

BENIGNO BOSSI

MES SOUVENIRS

REDIGES A LA DEMANDE DE MONS FILS ARTHUR,
QUI LES GARDERA APRES MA MORT,
SI CELA L'INTERESSE

EDIZIONE CRITICA E INTRODUZIONE DI
GABRIELE GILOTTA

INTRODUZIONE

Gabriele Gilotta

Le memorie autobiografiche di Benigno Bossi vennero pubblicate per la prima volta alla fine dell'Ottocento dallo storico padovano Giovanni de Castro¹, che consultando una copia del manoscritto fornitagli da Arturo Bossi, figlio primogenito del marchese, scelse tuttavia di trascriverne e tradurne solo alcuni estratti, riassumendo le parti ritenute di interesse storico minore.

Con la pubblicazione de *I ricordi*, de Castro riusciva nel proposito di colmare una lacuna storiografica, poiché quanti fino a quel momento avevano potuto leggere le memorie dell'esule lombardo se ne erano serviti per tracciarne soltanto un profilo biografico sommario. Si veda, tra i pochi, Atto Vannucci, che dieci anni prima aveva inserito le gesta di Bossi ne *I martiri della libertà italiana*²: «men di due pagine» – prendendo a prestito le parole dello stesso de Castro – insufficienti a «tributare convenevoli onoranze ad una così vera e così alta virtù»³.

Cifra comune a questi contributi era, come si intuisce, una rappresentazione iconografica della figura del marchese, cristallizzata in un'effigie risorgimentale che poco diceva della molteplicità di interessi che ne avevano informato l'attività politica.

Oggetto del presente lavoro è la trascrizione integrale del manoscritto, rinvenuto recentemente negli Archivi di Stato di Ginevra⁴. In queste poche pagine se ne analizzerà brevemente il contenuto, soffermandoci su alcuni snodi politici rievocati dal marchese – segnatamente la rivolta del 20 aprile 1814, seguita dal breve interregno della Reggenza, e l'*affaire* del Casino dei nobili, anticamera della cospirazione del 1821 – che ci consentono di inquadrare in una prospettiva più articolata il suo apporto a quella prima temperie risorgimentale.

Scritte a più riprese tra il 1856 e il 1860, le memorie coprono un arco temporale piuttosto lungo, ripercorrendo gli anni di formazione e gli esordi politici giovanili di Bossi, dall'infanzia sotto la dominazione giacobina in Lombardia fino ai suoi primi anni di esilio in Inghilterra e in Scozia. Un dato cui anzitutto potremmo dare rilievo è quello del

¹ Giovanni De Castro, «I ricordi autobiografici inediti del marchese Benigno Bossi», *Archivio storico lombardo*, XVII, 1890, pp. 894-937.

² Bortolotti, Milano, 1887, pp. 397-399. Oltre a Vannucci, si veda anche Alphonse de Candolle, presidente della Société des Arts di Ginevra, che già all'indomani della morte del marchese, nel maggio 1870, si era servito dei suoi «cahiers de notes biographiques» per dedicargli un'orazione commemorativa: A. de Candolle, «Eloge du marquis Benigno-Jerome Bossi», *Bulletin de la classe d'industrie et commerce de la Société des Arts de Genève*, luglio 1870, n. 95; e inoltre il profilo biografico compilato da Federico Odorici per l'opera iniziata da Pompeo Litta, *Famiglie celebri d'Italia: Bossi da Milano*, Milano, 1878, vol. XI.

³ G. De Castro, *I ricordi autobiografici inediti del marchese Benigno Bossi*, p. 895.

⁴ Il manoscritto di Benigno Bossi è conservato in collocazione provvisoria *Archives privées* 287, b. 1.

radicamento profondo del casato Bossi nel tessuto politico e sociale di Milano⁵. Secondo le cronache le sue origini risalirebbero addirittura al 134 d.C. e in età moderna, secondo quanto attestato dal censimento della nobiltà lombarda voluto nel 1769 da Maria Teresa, essi figurano tra le circa 250 famiglie patrizie che da secoli occupavano le cariche civiche e che detenevano la metà del reddito complessivo. Di questo passato illustre ritroviamo una breve appendice nelle prime pagine dei *Souvenirs*, dove il patrizio, intento a dare qualche notizia sui suoi familiari più prossimi, non manca di fare un rapido cenno alla carriera del nonno paterno, il marchese Galeazzo Bossi. Giureconsulto «comme la plupart de [leurs] ancêtres», aveva occupato le cariche municipali tradizionalmente riservate ai membri dell'aristocrazia cittadina, acquisendo grande popolarità e divenendo in seguito vicario di provvisione⁶.

Sulla figura del padre Giovanni, ovviamente, l'autore si sofferma più a lungo. Ex ufficiale nell'esercito austriaco, per le sue doti militari fu corteggiato anche dal governo francese che gli offrì il Ministero della Guerra nella Cisalpina, proposta che tuttavia egli rifiutò in nome del giuramento di fedeltà fatto all'Austria. Solo sotto il governo Melzi, infine, egli avrebbe accettato l'incarico di redigere il piano d'organizzazione della Guardia presidenziale⁷.

Vista anche la partecipazione diretta del padre agli affari della Repubblica, non sorprende che il ricordo che Bossi serba di quel triennio, l'epoca «où notre pays fut le moins mal gouverné depuis que je suis de ce monde», sia di diverso segno rispetto a quello delle precedenti fasi repubblicane – come la seconda Cisalpina, che non si era distinta «que par sa rapacité» – e, soprattutto, della successiva fase monarchica. Periodo di incubazione dei suoi primi sentimenti politici, durante gli anni del Regno la sua avversione per la presenza francese si sarebbe infatti progressivamente radicalizzata, prendendo di mira soprattutto la sua figura più rappresentativa, il principe Eugenio, che sin dal suo arrivo a Milano era riuscito a rendersi detestabile con le sue galanterie «et par son genre français par excellence; montrant le plus grand mépris pour tous les usages, et les hommes du pays qu'il était destiné à gouverner»⁸.

Come giovane rappresentante del patriziato cittadino, in quegli anni Bossi dovette inoltre iniziare a confrontarsi con gli appuntamenti che gli si presentavano in ragione del suo rango, come la possibilità di entrare nel corpo di guardie volontarie istituito per ricevere Napoleone a Milano, cui tuttavia decise di rinunciare per compiacere la madre, spaventata dalla prospettiva che potesse intraprendere la carriera militare; oppure l'invito a entrare nella corte reale istituita in occasione delle nozze tra il principe Eugenio e la principessa Amelia di Baviera: «[...] je déclinai l'honneur – commenta Bossi – non sûrement par principe d'orgueil nobilier; mais par l'antipathie que j'ai toujours eue pour le métier d'employé de Cour, qui avec tous ses beaux noms se réduit toujours au métier de

⁵ Dal 1648 al 1796, peraltro, i Bossi avevano quasi sempre ricoperto la carica decurionale, ponendosi così ai vertici di quella stessa élite: cfr. Silvia Cavicchioli, *L'eredità Cadorna. Una storia di famiglia dal XVIII al XX secolo*, Roma, Carocci, 2001, pp. 137-39.

⁶ Benigno Bossi, *Mes Souvenirs rédigés à la demande de mon fils Arthur, qui les gardera après ma mort, si cela l'intéresse*, pp. 2-3.

⁷ Ivi, pp. 9-10. Uno dei tratti distintivi della vicepresidenza di Melzi fu in effetti la sua tenace opera di coinvolgimento del ceto aristocratico all'interno della nuova struttura amministrativa statale, in particolare quella prefettizia: cfr. Livio Antonielli, *I prefetti dell'Italia napoleonica. Repubblica e Regno d'Italia*, Bologna, il Mulino, 1983, p. 60.

⁸ Ivi, p. 40.

domestique de personne»⁹. Solo sul finire del 1813, quando il governo del Regno istituì un corpo di guardia civica per fare fronte alla carenza di personale per il mantenimento dell'ordine pubblico, Bossi non ebbe più esitazioni e accettò la nomina a capitano di una delle compagnie della guardia di Milano. «Plusieurs d'entre nous et moi du nombre – commenta – acceptèrent des grades dans la prévision que cela pourrait par la suite nous plaire favorablement pour nos vues politiques»¹⁰.

Al netto delle ragioni addotte dall'anziano marchese, è lecito supporre che tali scelte facessero capo anche a un orientamento più generale del patriziato milanese, la cui insofferenza al sistema di potere napoleonico, prima di precisarsi in un proposta politica concreta, si esprime nei termini di una tendenziale autoesclusione dei suoi membri dalle articolazioni amministrative dello Stato; una riluttanza che mal celava un giudizio preciso su quel governo e sulle sue strutture, inadatte all'esercizio tradizionale del potere dell'aristocrazia¹¹. Solo la crisi di quel sistema, quindi, e il profilarsi di un'apertura politica di ceto avrebbero fatto sì che questa parte del patriziato si volgesse finalmente a un'attività pubblica.

Tali elementi trovano sostanziale conferma nel susseguirsi tumultuoso di eventi che il 20 aprile 1814 accompagnò la caduta del Regno e diede vita alla breve parentesi politica della Reggenza lombarda. Com'è noto, nei giorni immediatamente precedenti alla rivolta si era assistito al rapido coagularsi di un fronte eterogeneo d'opposizione all'ipotesi del conferimento della guida del Regno al viceré Eugenio. Appoggiandosi alle voci contrarie alla candidatura del principe levatesi all'interno dello stesso senato, il 19 aprile alcuni esponenti della società politica milanese organizzarono una petizione, con cui si dichiarava vacante la corona del Regno e si chiedeva la convocazione dei collegi elettorali, da presentarsi l'indomani all'assemblea. Tra i firmatari della petizione, accanto a numerosi nomi illustri del patriziato cittadino, vi era anche quello di Bossi, che il pomeriggio seguente si presentò puntuale all'appuntamento all'ingresso del Senato, a capo di un distaccamento di una trentina di uomini¹².

A più di quarant'anni da quella sanguinosa giornata, il marchese ne offre un resoconto vivido e dettagliato, ricordando come quel giorno il suo plotone fu sopraffatto dalla folla inferocita, che invase il Senato malgrado questo avesse acconsentito alle richieste della petizione, e come quella stessa folla in seguito si fosse diretta verso la casa dello sventurato ministro delle Finanze Prina, scovandolo e sottoponendolo a un lungo e atroce martirio. Senza indugiare sui minuziosi passaggi della sua narrazione, soffermiamoci invece ad osservare le conseguenze di un eccidio che, pur sinceramente condannato dal patrizio,

⁹ Ivi, p. 42/1.

¹⁰ Ivi, p. 57

¹¹ Per un'analisi delle strategie sociali del patriziato milanese, compiuta attraverso un'interpretazione delle scelte politiche di Federico Confalonieri, si veda Cesare Mozzarelli, «Sulle opinioni politiche di Federico Confalonieri», in Giorgio Rumi (ed), *Federico Confalonieri aristocratico progressista nel bicentenario della nascita 1785-1985*, Roma-Bari, Laterza, 1987, pp. 54 e 55.

¹² Un osservatore che nei giorni successivi al tumulto volle offrire un rapporto su quella sanguinosa giornata, il senatore Leopoldo Armaroli, ci fornisce, in una descrizione non scevra da partigianeria, un profilo sociale dei manifestanti, precisando come ad attendere assiepati «sotto seriche ombrelle» l'arrivo dei senatori vi fosse, in quel pomeriggio piovoso del 20 aprile, tutta «una nobile corona di soggetti decorati [...] da' quali tutt'altro poteva temersi che disordine; quivi era un conte Federico Confalonieri [...]; quivi due fratelli Cicogna [...]; lo scudiere Ciani; quivi un Fagnani [...]; quivi, in uniforme, diversi uffiziali della guardia civica, tra li quali si distinse il capitano Benigno Bossi». L. Armaroli, *Memoria storica sulla rivoluzione di Milano seguita il giorno 20 aprile 1814*, Paris, 1814, pp. 11 e 12.

ad un'analisi più attenta pare piuttosto l'esito forse non tanto indesiderato di un colpo di mano della parte più conservatrice del patriziato milanese, che volle convincere il viceré a farsi da parte per smantellare definitivamente il sistema di potere napoleonico e restaurare la sua antica egemonia locale. Nel corso di quella stessa giornata, infatti, la municipalità nominava una Reggenza provvisoria di sette membri (Giberto Borromeo, Albero Litta, Giorgio Giulini, Giacomo Mellerio, Carlo Verri, Giovanni Bazetta, Domenico Pino) la cui estrazione prevalentemente nobiliare e il cui carattere rigidamente lombardo confermavano quanto la rivoluzione appena portata a termine fosse stata ispirata a ideali politici di tutt'altro segno rispetto a quelli nazionali incoraggiati negli anni francesi. Non a caso, uno dei primi provvedimenti dei reggenti milanesi, assieme alle misure di sgravio fiscale generalizzato, fu l'abolizione del Senato e del Consiglio di Stato, organi cioè per loro natura aperti alla partecipazione extraregionale. Come annunciato, inoltre, furono convocati i Collegi elettorali, la scelta dei cui rappresentanti fu limitata però ai soli membri dei dipartimenti non occupati dagli alleati, vale a dire solamente quelli lombardi¹³. Presentandosi come unici rappresentanti legittimi dello Stato, i reggenti provarono così a inserirsi nel consesso delle potenze vincitrici riunitosi nel frattempo a Parigi, inviando una deputazione allo scopo di patteggiare condizioni di relativa indipendenza e la maggiore estensione territoriale possibile: essi puntavano cioè alla creazione di un Regno autonomo che inglobasse, insieme alla Lombardia, anche parte del Piemonte e della Liguria, così da ottenere uno sbocco commerciale marittimo. La deputazione, composta da Alberto Litta, Gian Luca Somaglia e Federico Confalonieri, tre figure di primo piano del patriziato milanese, andò tuttavia in contro a un fallimento¹⁴. «Ils furent reçus – riporta Bossi – de la manière la plus brusque et dédaigneuse soit par Lord Castlereagh, soit par l'Empereur d'Autriche, qui leur dit que la Lombardie lui appartenait par droit de conquête, et par droit d'hérédité, et que ce pays recevrait bientôt ses ordres, auxquels il devrait se conformer»¹⁵.

Contemporaneamente, ci informano inoltre i *Souvenirs*, era stata inviata presso l'Armata austriaca un'altra delegazione, composta dal conte Giovanni Serbelloni e da Giulio Ottolini. Una volta ricevuti, essi furono informati del giorno in cui l'esercito sarebbe entrato a Milano, con la garanzia che non ci sarebbero state ritorsioni in merito alle vicende del 20 aprile. «Ce fut [...] une singulière générosité – si legge –, puisque les événements avaient eu lieu pendant que nous n'étions nullement sous la domination de l'alliance ni de fait ni de droit, et qu'en outre le seul effet qu'on pouvait leur attribuer était d'avoir ouvert quelques jours plutôt les portes de Milan aux alliés»¹⁶.

La *revanche* aristocratica scaturita dalla rivoluzione del 20 aprile si era risolta insomma in un sostanziale fallimento: ovvia constatazione, questa dell'anziano marchese, alla quale tuttavia sembra fare da sfondo un suo più generale ripensamento sulle conseguenze di quella giornata, che se da un lato aveva portato alla definitiva rinuncia del viceré a cingere la corona del Regno, dall'altro aveva indubbiamente aperto la strada a una pronta riappropriazione da parte dell'Austria dei suoi antichi possedimenti¹⁷.

¹³ Cfr. Marco Meriggi, «Liberalismo o libertà dei ceti? Costituzionalismo lombardo agli albori della Restaurazione», *Studi Storici*, XXIII, 2, 1981, pp. 315-317.

¹⁴ Cfr. Id., *Il Regno Lombardo-Veneto*, Torino, Utet, pp. 8-9.

¹⁵ B. Bossi, *Mes Souvenirs*, p. 69.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ Cfr. p. 44 n. 93.

La partenza della deputazione per Parigi avveniva infatti quando già le truppe austriache, il 28 aprile, avevano fatto il loro ingresso in Lombardia. L'8 maggio il feldmaresciallo Bellegarde entrava a Milano e il successivo 25 maggio emanò un proclama in cui annunciava la cessazione dell'attività della Reggenza come organismo autonomo e ne assumeva egli stesso la presidenza¹⁸. Similmente alle pagine dei *Souvenirs* dedicate agli anni della dominazione francese, le poche riguardanti questa prima stagione restauratrice ne descrivono alcuni degli aspetti più noti, facendo leva principalmente sul suo carattere strumentale e depredatorio: la pervasività del potere poliziesco e giudiziario, l'immissione massiccia nelle file dell'amministrazione di personale straniero e l'assoluta mancanza di autonomia del governo del Regno, tutto, nell'opinione del marchese, concorrevano a dare la percezione di essere «traités en provinces et en provinces conquises»¹⁹, totalmente dipendenti dalle decisioni della lontana corte di Vienna. A rendere la presenza straniera ancora più insopportabile, inoltre, vi era tutta una serie di «petites vexations», come l'obbligo di avere un passaporto per viaggiare da una città all'altra del Regno, o l'impossibilità di ottenere un permesso per andare all'estero, che veniva accordato quasi a titolo di favore e solo in casi di assoluta necessità. «En 1817 – ricorda ad esempio Bossi – j'allai personnellement chez M. le Comte de Saurau pour lui demander un passeport pour la Suisse. Il me reçut très poliment mais il me refusa le passeport, en me disant que si je désirais voir des montagnes et des beaux sites je pouvais aller en Tyrol sans sortir *dai felicissimi stati*, et en même temps il se montra un peu étonné de ne m'avoir jamais vu aux soirées qu'il donnait chez lui, ni aux réunions de la Cour du Vice roi. Au fait je recevais toutes les invitations aux quelles me donnait droit ma naissance ; mais je n'ai pas profité d'une seule»²⁰.

Benigno decise di partire ugualmente per la Svizzera, riuscendo a procurarsi un passaporto lungo il viaggio, e lì rimase circa due mesi, quasi a voler ostentare la sua sostanziale indifferenza per i divieti del governo austriaco; la stessa che peraltro, come non manca di ribadire, egli continuava a mostrare per i numerosi appuntamenti cui avrebbe potuto partecipare in virtù del suo rango. Fu tuttavia proprio nell'istituzione più importante della socialità aristocratica milanese, il Casino dei nobili, che egli avrebbe visto accendersi «la première étincelle» della cospirazione del 1821. È qui che i giovani esponenti dell'aristocrazia milanese avrebbero dimostrato un'attitudine nuova rispetto a quanto visto in occasione del loro turbolento debutto politico nel 1814, e che avrebbe caratterizzato il loro futuro agire, consistente nella disponibilità ad adottare linguaggi e forme di espressione del dissenso diverse da quelle tradizionali di tipo cetuale.

Fondato nel periodo della reazione del 1799 e poi restaurato nel 1816, l'istituzione del Casino nobile rispondeva al tentativo di «ridefinire e riproporre una convincente identità nobiliare che legittimasse la supremazia sociale del patriziato»²¹. Per farne parte non bastava però essere nobili, bisognava anzitutto essere soci: il suo accesso, cioè, era regolato dal versamento di una quota di partecipazione, non diversamente da quanto avveniva in una comune società per azioni. Non a caso furono molti i membri del patriziato a mostrare

¹⁸ Cfr. M. Meriggi, *Il Regno Lombardo-Veneto*, p. 9.

¹⁹ Ivi, p. 74.

²⁰ Ivi, p. 75.

²¹ Stefano Levati, «“Nuova, vasta e scabrosa materia”: la revisione della nobiltà lombarda (1814-1828)», *Il Risorgimento*, II, n. 1-2, 1997, pp. 147-148.

disinteresse per l'associazione, soggetta com'era a delle normative di origine individualistica evidentemente lontane da una mentalità di tipo cetuale²². Dal canto suo, Bossi aveva ritenuto opportuno associarsi, pur assistendo raramente alle sue sedute e «ne mettant aucun intérêt à cet établissement».

Sul finire del 1820, il governatore Strassoldo chiese indirettamente durante una seduta dell'associazione il diritto di entrata senza presentazione per tutti gli ufficiali presenti a Milano, proposta, commenta il marchese, a un tempo «aussi monstrueuse que maladroite. Monstrueuse puisqu'elle violait évidemment le droit de propriété des sociétaires, et infligeait, à un établissement privé, une invasion forcée d'un grand nombre d'inconnus [...]. Maladroite puisque nous étions en 1820, vers la fin de l'année, au moment où une Révolution avait créé à Naples un gouvernement Constitutionnel [...] dont l'existence avait mis en émoi les esprits de tous les Italiens libéraux, et ennemis de la domination étrangère»²³. Subito infatti si levarono le voci di protesta²⁴. Pecchio per primo chiese che la proposta fosse rigettata o che almeno si permettesse a chi si dichiarava contrario di ritirarsi liberamente dalla società, mozione alla quale Bossi dichiarò subito la sua adesione. A quel punto la misura del governatore venne imposta d'ufficio e senza diritto di votazione. Il successivo atto degli oppositori fu di annunciare per iscritto le dimissioni dalla società, che tuttavia non furono accolte.

L'*affaire* del Casino si protrasse a lungo e, prima che la polizia intervenisse a tacitarne gli eccessivi fragori, approdò anche in tribunale, dove Bossi venne incaricato di occuparsi della parte legale della vertenza, compito che egli assolse con molto zelo, «prévoyant que ce n'était qu'un préliminaire de quelque chose de plus important.» Era evidente, infatti, il carattere strumentale della controversia in seno a quella che Confalonieri definì come la «gotica insociale istituzione del Casino dei nobili»²⁵. L'appello al diritto di proprietà degli associati invocato dal marchese contro la proposta di Strassoldo, il ricorso cioè ad argomenti di tipo privatistico in difesa di una società regolamentata anche in senso corporativo²⁶, altro non era che una rielaborazione in termini liberali di un'opposizione cetuale a un'ingerenza del governo. Un linguaggio, quello del liberalismo, che i nobili milanesi avevano scelto di adottare da tempo; da quando, soprattutto, il rifiuto dell'integrazione burocratica proposta loro dopo il 1815 li aveva sospinti verso la cura di quella società civile che la ristrutturazione amministrativa austriaca aveva lasciato orfana di rappresentanza, permettendo loro di piegare «in termini preterstatali la propria tradizione d'egemonia locale»²⁷. Non è un caso che le innumerevoli associazioni progettate dal conte

²² Cfr. M. Meriggi, *Milano borghese. Circoli ed élites nell'Ottocento*, Venezia, Marsilio, 1992, pp. 56-57.

²³ B. Bossi, *Mes Souvenirs*, pp. 79-80.

²⁴ Cfr. p. 51 n. 112.

²⁵ *Carteggio del Conte Federico Confalonieri ed altri documenti spettanti la sua biografia*, a cura di G. Gallavresi, Milano, Tipografia Ripalta, 1910-1913, vol. II: p. 305, lettera di Federico Confalonieri a Servio Valari, 27 luglio 1820, Milano.

²⁶ Esplicito il questo senso il parere legale cui Bossi e Pecchio si affidarono per perorare la propria causa: paragonando infatti il Casino a una qualsiasi «società anonima o per azioni», essi sostenevano che «qualunque socio ha il diritto di rinunciare alla Società e di ritirare i propri capitali, o accresciuti sugli utili fatti, residue o meno le perdite sofferte [...]. Non importerebbe che la società prosperasse o lucrasse [...]. Basta che la rinuncia non si faccia né dolosamente né intempestivamente, se si volesse rinunciare a un tempo in cui la società avesse contratto un impegno da cui onorevolmente non potesse dimettersi.» M. Meriggi, *Milano borghese*, p. 67.

²⁷ C. Mozzarelli, «Sulle opinioni politiche di Federico Confalonieri», p. 58.

Confalonieri²⁸ – senza dubbio il più appassionato rappresentante di questo nuovo gusto per l'investimento non più manifestamente politico, ma civil-culturale – fossero «dichiaratamente, e senza possibilità di equivoci, società per azioni»²⁹. Si era aperto, insomma, un inedito fronte nobiliare d'opposizione al governo austriaco, formato non più da esponenti indistinti di un ceto, ma da rappresentanti legittimi di una neocostituita società civile fatta di individui.

Note al testo

Il manoscritto autografo di Benigno Bossi consiste in 6 *cabiers* composti da un numero variabile di pagine, quasi tutte numerate sugli angoli superiori di ciascun foglio, per un totale di 150. Esso è così suddiviso: *1.er cahier*, pp. 1-34. *2.me cahier*, pp. 35-60. *3.me cahier*, pp. 61-73. *4.me cahier*, pp. 74-103. *5.me cahier*, pp. 104-147. *6.me cahier*, pp.148-150.

Per la trascrizione del manoscritto si è utilizzato un criterio il più possibile conservativo: la numerazione originaria dei fogli è inserita tra parentesi quadre []: laddove questa manchi, o vi siano paragrafi distribuiti su più pagine, è segnalato sempre tra parentesi quadre; le doppie parentesi graffe { { } } indicano l'apertura e la chiusura di un inserimento a margine fatto dallo stesso Bossi per correggere o arricchire di ulteriori elementi il testo. I simboli – – racchiudono invece alcuni brevi titoli di paragrafi inseriti dall'autore.

Nel testo solo le abbreviazioni meno evidenti sono state sciolte, così come sono stati rispettati tutti gli a capo. Quanto invece l'autore aveva sottolineato nel manoscritto è stato riportato in corsivo.

²⁸ Tale passione per l'accrescimento e la promozione dello «spirito pubblico» egli la scoprì, segnatamente, in seguito al suo «risveglio» avvenuto nella seconda metà del 1818, quando un viaggio in Inghilterra lo portò ad abbracciare gli ideali del liberalismo moderato britannico: cfr. F. Della Peruta, «Confalonieri e la modernizzazione», in G. Rumi (ed), *Federico Confalonieri aristocratico progressista*, pp. 81-82.

²⁹ Cfr. M. Meriggi, *Milano borghese*, p. 68.

MES SOUVENIRS
REDIGES A LA DEMANDE DE MON FILS ARTHUR,
QUI LES GARDERA APRES MA MORT,
SI CELA L'INTERESSE

Benigno Bossi

[1^{er} cahier, p. 1] Mon cher fils,

tu m'as montré le désir d'avoir connaissance de la manière que c'est passée ma vie, et particulièrement de la part que j'ai prise aux événements politiques de mon pays.

J'entreprends de tâcher de te satisfaire de mon mieux ; mais comme je n'ai point tenue de journal de ma vie, et je ne saurais me procurer aucun document relatif aux événements politiques partiels de la Lombardie, mon essai écrit tout de mémoire sera nécessairement très incomplet. Il me reste néanmoins quelques impressions très sûres, et toutes les fois que j'affirmerai positivement un fait dans mon écrit, tu pourras y prêter pleine croyance.

Le goût prononcé que tu as pour te mettre au fait de l'histoire de la famille m'engage à commencer par une courte notice sur mes parents, en remontant même [p. 2] à mon grand-père paternel que je ne pas connu personnellement.

– Notes sur mon g. père le M.quis Galeazzo Bossi –

Le marquis Galeazzo Bossi est mort de 1780 à 1785, il était jurisconsulte comme la plupart de nos ancêtres³⁰. Il a laissé une réputation très honorable dans sa Ville natale de Milan. Il y a occupé les charges municipales, qui étaient généralement réservées aux membres des familles nobles, et qui avaient une assez grande importance à cette époque où les Villes, {{Lombardes e Milan principalement}}, conservaient encore des privilèges et des droits politiques assez importants, débris de la liberté et indépendance presque absolues, dont elles avaient joui dans les anciens temps. Mon grand-père mit toujours tous ses soins à conserver et à faire valoir ses droits dans les occasions, et il acquit une grande popularité, et une réputation distinguée auprès de ses contemporaines pour sa fermeté, aussi bien que pour son zèle et sa stricte probité dans l'administration. Il fut pendant plusieurs années *Vicario di provvisione*, qui répondrait à la place de Maire de Milan avec cependant des droits et [p. 3] des devoirs beaucoup plus étendus, que n'en ont de nos tems les maires de Villes, même dans les pays constitutionnels. C'était une magistrature très respectée.

³⁰ Galeazzo Bossi (n. 1699), marchese. Si laureò in legge nel 1719 e nel 1728 fu ammesso al collegio dei nobili giureconsulti. Fu decurione di Milano dal 1733 al 1796. Nel 1735 fu uno dei conservatori patrimoniali della città, divenendo in seguito questore soprannumerario. Fu vicario di provvisione nel 1742 e nel 1750.

– Mon père colonel Jean Bossi – Mon père Jean Bossi était son second fils né en 1734 (ou peut-être à la fin de 1733)³¹.

Je ne sais pas si dans les papiers de famille nous avons son extrait de baptême ; mais on pourrait le procurer à Milan dans les registres de la paroisse de *S.^t Maurilio* maintenant supprimée, et sous laquelle il est né. Ces registres sont probablement ou à la paroisse de *S.^{ta} Maria di Podone* avec la quelle *S.^t Maurilio* a été réunie, ou aux archives publiques. Dans son adolescence il fut destiné à la carrière ecclésiastique, pour laquelle il n'avait aucun goût, selon l'usage du tems, où le parents surtout les nobles disposaient du sort de leurs enfants presque sans les consulter. Dans ces familles [p. 4] la plus grosse partie de la fortune était substituée à l'ainé, et on pourvoyait aux cadets en faisant de ceux-ci des prêtres, ou des chevaliers de Malta, ou des moines, quelquefois des juges ou des employés civils, plus rarement des militaires.

Il n'y avait ordinairement aussi qu'une des filles que se mariât, les autres bon gré mal gré étaient fourrées dans les convents. Et ainsi la famille du Marquis Galeazzo Bossi étant composée de trois garçons et quatre filles, l'ainée des filles³² épousa le Comte Mugasca de Como³³, les trois autres furent Nonnes³⁴. Les garçons furent ainsi distribués, l'ainé le future Marquis Benigno (Senior) élevé comme de raison en grand Seigneur³⁵, le tout cadet Moine³⁶, le second (mon père) regimba contre sa destination dans l'Eglise, et finit comme tu verras pour entrer au service. Dans son adolescence il portait [p. 5] donc le costume ecclésiastique, étant (je crois) titulaire d'un des nombreux bénéfices dont la famille avait le patronat. Dans ces cas-là le père jouit des revenus du bénéfice à titre des frais d'éducation de l'Abbé en herbe.

Mon père avait un caractère trop ardent pour se soumettre à la règle commune. Un beau jour il prit son rabat, et le foula sous ses pieds en présence de son père. Il en reçut un soufflet, mais il fut débarrassé de l'attirail sacerdotal.

Il fut envoyé au collège des jésuites de Parma³⁷, comme élève séculier. Ce collège exclusivement consacré aux enfants des familles nobles, jouissait de beaucoup de réputation. L'instruction était assez étendue selon les idées du temps, c.à.d. pour le latin, la littérature et la philosophie proprement dite. Les sciences physiques et mathématiques étaient entièrement négligées. En compensation les élèves étaient formés [p. 6] avec

³¹ Giovanni Bossi (1735-1802).

³² Probabilmente si tratta di Teresa.

³³ Il conte Giuseppe Mugasca, padrino di Alessandro Volta.

³⁴ Mariana, Laura e Virginia Aurelia, suore nel monastero di Santa Caterina alla Chiusa: cfr. Silvia Cavicchioli, *L'eredità Cadorna. Una storia di famiglia dal XVIII al XX secolo*, Torino, Carocci, 2001, p. 139 n. 14.

³⁵ Benigno Bossi (1731-1815), marchese. Vicario di provvisione nel 1756 e decurione nel 1759, nel 1771 fu insignito da Maria Teresa del grado di ciambellano delle altezze imperiali. Nel 1799 fu eletto membro della Congregazione delegata per la città e la provincia di Milano, ufficio che dopo tredici mesi, al ritorno dei francesi, dovette abbandonare. Sposato con la sua cameriera Antonia Moneta, morì privo di eredi maschi.

³⁶ Giorgio Bossi.

³⁷ Istituito nel 1601 dal duca Ranuccio I Farnese allo scopo di educare la futura classe dirigente del Ducato, il Collegio dei nobili di Parma divenne presto meta di giovani nobili provenienti da tutti gli stati italiani ed europei.

beaucoup de soin dans les arts chevaleresques, soit l'escrime et l'équitation. Malgré cette éducation toute mondaine, les jésuites supérieurs du collège ne perdaient pas de vue les intérêts de leur ordre, et tâchaient d'accaparer les jeunes hommes qui montraient de l'attitude, et ceux qui appartenaient à des familles un peu influentes. Mon père réunifiant les deux conditions, ils employèrent toutes les séductions pour en faire un des leurs, et malgré l'antipathie qu'il avait déjà montrée pour l'état ecclésiastique, malgré son caractère fougueux et indépendant, les révérends pères parvinrent à le faire entrer en noviciat. Il y passa neuf mois, et je t'ai souvent raconté l'anecdote du moyen par lequel il se tira de là.

Rentré dans la maison paternelle à l'époque où commençait la guerre entre Marie Thérèse Impératrice, et Frédéric le grand Roi de Prusse, guerre connue dans l'histoire sous le nom de guerre de sept ans, il prit service comme cadet dans l'armée autrichienne. Il se distingua dans plusieurs occasions, et sortit de cette guerre avec le grade de capitaine. Après 9 ans de service il parvient au grade [p. 7] de colonel commandant le régiment Kaisrug. {{Il était même Colonel commandant la place de Pavia et il avait l'inspection de toutes les troupes stationnée dans le Duché de Milan, qui comprenait une grande partie de ce qu'on appelle Lombardie.}} Son avancement avait été très rapide comparativement à ce que l'on pouvait espérer dans l'armée Autrichienne, surtout pour les Italiens, qui même à cette époque éloignée étaient en défaveur à la Cour et excitaient la jalousie des grands Seigneurs Autrichiens. C'est en effet à une jalousie de ce genre que mon père attribuait la disgrâce qu'il eut à subir à la guerre dite de Bavière³⁸.

Voici comment je lui ai entendue raconter cette affaire. Il marchait par une nuit sombre à la tête de son régiment, formant l'avant garde d'une brigade composée de deux régiments et commandée par un Prince de Devins³⁹. Il fit plusieurs fois réclamer des guides à son chef sans pouvoir l'obtenir. Pendant la marche, la colonne se trouva exposée sur le flanc au feu des Prussiens. Mon père donna ordre qu'on ne répondit pas à ce feu lancé au hasard, vu que dans l'état d'obscurité où on était, le feu de ses propres troupes n'aurait pu nuire à l'ennemi, et aurait donné à celui-ci un [p. 8] moyen de mieux diriger ses coups. Le régiment composé presque en entier de vagabonds recrutés, et même de mauvais sujets tirés des prisons d'Italie, se débanda, et on tenta même à la vie du Colonel. Quand le jour fût venu il {{ s'aperçut d'avoir fait fausse route, se trouvant suivi à peine par }} deux cent de ses hommes et presque entouré d'un corps de Prussiens infiniment supérieur en nombre. Il ne lui resta plus de choix et il dut se rendre prisonnier. Il fut présenté au g.al Frédéric qui le reçut très honorablement en compatissant à son malheur. Dans cette triste position irrité contre le Prince de Devins, mon père écrivit une lettre à sa femme, où il se plaignait amèrement d'avoir été aussi délaissé. Cette lettre fut interceptée, et ce Prince étant un

³⁸ La guerra di successione bavarese (1778-1779), nota anche come Kartoffelkrieg per l'importanza avuta dal sostentamento delle truppe, vide contrapposte l'Austria e la Prussia in lizza per l'egemonia sui territori tedeschi.

³⁹ Il colonnello Joseph Nikolaus Freiherr de Vins (1732-1798), che tra il 1792 e il 1795 sarà al comando degli eserciti austriaco e sardo-piemontese.

homme très puissant à la Cour, l'Empereur régnant Joseph II donna le choix à mon père de donner sa démission ou subir un procès. Il choisit de donner sa démission craignant l'influence du Prince qu'il regardait comme son ennemi personnel. L'Empereur blessé de ce choix destitua mon père sans jugement préalable, et le bannit de la Ville de Milan. {{ Ce que je peux affirmer c'est qu'il avait, malgré son malheur, conservé l'estime et la considération de ses anciens compagnons d'armes, et qu'en 1799-1800, il fut recherché et reçut l'accueil le plus flatteur du Maréchal Melas commandant en chef du Général du génie Kray⁴⁰, et du Baron Cocastelli⁴¹ Commissaire et Gouverneur Impérial de la Lombardie qui tous s'étaient trouvés au service Autrichien en même tems que lui, et dans des grades inférieures au sien. Pendant ces treize mois que les armées Autrichiennes et Russes occupèrent l'Italie, mon père put rendre service à beaucoup de personnes qui furent poursuivies pour avoir pris part aux affaires publiques pendant l'existence de la République Cisalpine.}} {{Nota à ajouter à la fin du récit de la mésaventure de mon père. Ceci était écrit récemment sur les simples souvenirs de ce que j'avais entendu il y a plus de cinquante ans de la bouche de mon père quand j'ai revu de Milan des anciens papiers de famille qui confirment de tout point, ce qui était si profondément imprimé dans ma mémoire.}} Plus tard mon père fut réhabilité par un motu proprio de l'Emper[eur] Léopold.

[p. 9] Il fixa son domicile à Induno où il demeura avec sa femme pendant plusieurs années, et son vieux père le Marquis Galeazzo vint partager son exil, et ne retourna à Milan qu'aux derniers moments de sa vie. La première femme de mon père Baronne de Helfeld⁴², est ensevelie à Induno ou tu as vu son tombeau : elle mourut sans enfants en 1785. Mon père s'épousa en secondes noces Mad.lle Claire fille du Comte Rossini de Como⁴³ qui fut notre mère, femme instruite pour son époque, remplie de moyens, et d'énergie et complètement dévouée à sa famille. Elle lui donna neuf enfants, dont sept étaient vivants en 1802, quand nous eûmes le malheur de perdre mon père, qui mourut à Induno d'une violente maladie de la vessie à l'âge de 68 ans. Son courage et sa résignation {{pendant le cours de cette maladie qui dura trois semaines de souffrances atroces ne se démentirent pas un instant}}.

Mon père était un homme d'un excellent cœur toujours prêt à rendre service à ses amis, et même aux personnes qui lui étaient simplement recommandées. D'un caractère impétueux et même colère, je l'ai cependant vu souvent reconnaître d'avoir eu tort. Soldat intrépide il affrontait le danger avec un sang froid admirable. Sa capacité était [p. 10]

⁴⁰ Michael von Melas (1729-1806) e Paul Kray von Krajowa (1735-1804), generali austriaci. Nel 1799 furono al comando dell'armata austro-ungarica in Italia settentrionale, dove ottennero ripetute vittorie sull'esercito francese; le loro truppe affiancarono quelle del generale russo Suvorov nella battaglia di Novi, che decretò la temporanea riappropriazione dei territori italiani da parte della coalizione antifrancesa.

⁴¹ Luigi Cocastelli (1745-1824), commissario imperiale e governatore nel Ducato di Milano durante i tredici mesi di restaurazione austro-russa del 1799-1800.

⁴² La baronessa bavarese Teresa Henfeld.

⁴³ Chiara Rossini

certainement au-dessus de la moyenne et accompagnée d'une énergie et d'une persévérance très grandes.

Après être entré en service, il se voua à l'étude des sciences mathématiques, et de l'art militaire et en temps de paix il consacrait huit heures par jour à l'étude. Encore bien jeune, à l'âge des passions vives, il apprit les mathématiques élémentaires algèbre et géométrie, sans maître, et il les possédait tellement, qu'il pût plus tard me les enseigner. Ses leçons étaient les plus claires que j'avais reçues de ma vie, tellement que tout ce qu'on apprenait de lui s'oubliait très difficilement. {{Sa réputation de connaissances dans l'art militaire et pour l'organisation et l'administration des troupes était telle qu'en 1798, on lui offrit la place de Ministre de la guerre de la République Cisalpine. Il la refusa à cause du serment de fidélité qui l'engageait vis-à-vis de l'Autriche quoiqu'il ne fût pas du tout ennemi des idées républicaines. En 1801, sous le Gouvernement de Melzi Vice-Président de ce qu'on appelait alors République Italienne (époque du Consulat), ce fut mon père qui fit le plan d'organisation de la garde Présidentielle dont je parlerai plus tard. A cette époque il fut souvent consulté par le Général Trivulzio⁴⁴ Ministre de la guerre, homme peu capable, et qui était à cette place parce qu'on recommençait à donner la préférence aux noms de familles connues.}}

L'automne de la même année, la dernière de sa vie, il détruisit à mon grand regret un traité complet de stratégie et d'art militaire accompagné de plans et dessins, le tout de sa composition. C'était vraiment remarquable de voir un homme qui avait passé la principale et plus belle partie de sa vie au milieu du bruit des armes, ou dans le grand monde, se vouer à l'agriculture, art dans lequel il acquit bien vite des connaissances pratiques considérables, au point [p. 11] qu'il était souvent consulté par ses voisins, et qu'il était parvenu à augmenter considérablement le revenu de la terre d'Induno, qu'il tint à ferme de son père, et qui devint après sa part d'héritage paternel.

Son amour pour la famille n'était pas moins remarquable. Depuis que je peux avoir un souvenir je l'ai toujours vu consacrer cinq ou six heures par jour à donner des leçons aux enfants.

Les premières leçons de lecture nous furent toutes données par nos deux parents, et à mesure que nous avançons, notre père nous donnait des leçons d'arithmétique, de français, d'allemand et comme je l'ai dit il m'enseignait aussi les mathématiques élémentaires me conduisant pour l'algèbre jusqu'aux équations de 4^e degré et pour la Géométrie jusqu'aux Sections coniques inclusivement.

Mes frères étaient encore trop jeunes en 1802, pour avoir pu profiter considérablement de ces leçons.

⁴⁴ Alessandro Trivulzio (1733-1805), ministro della Guerra nella Repubblica Italiana dalla sua istituzione fino all'agosto 1804 e comandante delle truppe italiane in Francia.

Ma sœur ainée qui fut ensuite la Comtesse Melzi, ta Tante Cadorna⁴⁵, et moi avons marché presqu'ensemble, exclusivement des mathématiques dont naturellement j'ai seul profité. {{Mon père était un homme d'assez grande taille, sec, vigoureux et actif jusqu'aux derniers moments de sa vie, il avait bien conservé tous ses sens, ses facultés, et sa capacité de travail intellectuel.}}

L'impression que m'a laissée la mort de mon père ne s'est jamais [p. 12] atténué complètement. C'était la première perte sensible que j'éprouvais, et outre l'attachement le plus vif, et un fort sentiment de reconnaissance pour son dévouement au bien de ses enfants j'avais pour mon père une véritable vénération.

Elevé dans la religion catholique je ne m'étais pas encore permis de réfléchir sur les dogmes et les croyances qu'on m'avait enseignées, et j'y avais une foi sincère et simpliste. Aussi pendant quelques années je n'ai pas cessé un jour de prier de tout mon cœur pour le repos de l'âme de mon père.

La conviction que l'on peut encore faire du bien aux morts qu'on a tendrement aimés, est un sentiment si doux qu'il est très pénible de l'abandonner. Et cependant de toutes les croyances superstitieuses de l'Eglise catholique, c'est sûrement une des plus palpablement fausses. Le clergé a profité et abusé de ce sentiment si louable et si naturel du [p. 13] cœur humain, pour introduire des pratiques d'expiation portées à un degré d'absurdité vraiment étonnant, mais que sont pour lui une abondante source de richesses pécuniaires.

Ma mère fut naturellement tutrice de ses sept enfants mineurs, et elle s'acquitta de cette tâche avec le zèle d'une mère entièrement dévouée à sa famille, et avec beaucoup de sens et de jugement. Mon père lui avait donné deux co-tuteurs, comme c'était l'usage dans ce temps là. Un était son frère le Comte Rossini, et l'autre D.r Rossi médecin⁴⁶ de campagne ami intime de mon père, et homme très habile pour les affaires. Il lui fut d'un grand secours pour l'aider à conduire une affaire très épineuse et compliquée de procès, qui surgit quelques mois après la mort de mon père, et dont la conséquence finale fut une perte de 120à 130m. francs pour notre famille.

{{Je suis persuadé que cette malheureuse affaire a beaucoup contribué à abrégé la vie de ma mère. Femme d'un cœur très chaud elle ne vivait absolument que pour ses enfants, et j'ai un souvenir très vif des inquiétudes, des angoisses et des souffrances que lui causait la crainte fondée de nous voir réduits à un dénuement presque complet. Ce ne fut que trois ou quatre ans plus tard, que nous fûmes assurés d'une *aurea mediocritas* par la générosité de deux Tantes ex religieuses sœurs de mon père⁴⁷ qui réalisèrent à cette époque un héritage considérable, et en disposèrent en notre faveur, dotant mes sœurs et nous en faisant même jouir en grande partie pendant leur vie.

⁴⁵ Teresa (1780-1823), sposatasi nel 1803 col conte Antonio Melzi (1781-1857), e Virginia (1789-1875), moglie del conte Luigi Cadorna (1766-1842).

⁴⁶ Il conte Carlo Rossini e il medico milanese Genesio Rossi.

⁴⁷ Virginia e Laura Bossi.

Elles tinrent en cela une promesse qu'elles avaient faite à mon père qu'elles affectionnaient particulièrement. C'était aussi une bien juste compensation aux pertes que nous devions subir, moi particulièrement pour l'abolition des majorats.

Moi né à Como 23 Février 1788. A l'époque de la mort de mon père malgré } mon âge encore bien jeune (14 ans), je fus mis au fait de tout ce qui se passait. Tout en continuant mes études, j'étais souvent dans le cas de traiter les affaires avec les hommes de loi, et même [p. 14] de tenir une partie de la correspondance. Je me dirigeais vers l'étude du droit dans l'intention positive d'en faire aussi mon gagne-pain, vu que l'héritage de mon père écorné considérablement et devant être partagé entre sept, me mettait dans la nécessité d'avoir une profession lucrative. {J'ai toujours regretté que plus tard quand nos circonstances pécuniaires devinrent meilleures, ma mère m'ait empêché de finir mon cours de droit, et de recevoir mes grades. Il fallait pour cela passer deux ou trois années à l'Université de Pavia, et elle ne voulut pas se séparer de moi, disant qu'elle avait besoin de mon aide pour les affaires de famille. Je soupçonne que c'était pour ne pas m'abandonner à moi même car elle était très stricte en matières religieuses, et très craintive pour ce que regard les mœurs proprement dites. Or à Pavia les théories du dix-huitième siècle étaient en grande vogue⁴⁸, et comme dans toutes les nombreuses réunions de jeunes gens, nouvellement échappés au joug paternel ou maternel, les mœurs ne sont pas exemplaires parmi les étudiants.} Mon père m'avait dirigé plutôt vers les mathématiques, et il est probable que s'il avait vécu j'aurais été Ingénieur civil, ou militaire dans une arme savante. Dans mon adolescence j'aurais assez aimé cette dernière carrière ; mais comme études j'ai toujours eu une préférence marquée pour les sciences morales et sociales, dont le droit fait partie. Après la mort de mon père, si j'avais voulu suivre la carrière militaire ç'aurait été un coup mortel pour ma mère. On n'a pas d'idée du sentiment de désolation que causait à cette époque dans les familles l'appel d'un des enfants par la conscription. Nos mères avaient toutes vécu dans un temps où le service militaire forcé était tout à fait inconnu dans le pays, et le service volontaire une rare exception. Aussi regardait-on la conscription comme le plus grand des fléaux, et avait on en horreur le pouvoir qui nous l'infligeait. Pour ma part plus j'avais en âge et en raisonnement, plus je perdais le penchant ou peut être la velléité que je vantais pour l'état militaire. Un sentiment d'indépendance très prononcé, m'a toujours prédominé toute [p. 15] ma vie, et avec ce sentiment on a bien vite pris du dégoût pour l'état militaire, qui ne peut subsister que par la hiérarchie la plus stricte et la discipline la plus aveugle. D'ailleurs je n'aimais pas le gouvernement de Napoléon soit pour sa qualité de Gouvernement étranger, soit pour son système despotique. Ceci me conduisit à parler de mes premières sensations politiques en suivant des sentiments, et plus tard des opinions raisonnées que je me formai sur ces matières qui m'ont si sérieusement occupé, et

⁴⁸ Frutto anche delle riforme apportate all'ordinamento dall'imperatrice Maria Teresa d'Asburgo: cfr. Giulio Guderzo, «La riforma dell'Università di Pavia», in Aldo De Maddalena, Ettore Rotelli, Gennaro Barbarisi (eds), *Economia, istituzioni e cultura nell'età di Maria Teresa*, Bologna, il Mulino, 1982, vol. III, pp. 845-861.

qui ont si fortement influé sur mon existence. Mon intention est {{en retraçant d'après mes souvenirs}} dans un ordre à peu près chronologique les événements dont j'ai été témoin pendant ma vie, d'indiquer les impressions que j'ai éprouvées et qui me sont restées et d'indiquer {{la part que je peux y avoir pris.}} Pour atteindre mon but, je dois revenir en arrière sur des dates dont j'ai déjà parlé. Le tout se trouvera entremêlé, naturellement, avec une espèce d'autobiographie, qui ne peut avoir quelque intérêt que pour mes enfants, auxquels ce bavardage est spécialement destiné et que je n'aurais pas entrepris [p. 16] sans la demande qui m'en a été faite par Arthur.

– 1796 –

Mes premiers souvenirs des événements qui ont agité l'Europe pendant une grande partie de ma vie remontent à 1796 c.à.d. à l'époque où le Général Bonaparte après avoir passé les Alpes s'emparait de la Lombardie et commençait cette célèbre Campagne d'Italie, le plus beau fleuron de sa gloire militaire, Campagne qui fut terminée par le traité de Campoformio et l'institution de la République Cisalpine.

Lors de la première arrivée des Français en Italie nous avions notre domicile dans la Ville de Como. Cette ville fut occupée simplement par un détachement de Cavalerie française, le peu de troupes Autrichiennes qui y étaient l'ayant abandonnée, vu qu'elle ne présente aucun moyen de défense, et que comme toutes les Villes de ce genre, elle subit la domination du vainqueur sur les champs de bataille.

Le peuple Lombard à cette époque était depuis des siècles façonné au joug étranger. Le maître [p. 17] qui nous quittait avait depuis long tems exercé son autorité avec beaucoup de douceur, et par conséquent il n'était pas haï. Les Français arrivaient avec une réputation de cruauté et d'irréligion qui effrayait le peuple. {{On craignait de voir renouveler en Italie les}} atrocités commises en France à l'époque de Robespierre et du Comité de salut public. La presse, soit une ou deux gazettes qu'on publiait alors, avaient toujours eu soin de présenter ces événements sous l'aspect le plus noir.

{{Toutes les publications autorisées par les Gouvernements, présentaient les hommes qui dirigeaient les affaires en France comme des véritables cannibales, les chaires sacrées retentissaient des mêmes accusations et considéraient le Roi Louis XVI et sa famille, ainsi que la plupart des victimes de la révolution comme des véritables martyrs de la foi. Quelques émigrés français qui vécurent parmi nous furent très bien accueillis. Je me souviens d'un Abbé Delaville tant soit peu charlatan, qu'on disait grand Vicaire de l'Evêque de Nantes et qui logea chez nous pendant quelques mois, et d'un Comte de Mercy⁴⁹ qui venait quelquefois dîner à la maison. Son apparence était bien celle d'un home respectable dans son malheur. Il demeurait à Mendrisio village Suisse à deux lieues de Como. Le Gouvernement ne lui permettant pas de séjourner dans les Etats Autrichiens. Je ne peux

⁴⁹ Probabilmente l'ex vescovo Marie-Charles-Isidore de Mercy (1736-1811), refrattario alla costituzione civile del clero, ed esiliato prima a Chambéry, poi a Soletta, a Chiasso e a Mendrisio.

pas m'expliquer les motifs de cette exclusion à une époque où l'Autriche était en guerre ouverte avec la France. Mon Oncle le Marquis Bossi hébergea aussi pendant bien des années un M. Lambot jadis Précepteur des enfants du Marquis de Choiseul⁵⁰.}} [p. 17] Aussi les Français furent reçus généralement avec un sentiment d'antipathie et de terreur ; mais en même temps avec la plus parfaite soumission. La seule exception se trouve dans l'insurrection fomenté par des agents autrichiens qui eût lieu à Pavia; mais elle fût réprimée avec tant d' dureté, par des exécutions militaires, le pillage régulier de la Ville et l'incendie du Village de Binasco⁵¹ à trois lieues de Pavia, que les populations perdirent toute envie de bouger. Leur antipathie contre le gouvernement français n'en fût pas moins forte, et l'insolence militaire, les réquisitions de toutes sortes, les contributions et impôts accablants, [p. 18] les logements militaires n'étaient pas de nature à diminuer ce sentiment, quoiqu'en partie au moins cette conduite pût être expliquée si non justifiée par les nécessités de la guerre. Les belles proclamations, les promesses, les appels aux sentiments de liberté et de patrie ne manquèrent pas ; mais en fait la volonté absolue des Généraux et employés administratifs français était la seule règle suivie. La vénalité, les abus et le gaspillage des deniers publics furent continuellement à l'ordre du jour. Quoique le Général en chef les détestât, il n'était pas en son pouvoir de les empêcher, et il s'en plaint souvent dans sa correspondance avec la Directoire. Cependant il y avait un noyau d'Hommes éclairés en Lombardie qui tout en désapprouvent les excès de la Révolution française, était complètement favorables aux principes de liberté, et d'autonomie qu'elle avait proclamés. La plupart étaient des hommes distingués, connus par leurs productions littéraires et scientifiques, auxquels s'étaient aussi joints tous ceux qui [p. 19] faisaient profession d'aimer le progrès et les lumières, et qui s'occupaient des choses utiles. Le général Foy⁵² si célèbre dans les fastes parlementaires français m'a affirmé qu'étant venu à Milan à cette époque comme officier dans l'armée française il avait été surpris d'y trouver un assez grand nombre d'hommes qui entendaient les principes de liberté avec connaissance de cause et avec beaucoup de sens et de justesse. J'ai connu moi même plusieurs de ces hommes, qui avaient été nourris à l'école des Verri, des Parini, des Beccaria et qui avaient espéré pouvoir tirer un bon parti pour le pays de l'évènement de l'occupation française. {{Parini e Pietro Verri vivaient encore à l'arrivée des Français en 96}} Ils firent bien accueil aux nouveaux venues, acceptèrent des charges dans le gouvernement, et surtout dans les administrations municipales, humbles fonctions qui ne peuvent guère être remplies que par les gens du pays et dont les devoirs sont difficiles et pénibles à remplir, dans des [p. 20] tems de guerre active, pendant laquelle il faut aux frais du pays satisfaire aux exigences des armées, et à la rapacité de quelques- uns des chefs.

⁵⁰ Non individuato.

⁵¹ L'incendio di Binasco, che pose fine alle rivolte scoppiate nel pavese dopo l'arrivo delle truppe francesi, ebbe luogo il 24 maggio 1796.

⁵² Maximilien-Sébastien Foy (1775-1825), generale nell'esercito imperiale, fu deputato liberale durante la Restaurazione.

La première campagne d'Italie a été une source des grandes richesses pour plusieurs Généraux et Commissaires de guerre de l'Armée française. L'ambition du Général en chef était beaucoup plus élevée, et dès cette époque il visait ostensiblement à exercer un pouvoir absolu, et il montrait des tendances tout-à-fait aristocratiques. C'est un reproche que lui faisaient dès les premiers temps les patriotes Italiens qui l'entouraient. {{Cela m'a été affirmé par plusieurs d'entr'eux que j'ai connus plus tard, puisqu'à cette époque j'étais encore enfant.}} Ils purent voir qu'une Nation ne peut et ne doit attendre sa liberté que de ses propres efforts.

Bonaparte n'avait en vue que l'intérêt de la France et en cela il remplissait un devoir ; mais en même temps il visait à étendre son pouvoir, et agir indépendamment des ordres du Directoire, et [p. 21] souvent même contrairement à ces ordres. Il disposa des pays conquis et il les organisa à sa guise. Il n'eût garde de réunir en une seule république les Villes Italiennes qu'il avait conquises. Il créa d'abord une République Cisalpine composée de la Lombardie ci-devant autrichienne, et des provinces Vénitiennes de Bergamo Brescia et Crema. Il y eut ensuite une république Cispadane, une Transpadane, une Parthénopéenne, et même une Romaine, qui n'ont vécu que quelques semaines, ou seulement quelques jours. C'était au point que cela frisait le ridicule. {{Les populations de quelques grandes Villes avaient cependant pris la chose au sérieux et s'était organisé des corps de gardes Nationales assez imposantes particulièrement à Brescia, à Bologna, à Modène Reggio et Milan. Ce fut probablement une des causes qui engagea Bonaparte à ne pas réunir tous ces pays dans un faisceau pour suivre la maxime *divide et impera*. Un Général français qui passa en revue la garde Nationale de Bologna, dit le mot suivant : « c'est beau, mais c'est trop ».}} Je me souviens parfaitement des plantations d'arbres de la liberté, d'un char de la déesse de la liberté qui se promenait dans les rues de Como le jour de l'inauguration du dit arbre, et qui n'excitait en générale parmi les masses d'autres sentiments que la curiosité, la rire et quelquefois le dégoût. Toutes les communes avaient dû, par ordre, planter au moins un gros mât avec un bonnet phrygien au bout, sur la [p. 22] place publique. A cette époque (soit de 1796 à 1799) j'étais tellement jeune que je ne pouvais avoir d'autres opinions politiques que celles que j'entendais émettre autour de moi. Or, excepté mon père, j'étais entouré de gens qui détestaient les Français, et qui regardaient leur arrivée en Italie comme la plus grande des calamités. Cependant le mot de République chatouillait dès lors agréablement les oreilles, et par la suite si j'ai toujours également détesté la domination française c'est que tout en nous octroyant {{presque par dérision}} les mots sonores de liberté égalité etc. les français, républicains ou impériaux n'importe, nous traitaient simplement en peuples conquis, nous imposaient en tous leurs volontés, et n'avaient en vue que leurs intérêts.

Mon père lui même tenant par ses relations de famille et de société à tout ce qu'il y avait de plus ennemi de toutes ces innovations, ne se prononçait pas ouvertement. En outre déjà avancé en âge, et père de sept enfants très jeunes, il ne lui convenait pas de prendre une

part active aux affaires, cependant {{sa manière d'être prouvait qu'il penchait fortement les idées de liberté, qu'on ne séparait pas à cette époque des idées de République, et j'ai pu m'en convaincre plus tard}} par quelques notes écrites de sa main, et retrouvées dans ses papiers après sa mort.

[p. 23] En 1799, quand les armées Autrichiennes et Russes commandées par Mèlès et Suworow⁵³, battirent l'Armée française commandée par Schérer⁵⁴, leur arrivée fut saluée par les masses ignorantes comme l'arrivée de libérateurs. Je me souviens d'avoir vu le dernier détachement de troupes françaises, qui quittait la Ville de Milan pour s'enfermer dans la Citadelle, suivie par les huées de la populace. Les branches de buis, les cocardes jaunes et noires se voyaient sur les chapeaux d'un grand nombre de gamins, quand les premières troupes alliées se présentèrent pour entrer dans la Ville. {{Une ancienne statue de Philippe II, érigée à la *Piazza dei mercanti*, avait été pendant la République transformée en Brutus, le bonnet Phrygien sur la tête, et le poignard à la main avaient remplacé la Couronne et le sceptre. La populace mit la corde au cou à ce pseudo Brutus, et le jeta dans le Canal Naviglio.}} Ces démonstrations étaient spontanées, et ne pouvaient en aucune façon avoir été excitées ou payées. On croyait retrouver ce même gouvernement inoffensif qui existait avant 1796. Mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. À une longue paix avait succédé un état de guerre acharnée qui durait depuis plusieurs années. Les conséquences inévitables d'une guerre dans le pays même parcouru et foulé par des armées de différentes Nations, se firent sentir, et modérèrent bien vite les [p. 24] joies de la populace. Les nombreux Cosaques irréguliers de l'Armée de Suwarow commirent toutes sortes de désordres pillage, meurtres, incendie, stupres. Entr'autres une demoiselle d'une famille noble très connue de Milan fut violée, et mit au jour un cosaque neuf mois après. Le père maltraité personnellement par ces mêmes Cosaques, n'en resta pas moins un partisan très dévoué de l'Autriche : il fut du très petit nombre de ceux qui conservèrent cet attachement en 1814, et du nombre encore plus petit de ceux qui l'ont conservé après la triste expérience postérieure à cette époque.

Le peuple qui ne juge que par le bien et le mal du moment, prit bientôt en aversion cette domination sous laquelle il était rentré avec tant de joie. Les hommes des classes plus instruites, avaient dû {{sentir que les circonstances étaient changées, et prévoir}} qu'il était impossible de revenir à cet état de bienheureuse nullité où notre pays se trouvait à l'époque de la première invasion des Français. Dès les premiers mois de la nouvelle occupation par les Armées Austro-Russes [p. 25] les plus zélés partisans de l'Autriche durent s'apercevoir, que non seulement les circonstances, mais les prémisses et les hommes avaient aussi totalement changé. Non seulement les impôts augmentèrent d'une manière effrayante,

⁵³ Aleksandr Suvorov (1729-1800), generale russo. Nel 1799 fu al comando dell'esercito austro-russo in Italia settentrionale.

⁵⁴ Barthélemy Louis Joseph Schérer (1747-1804), generale francese. Alla testa dell'Armata d'Italia, nel 1799 il suo esercito fu sconfitto dagli austro-russi a Pastrengo, Verona e Magnano.

accompagnés {{de logements militaires}} de réquisitions de vivres en nature et de transports. Ces derniers étaient très vexatoires pour les cultivateurs surtout. {{Toutes ces avanies, et ces graves souffrances imposées aux peuples pouvaient si non se justifier, au moins s'expliquer par les dures nécessités de la guerre.}} Mais en outre un esprit de taquinerie, de persécution politique et de vengeance domina dans tous les actes du Gouvernement. Un grand nombre des hommes, qui avaient marqué dans la République Cisalpine, ou qui s'étaient simplement ralliés à elle, furent emprisonnés ; malgré que cette République eût été formellement reconnue par l'Autriche dans le Traité de Campoformio. Les cheveux coupés, soit l'absence de *queue*, était un délit de ce que l'on qualifiait de *jacobinisme*, et punit de la prison. C'est bien dès lors le même esprit mesquin introduit par François II (devenu plus tard I) dans le système gouvernemental d'Autriche, et qui depuis 1848 a fait déclarer une guerre à mort aux chapeaux mous et pointus, {{et aux paletots et redingotes de velours noir.}} Je me souviens de pauvres malheureux obligés de s'attacher une petite queue postiche, jusqu'à [p. 26] ce que leurs cheveux eussent recrus. Parmi les hommes qu'on avait arrêtés, deux cent des plus distingués furent emmenés comme otages quand l'année suivante les Autrichiens durent de nouveau déguerpir. On les conduisit à Cattaro en Dalmatie en les soumettant à toute sorte de mauvais traitement, et on les jeta en prison une fois arrivés à leur destination⁵⁵. Heureusement leur captivité ne fût pas longue. La bataille de Marengo y mit bon ordre.

Si je ne me trompe ce fut dans l'armistice même conclu, immédiatement après cette bataille, entre le premier Consul et le général Melas, que Napoléon exigea la délivrance de ces otages⁵⁶. De quoi et pourquoi étaient-ils otages, c'est ce que personne n'a jamais pu expliquer. Le fait est que j'en ai connu quelques-uns les quels conservaient le souvenir le plus pénible des souffrances éprouvées à cette époque.

Il y eut des procès politique par une commission spéciale, que rien ne justifiait. Heureusement vu les lenteurs des procédures Autrichiennes, elles n'aboutirent à aucun jugement, et les malheureux emprisonnés recouvrèrent leur liberté à l'arrivée du [p. 27] premier Consul, excepté ceux qui furent conduits à Cattaro.

Une autre mesure très vexatoire et impolitique fut celle pour laquelle l'Autriche mit en doute la validité des achats de biens nationaux, faits par plusieurs particuliers. On dut notifier et présenter les titres d'achats, et une commission *ad hoc* fut nommée pour examiner les titres. Elle n'eut pas non plus le tems de rien prononcer ; mais pendant les treize mois de séjour des Autrichiens, les acquéreurs eurent comme l'épée de Damoclès suspendue sur leur tête, puisque le gouvernement {{non seulement était réservé l'examen de chaque titre, pour vérifier s'il y avait eu bonne fin lésion ; mais}} n'avait pas même

⁵⁵ Sui tredici mesi dell'occupazione austro-russa in Lombardia, vedi Emanuele Pagano, *Alle origini della Lombardia contemporanea. Il governo delle province lombarde durante l'occupazione austro-russa 1799-1800*, Milano, FrancoAngeli, 1998.

⁵⁶ La liberazione dei deportati, sancita all'art. 13 dell'armistizio firmato dopo la battaglia di Marengo, divenne effettiva solo la firma della pace di Lunéville: cfr. Adele Butti, «I deportati del '99», *Archivio storico lombardo*, XXXIV, 1907, p. 398.

reconnu en principe la légalité de ces contrats, {{passés avec un Gouvernement que l'Autriche avait formellement reconnu.}} Il est à remarquer que c'était tous des biens de convents supprimés, et qu'il n'existait pas un seul pouce de terrain qui fût de provenance de confiscation de propriétés particulières. Les membres de ces communautés supprimées étaient indemnisés par une pension suffisante que l'Etat leur allouait. La plupart se montraient ben contents d'être retournés dans le monde, et même les vieillards en prenaient assez facilement leur parti. {{Un autre grief très sérieux fut l'introduction du papier monnaie Bank Zettel de Vienne⁵⁷ qui avait cours forcé, et qui perdant énormément portait la perturbation même dans toutes les transactions privées. Le gouvernement payait ses dettes avec ce papier monnaies à sa valeur nominale, et [p. 28] exigeait de l'argent au moins en grande partie pour le paiement des impôts. Les débiteurs purent s'acquitter envers leurs créanciers en papier monnaie toujours à la valeur nominale, quand même leurs conventions portaient que le paiement devait s'effectuer en monnaies d'or et d'argent. On inventa d'ajouter les mots "denaro sonante" aux conventions, et quand il y avait cette clause les paiements devaient s'effectuer en monnaie métallique. C'est absurde mais c'est vrai.}} [p. 27] Le fait est qu'au mois de Juin 1800 les Autrichiens quittèrent la Lombardie aussi détestés, qu'ils avaient été applaudis au Avril 1799.

[p. 28] C'est au moment de l'arrivée des Français en 1800 à la fin de Mai après le célèbre passage du S.t Bernard, qu'il y eut un combat assez vif pour le passage du Tessin près du village de Turbico, dont j'ai presque été témoin, puisque depuis notre campagne d'Induno on voyait le feu des canons français sur la côte opposée de la rivière. Nous eûmes à cette occasion une visite d'une nombreuse patrouille à Cheval, au service Autrichien, appartenant à un régiment de corps francs, commandés par un Prince de Rohan émigré français et composé en grande partie de déserteurs de la même nation, {{et le reste de vagabonds ramassés de droite et de gauche.}} Nous fumes menacés de pillage, et un de ces hommes parlant français menaça de tuer mon père ; mais ils finirent par se contenter de manger et boire, et après avoir tiré quelques coups de pistolet en l'air dans la Cour ils s'en allèrent, entraînés par un Sergent qui était survenu. Ce même Régiment avait fait beaucoup de mal dans les villages voisins, et en général ces corps francs n'étaient que des pillards, et très mauvais soldats.

Le lendemain l'armée française avait passé le Tessin, et le soir nous logeâmes six soldats français d'infanterie égarés, qui furent très bons infants, et partirent tranquillement le matin suivant, pour aller rejoindre leur corps. [p. 29] Le 2 Juin l'armée française entra à Milan, et fut accueillie avec des démonstrations de joie. Les Autrichiens se retirèrent en laissant une garnison dans la Cittadella, que nous trouvâmes assiégée, quand quelques jours après notre

⁵⁷ Le Bankozettel, ovvero l'emissione di carta moneta da parte dello Stato, furono introdotte dall'imperatrice Maria Teresa durante la guerra dei Sette Anni, ma conobbero un reale processo inflattivo con le successive guerre contro la Francia rivoluzionaria: nel 1793 erano in circolazione 27 milioni di fiorini e nel 1811 raggiungevano un miliardo: cfr. Michael Wagner, «Zwischen zwei Staatsbankrotten. Die Wiener Finanzmarkt in 18. Jahrhundert», *Wiener Geschichtsblätter*, XXXII, 1977, p. 113-143.

famille rentra en Ville. Nous habitons en vue et à portée du Canon de la Cittadella, et quelques boulets ont passé par dessus notre maison. Mais ce siège fut de courte durée la Cittadella de Milan étant une des forteresses que Melas s'engagea de faire évacuer, par l'armistice conclu après la bataille de Marengo. Le premier Consul releva dès les premiers jours la République Cisalpine, et établit un gouvernement provisoire composé de Mess. Sommariva petit Avocat sans fortune et sans causes, Ruga aussi Avocat, et Visconti noble milanais. {{Ce Visconti était le mari de la belle Visconti de Berthier. Il était oncle de Jacques Visconti que mes enfants connaissent⁵⁸}}. Cette administration en tout sujette au Ministre représentant de la France, ne se distingue que par sa rapacité. L'immense fortune dont Sommariva a joui depuis, fut faite en moins de deux ans qu'a duré cette administration, Ruga eut sa bonne part et Visconti seul ne voulut nullement tromper dans cette volerie. Il en fut tellement dégouté, qu'il finit par ne plus se mêler de gouvernement. L'année précédente la récolte avait été mauvaise et la consommation extraordinaire des deux armées, avait porté les céréales à des prix les plus élevés, je crois, qui se soient faits depuis que je suis au monde. {{N. B. En examinant mieux mes souvenirs, je crois que la véritable famine eut lieu en 1799, mais surement les prix furent encore très élevés en 1800. Beaucoup des grands fermiers, firent une fortune dans ces deux années.}}

[p. 30] Il n'y eut rien de remarquable pendant la durée de ce gouvernement provisoire. Ces dilapidations connues de tout le public, et les impôts et réquisitions de guerre étant très fortes il fut méprisé et haï par la population en général. Cette haine se portait plus sur les membres du Gouvernement, que sur le Gouvernement français, qui s'abstint de toute persécution politique à cette époque, malgré qu'en 1799 il eût eu des démonstrations très fortes contre la France et les français. Il y a bien eu un ou deux cas partiels, mais ce n'était que des abus de pouvoir de quelque individu en place, dans la but d'extorquer de l'argent.

Je me souviens du Conte Giovio de Como⁵⁹ {{écrivain médiocre qui avait la passion de se faire emprisonner, et qui avait publié quelque chose contre les Français pendant les treize mois de la domination Autrichienne.}} Il fut arrêté par ordre de Massena. Mon père obtint pour lui qu'il n'allât pas en prison, et qu'il logeât chez nous à Milan sur parole. La chose fut transigée, et Giovio fut libéré pour une somme de liv. 30000. Dans cette transaction était mêlé un Borgia Romain officier dans l'armée française. C'est je crois lui qui en eût le plus net, Massena ayant été remplacé par Brune au commandement de l'Armée d'Italie au moment où cette volerie était en train {{Mon souvenir à ce sujet est très positif. J'ai fait le voyage de Como à Milan, dans une même voiture, avec le C.^{te} Giovio, mon père,

⁵⁸ Giovanni Battista Sommariva (1762-1826), che venne poi allontanato dal governo nel 1802 con l'avvento della Repubblica italiana per le sue malversazioni della finanza pubblica insieme a Sigismondo Ruga, e Francesco Visconti Aymi (1770-1808): sua moglie, Giuseppina, è passata alla storia per la sua tormentata storia d'amore con il generale Berthier di stanza in Italia; Giacomo Visconti Aymi, affiliato alla carboneria e amico di Mazzini, conobbe a partire dal 1833 anche lui, come Benigno Bossi, l'esilio in Svizzera e in Francia.

⁵⁹ Conte Giovanni Battista Giovio (1748-1814), letterato. Lontano dalle idee rivoluzionarie e religioso devoto, durante la restaurazione austro-russa del 1799-1800 scrisse una dura invettiva contro i francesi e Bonaparte (*La conversione politica, o Lettere ai Francesi. Epiloghi...*, Como, 1799) che gli costò una breve incarcerazione.

et un officier français, qui était censé garder M. Giovio. Le fils aîné du C.^{te} Giovio⁶⁰ était mon plus intime et ancien ami de première enfance}}. On disait alors que Brune n'en voulut point profiter, en effet il était loin d'être voleur comme Massena. Cette anecdote peut donner une idée du sans-façon avec lequel on volait à cette époque. Thiers dans son histoire⁶¹ se garde [p. 31] bien de laisser soupçonner même les abus énormes et effrontés qui avaient lieu de la part de toutes les administrations et de plusieurs généraux. Massena en Italie et Soult en Espagne furent les deux plus distingués sous ce rapport. Moncey est le seul que j'aie toujours entendu citer comme incorruptible.

L'armistice conclu après la bataille de Marengo fut dénoué, et la guerre reprit et continua encore quelque temps avec des résultats variés. Dans le traité de Lunéville qui y mit fin l'existence de la Rép[ublique] Cisalpine protégée par la France fut reconnue, et ses limites portées jusqu'à la ligne de l'Adige.

La Ville de Vérone se trouva moitié Autrichienne et moitié Cisalpine. A cette époque cette Ville n'était pas fortifié. L'importante ligne des forteresses de Mantoue, Legnago e Peschiera se trouva comprise dans les limites de la Cisalpine. {{Le Novarais, la Lomeline, Vigevano provinces qui avaient été cédés par l'Autriche au Piémont, au milieu du 18^{me} siècle furent -réunies à la Cisalpine, ainsi que la Duché de Modène et Reggio.}} Les dix-huit ou dix-neuf mois qui s'écoulèrent depuis la rentrée des Français au dit traité de Lunéville, il n'y eut pour ainsi dire point d'organisation fixe de notre pays. On ne savait vraiment pas où l'on aboutirait. Les impôts étaient très lourds ; mais désormais les populations étaient accoutumées à les supporter. De travaux d'utilité publique il n'en était pas question. Le tout ensemble était monotone, et n'était pas même égayé comme précédemment pour les fêtes et farces républicaines. Il y avait assez d'ordre de tranquillité et de sécurité. Dans notre famille il n'y eut aucun [p. 32] événement à signaler. Nous étions toujours sept enfants, suivant chacun nos études selon notre âge, tous réunis dans la maison paternelle, et prenant toutes nos leçons à la maison. Je possédais la langue française, un peu d'allemand, Histoire et Géographie, mathématiques élémentaires, et j'étudiais le latin, un peu de rhétorique, et même les éléments de logique et métaphysique, tout en continuant les mathématiques. Ce ne fut que deux ans plus tard que je suivis les cours publics du lycée. Les leçons de sciences et de rhétorique m'étaient données par un Professeur Gianella⁶² ex jésuite, duquel j'ai conservé le plus doux souvenir, et qui avait vraiment l'apparence de s'intéresser beaucoup à moi. J'ai continué à prendre des leçons de lui, une année ou deux après la mort de mon père.

Tout de suite après la conclusion de la paix le premier Consul pensa à nous donner une organisation définitive. Il appela à Lyon à peu près cinq cents Italiens, chargés (soi disant)

⁶⁰ Il conte Benedetto, che entrerà poi nella Guardia d'onore regia.

⁶¹ Si riferisce all'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1862) d'Adolphe Thiers: alla conquista dell'Italia è dedicato il vol. IV.

⁶² Carlo Francesco Gianella (1740-1810). Prima dei rivolgimenti napoleonici, insegnò all'Accademia di Brera e all'Università di Pavia teologia e fisica e matematica.

de délibérer sur la future constitution du pays ; mais, comme à l'ordinaire, il en avait posé les bases, et Talleyrand fut chargé de diriger la discussion et l'élection du chef de l'Etat.

Quand tout fut préparé le Premier Consul partit de Paris pour se rendre en personne auprès de l'Assemblée qu'on appelait les *Comices de Lyon*. On décréta une République Italienne, avec un Président nommé pour dix ans et rééligible indéfiniment, [p. 33] avec des collèges électoraux qui devaient nommer un corps législatif et un Sénat. Cela va sans dire que le Président réunissait dans ses attributions tous les pouvoirs importants, et que les fonctions des corps délibérants se réduisaient à peu près à zéro. Je tiens de membres de ces Comices que l'élection à la Présidence était tombée sur Melzi, mais cela ne faisait pas le compte du premier Consul.

Dans un bref discours qu'il adressa à l'assemblée, il dit qu'il *acceptait* la charge de Président {{(qu'on ne lui avait pas offerte)}}, pour le bien des Italiens, qui auraient de la sorte l'appui et la protection de la France. En saisissant ce pouvoir son but n'était pas seulement de dominer la Rep[ublique] Italienne, il voulait en même temps accoutumer les Français à l'idée d'un pouvoir stable. Ce fut en effet très peu de temps après qu'il se fit seul Consul à vie. De là à être Empereur le pas fut plus grand en apparence qu'en réalité.

[p. 34] Cette création ou plutôt nouvelle dénomination donnée aux provinces lombardes, avait lieu en Janvier 1802. Le gouvernement provisoire des trois cessa, et le Comte Melzi-d'Eril en qualité de Vice-Président fut installé à la tête d'un nouveau gouvernement qui avait des formes plus stables et régulières que le précédent. Trois collèges électoraux classés comme suit: les propriétaires, les commerçants, et les industriels⁶³ devaient élire le Conseil législatif chargé de faire les lois sur la proposition du Président. L'administration était entièrement dévolue à celui-ci. Il était assisté par une consulte législative, qui élaborait les projets de lois à proposer au conseil. Il y avait aussi un corps de censure, qui devait avoir le droit de censurer les actes du gouvernement. Inutile d'ajouter que cette dernière institution ne fut jamais qu'une lettre morte. Cependant l'époque du Gouvernement de Melzi, est décidément celle où notre pays fut le moins mal gouverné depuis que je suis de ce monde⁶⁴. Melzi était un homme très honorable {{d'une capacité bien au dessus de la moyenne}} doué de sentiments libéraux, et aimant sincèrement son pays. Il fit tout le bien qui était en son pouvoir, et soutint autant qu'il pût même vis-à-vis du maître les intérêts de sa patrie. L'industrie fut encouragée, des travaux public grandioses furent entrepris, les sciences et les lettres protégées ; {{les débats publics établis pour les procès criminels, et les tribunaux composés des jurisconsultes les plus respectables, jouirent d'une grande réputation, de science et d'incorruptibilité.}} Les

⁶³ Com'è noto, in realtà il terzo collegio era quello dei «dotti».

⁶⁴ Sulla politica filo-nobiliare e moderata di Melzi cfr. Carlo Capra, «La carriera di un "uomo incomodo" (i carteggi Melzi d'Eril)», *Nuova rivista storica*, LII, 1968, pp. 147-168 e Livio Antonielli, *I prefetti napoleonici. Repubblica e Regno d'Italia*, Bologna, il Mulino, 1982.

impôts élevés mais supportables étant distribués avec ordre, et sans abus. Tout était à organiser, administration, instruction publique, travaux.

L'armée était à créer presque entièrement.

[2^e Cahier, p. 35] Il n'y avait que quelques demi brigades (comme on appelait alors les régiments) de Cisalpins, qui cependant dans les occasions s'étaient très bien battus. Il fallut naturellement organiser la conscription détestée de tout le monde ; mais on s'y soumit comme à un mal prévu et inévitable sous un gouvernement fondé sur le militaire comme était celui de Bonaparte. On n'en voulut pas à Melzi, on sentit parfaitement que c'était hors de ses pouvoirs de l'éviter, {{et les hommes raisonnables, moins entichés des anciennes habitudes, soutirent que dans les circonstances de l'époque c'était le mode le plus équitable de pourvoir au recrutement de l'armée.}}

Ce fut dans l'hiver et le printemps de 1802 que mon père fut appelé à rédiger le plan d'organisation de la garde du Président. Ce plan fut mis à exécution après la mort de celui qui l'avait rédigé, arrivée au Mois de Juin de la même année⁶⁵. Cette garde du Président devint ensuite la garde Royale dont je parlerai plus tard. Melzi voulait aussi charger mon père de rédiger un projet de loi de conscription. Je crois que la mort le surprit avant qu'il ait pu s'occuper de ce nouveau travail, ou peut être y a-t-il renoncé pour complaire à ma mère, qui avait horreur qu'il acceptât cette mission. Elle lui dit un jour, en ma présence, qu'en se chargeant de cette tâche, il se serait rendu odieux à toutes les familles, et qu'il devait nécessairement immoler ses enfants les premiers pour donner l'exemple. Cette observation hardie faite par une femme sensée, ordinairement soumise à son mari qu'elle aimait et estimait très sincèrement, donne la mesure de l'aversion qu'on avait dans le pays pour la conscription militaire⁶⁶.

L'organisation de la nouvelle République Italienne, dans toutes ses parties administratives, judiciaire et [p. 36] militaire marcha très promptement. Et c'est remarquable qu'un pays qui ne s'était jamais gouverné par lui même pût présenter un nombre suffisant d'hommes capables de former cette organisation, et d'être à la tête de chacun des départements. Ils durent en vérité se guider sur ce qui existait en France, et il leur fut prescrit de suivre les mêmes bases. Cependant l'imitation ne fut pas servile, et ils surent quelquefois s'éloigner dans plusieurs détails importants du modèle qui leur était prescrit. Pendant toute la durée de la République Italienne et du Royaume d'Italie, les Ministères eurent à la tête presque exclusivement des Italiens. Il n'y eut d'exception que pour le Ministère de la guerre, qui fut quelquefois donné à un français. Les tribunaux furent composés en entier de juges Nationaux, qui se montrèrent tout-à-fait à la hauteur de leur mission.

⁶⁵ La storiografia tuttavia attribuisce il regolamento della guardia del Presidente all'incarico del portafoglio della guerra Tordorò: cfr. Emanuele Pigni, *La Guardia di Napoleone re d'Italia*, Milano, Vita e Pensiero, 2001, pp. 21 ss.

⁶⁶ Sull'introduzione della coscrizione e sui risentimenti in merito dell'élite notabile al governo cfr. Franco Della Peruta, *Esercito e società nell'Italia napoleonica*, Milano, FrancoAngeli, 1988, pp. 39-52.

Pendant le Gouvernement de Melzi la législation civile resta à peu près dans l'ancien état. {{Déjà pendant le Gouvernement provisoire des trois,}} l'abolition des majorats avait eu lieu, et la loi générale de succession avait été changée et réglée sur les principes de la loi française. Auparavant l'ordre de succession variait selon les statuts particuliers de chaque Ville.

Par l'abolition des majorats je perdais définitivement mon droit au considérable majorat de famille, dont mon Oncle était en possession, qui fût libéré entre ses mains, et à sa mort partagé entre ses cinq filles. C'était une revenue nette d'à peu près 50.000 fr, en excellent [p. 37] immeubles, soit ruraux, soit Maisons dans la Ville. {{Avant 1796 j'étais l'héritier apparent de ce majorat, la Rép. Cisalpine me débouta, le retour des Autrichiens en 1799 me rendit mes anciens droits et enfin j'en fus privé de nouveau et en dernier ressort, par le retour des français en 1800.}} Par contre mon père, par les changements dans la loi générale de succession, était appelé à partager l'héritage d'un riche et très vieux parent, le Marquis Rovida aliéné depuis sa première jeunesse, et par conséquent interdit et incapable de tester. Mon père étant mort avant lui, nous nous trouvâmes éloignés d'un degré, et par conséquent nous perdîmes tout droit de participer directement à cet héritage. Les autres héritiers étaient le frère et les trois sœurs de mon père survivantes. Toutes les trois avaient été religieuses, et étaient sorties du Couvent, par l'abolition d'une grande partie des ordres religieux restants, qui eût lieu à l'époque de la République Cisalpine, je ne saurais pas dire précisément dans quelle année. On n'avait laissé debout que les Couvents de mendiants, je crois pour ne pas charger le Trésor de l'Etat de pensions viagères, sans compensation pour le dit Trésor sur des biens dont les ordres mendiants étaient complètement dépourvus. {{Plus tard même les couvents de mendiants furent abolis, et en 1814 il n'en restait plus un seul dans toute le Royaume d'Italie.}} Les religieux et religieuses sortant des couvents supprimés rentraient dans la vie civile, et reprenaient tous les droits qu'ils avaient perdus en entrant.

Le Gouvernement de Melzi ne dura que deux ans e quelques mois. Napoléon s'étant fait Empereur en 1804, il se déclara aussi Roi d'Italie, et en 1805 il fut couronné comme tel dans la Cathédral de Milan. Il reçut la Couronne de fer des mains de l'Archevêque ; mais il la posa lui même sur sa tête, et ensuite sur celle de l'Impératrice Joséphine. Il voulut constater que son autorité ne venait que de lui-même, et non du consentement du clergé.

[p. 38] Je faisais à cette époque ma première année de droit au lycée de Milan. Mes opinions ou plutôt mes sentiments politiques commençaient à se développer. Ce changement d'une forme républicaine à une forme monarchique absolue, me déplut extrêmement. Quoique même sous la forme républicaine nous fussions bien loin de jouir d'indépendance et d'un degré raisonnable de liberté ; cette forme nous laissait l'espoir d'acquérir l'une et l'autre à la première secousse, ou au premier revers qu'éprouverait l'homme qui pour le moment était le maître de la situation. Le désir et l'espoir de secouer une fois le joug de l'étranger étaient des sentiments déjà bien répandus parmi la jeunesse, et

surtout parmi les étudiants. Cependant à cette époque personne ne pouvait songer à opposer une résistance matérielle, au pouvoir prépondérant qui nous dominait, et {{par conséquent tout le monde se soumettait sans arrière pensée.}} En même temps l'activité brillant de ces Gouvernements, les nombreuses places dont il disposait, les carrières lucratives et honorifiques auxquelles on pouvait aspirer, lui firent un certain nombre de partisans dévoués. N'ayant jamais aspiré à rien je ne fus jamais de ce nombre. Quand l'Empereur vint à Milan pour se faire couronner comme Roi d'Italie, la Ville forma un corps de gardes d'hommes volontaires pour le recevoir. [p. 39] Je fus invité à y entrer, et jeune comme j'étais (j'avoue ma faiblesse) j'aurais volontiers accepté, et fait une petite encoche à mes sentiments républicains et d'indépendance nationale, pour avoir l'accès à toutes les fêtes du couronnement, que mon uniforme m'aurait procuré. Cette invitation mit au désespoir ma pauvre mère, qui redoutait par dessus tout de me voir endosser un costume militaire, et craignant que cela ne pût me conduire plus tard à embrasser sérieusement cette carrière. Sa crainte n'était pas au reste sans fondement car avant le départ de l'Empereur on offrit à ceux des gardes d'honneur qui voulurent entrer dans l'armée le grade d'officier {{dans le corps des Vélites de la garde qu'on allait organiser.}} Plusieurs de mes {{amis acceptèrent, et quelque uns eurent ensuite une carrière assez brillante. Il est donc très probable que je n'aurais pas résisté à la tentation. Quand ces gardes d'honneur furent présentées à Napoléon il leur fit une algarade sur la mollesse des Italiens, qui a sûrement influencé la décision d'un bon nombre d'entr'eux.}} Voyant le chagrin que cette invitation causait à ma mère, je la consolai en lui disant que j'irais immédiatement donner mon refus, quoique mon désir personnel fût d'accepter. Quand je me présentai à la municipalité pour donner ma réponse négative, les employés me dirent qu'il fallait répondre par écrit, et je crus apercevoir qu'ils disaient cela pour m'effrayer sur les conséquences de mon refus. Ce fut pour moi une raison de plus pour persister, et j'écrivis une réponse sur un mauvais morceau de papier qu'on me présenta au bureau, et je la motivai sur la [p. 40] nécessité où j'étais de ne pas interrompre mes études. C'est à cette époque que je fus interrogé comme étudiant par l'Empereur, et que j'eus le sang-froid de lui répéter la question avant de répondre {{pour m'assurer de n'avoir pas mal compris}}, vu que la question avait été posée dans un langage bâtard de français et italien. Il paraît que S. M. avait oublié en grand partie sa langue paternelle. En conséquence de mon refus d'être garde d'honneur je n'ai vu des fêtes du couronnement que ce qui s'est passé dans les rues et places publiques, {{soit les Revues, les feux d'artifices et le passage du cortège le jour du Couronnement.}}

L'entrée dans la Cathédrale le jour là était bien libre, mais on ne voyait rien, parce que la partie de cet immense édifice où se passait la cérémonie était séparée du reste par des échafaudages, des barricades et des textures. Les cérémonies et les parades n'empêchaient pas Napoléon de s'occuper d'affaires publiques et particulièrement de l'organisation du nouveau Royaume. Eugène Beauharnais fils de l'Impératrice Joséphine avait accompagné

son Impérial beau-père à Milan, il s’y fit connaître d’abord par ses nombreuses galanteries, et par son genre français par excellence ; montrant le plus grand mépris pour tous les usages, et les hommes du pays qu’il était destiné à gouverner. [p. 41] Il n’en fut pas moins nommé Vice roi du Royaume d’Italie, avec le titre de Prince. Il eut une cour montée en diminutif sur le modèle de la Cour Impériale. Melzi fut mis de côté, récompensé cependant par la magnifique sinécure de grand Chancelier garde des sceaux du Royaume, et le titre héréditaire de Duc de Lodi, avec une dotation en immeubles de cent mille francs de rente. Melzi quoique chef d’une famille de très ancienne noblesse, ayant même le titre de grand d’Espagne, n’avait que très peu de fortune.

L’organisation du Royaume d’Italie marcha promptement toujours en diminutif sur le modèle de l’Empire. Nous eûmes le Code civil (dit Code Napoléon) {{C’est, je crois le seul véritable bienfait dont nous soyons redevables à Napoléon.}}, le Code pénal, et les Codes de procédure français. Une commission de nos meilleurs jurisconsultes fut chargée de rédiger pour le Royaume un projet de code pénal adapté au pays. Ce projet fut publié et au dire des hommes les plus compétents était une œuvre de grand mérite, et remédiait aux nombreux défauts dont le code pénal français est entaché, défauts généralement reconnus maintenant et auxquels on a en partie remédié par des lois postérieures⁶⁷. Mais le maître, comme tous les maîtres absolus, ne voyait rien de beau comme l’uniformité sans nuances dans tous les pays soumis à sa domination, il fut décrété que nous aurions le même code pénal que la France. Il [p. 42] fut aussi bien que les autres codes simplement traduit en Italien, et ces traductions furent pour nous le texte légal. L’organisation administrative et législative ne différa pas beaucoup de celle de la ci-devant Rép[ublique] Italienne sauf l’institution du Sénat. Il y eut un corps législatif toujours à l’instar de celui de l’Empire. Les membres de ce corps avaient un appointement annuel. Deux ans après son installation ce corps s’avisa de rejeter la loi sur l’enregistrement qui lui était proposée par le Gouvernement. Alors un arrêté Royal changea le mode de rétribution des membres du dit Conseil, et prononça qu’ils auraient une indemnité pour chaque séance. La session fut suspendue et le Conseil Législatif ne fut plus convoqué. Il ne fut pas aboli mais il n’existait plus que nominale et pour mémoire.

Du reste tout était modelé à peu près sur les institutions de l’Empire. {{Outre les corps dont je viens de parler nous eûmes aussi le Conseil d’Etat, des Ministres, des Préfets et sous Préfets etc. Trois collèges électoraux des savants, des propriétaires et des commerçants choisis par le Roi devaient élire le Conseil législatif et devinrent des instruments inutiles, quand on laissa s’éteindre ce Conseil. Cette institution des collèges électoraux était particulière au Royaume d’Italie.}} La garde du Président devint Garde Royale et reçut

⁶⁷ Sui lavori per la redazione di un codice penale, guidati dal Gran Giudice Giuseppe Luosi, cfr. Ettore Dezza, «Appunti sulla codificazione penale del primo Regno d’Italia: il progetto del 1809», in Sergio Vinciguerra (ed), *Diritto penale dell’Ottocento. I codici preunitari e il codice Zanardelli*, Padova, Cedam, 1993, pp. 101-182 e Adriano Cavanna, «Codificazione del diritto italiano e imperialismo giuridico francese nella Milano napoleonica: Giuseppe Luosi e il diritto penale», in *Ius Mediolani. Studi di storia del diritto milanese offerti dagli allievi a Giulio Vismara*, Milano, Giuffrè, 1996, pp. 659-760

beaucoup d'extension ; mais outre les corps formés de l'élite des soldats de l'armée, il y eut un régiment de Vélites composé de jeunes gens auxquels les familles devaient faire deux cent francs de pension annuelle qu'on ajoutait à leur solde, et un corps de gardes d'honneur à cheval [p. n.n.] devant apporter 1200 fr par an. Ces corps existèrent dans le Royaume d'Italie cinq ou six ans avant qu'ils fussent introduits dans l'Empire⁶⁸. {{Les premiers temps ils furent censés volontaires, plus tard ils furent recrutés par un tirage au sort forcé. Quand on avait le bonheur de tirer un numéro qui vous exemptait du service dans ce corps d'élite, on tirait encore au sort après dans la ligne. Mon frère Galéas a été dans ce cas et a du faire un remplaçant dans la ligne. On n'admettait pas de remplaçant dans les gardes d'honneur.}} Toute l'Armée fut aussi bientôt organisée sur un pied bien respectable ; et cette organisation resta toujours complètement distincte et séparée de celle de l'Empire.

Quand une année après le Vice roi épousa la Princesse Amélie de Bavière, une cour complète fut établie. Les Chambellans, les Ecuyers, les Dames d'honneur intitulés du Roi et de la Reine d'Italie firent leur service régulier auprès du Vice roi et de la Vice reine. On chercha à y attirer tant qu'on put les membres de l'ancienne noblesse, quelques-uns et quelque unes acceptèrent d'autres furent récalcitrants. J'eus moi même à résister à quelques assauts, {{et je déclinai l'honneur}} non sûrement par principe d'orgueil nobilier ; mais par l'antipathie que j'ai toujours eue pour le métier d'employé de Cour, qui avec tous ses beaux noms se réduit toujours au métier de domestique de personne. Surtout avec le système français pour lequel ces employés ont un appointements fixe, et un service d'antichambre régulier à tour de rôle.

La Vice reine se montra douce, affable, et aimant à faire le bien. Elle fut généralement aimée, et excita la sympathie des honnêtes gens, surtout [p. n.n.] par ses infortunes conjugales. Le Prince Beauharnais ne changea rien après le mariage à sa conduite galante, qui serait mieux qualifiée en l'appelant simplement débauchée. Dans sa position de prince Vice roi il ne lui fut pas difficile d'arriver à toutes les femmes galantes de la Ville: c'était à qui pouvait l'avoir. Cet amour pour tout le sexe féminin fit cependant qu'il n'eut point de maîtresse en titre, et ce fut pour le pays un grand inconvénient de moins, et une porte de moins ouverte à la séduction et à la corruption. Il distingua bien quelquefois quelques unes des dames de palais, mais ce ne fut jamais de longue durée. S'il n'avait eu que ce vice là le public se serait borné à rire des aventures et des commérages qui en sont les conséquences. Ce qui lui attira l'animadversion générale du pays, ce fut le peu de cas qu'il fit des Italiens, et je dirai plus le mépris injuste qu'il montra pour eux. L'expédition des affaires de sa Chancellerie était confiée à un Français M. Méjan⁶⁹ avec le titre de Secrétaire du Viceroi. Le Prince avait pleine confiance {{en son secrétaire particulier}}, et n'en avait aucune dans les

⁶⁸ I veliti italiani in realtà erano esemplati sui *Vélites* francesi della Guardia imperiale: cfr. E. Pigni, *La Guardia di Napoleone*, pp. 117 ss.

⁶⁹ Étienne Méjan (1766-1846), avvocato e giornalista francese; fautore degli ideali rivoluzionari, nel 1789 pubblicò i resoconti dell'Assemblea nazionale. In disparte durante gli anni del Terrore, dopo il 18 brumaio fu segretario generale della prefettura della Senna e poi segretario del Viceré Eugenio di Beauharnais.

Ministres Italiens qui présidaient aux différentes branches de l'administration : {{Son autorité était assez bornée, et lui}} même s'occupait très peu d'affaires, et n'entendait rien [p. 43] à l'administration ni à l'art de gouverner. Mieux aurait valu qu'il ne se fut absolument mêlé de rien que de se mêler, comme il fit quelquefois de la manière la plus odieuse de l'administration de la justice.

J'en donnerai pour premier les deux faits suivants. C'était à la première ou seconde année de l'organisation des gardes d'honneur dont j'ai parlé. Les légations venaient d'être enlevées à la domination du Pape pour former trois nouveaux départements du Royaume d'Italie. Les préfets qu'on y envoya furent chargés de tâcher de recruter des volontaires pour les dites gardes d'honneur. Un misérable {{nommé préfet dans un de ces départements}} le Sieur Villata⁷⁰ milanais bien connu avant et après par sa bassesse et sa vénalité, voulut se distinguer par son zèle. Il fit accroire à quelques jeunes gens de bonnes familles, que les gardes d'honneur étaient des espèces de chambellans et employés de cour, et il leur fit prendre l'engagement. Ils arrivèrent à Milan avec des culottes de soie rose et des tournures très risible, et ils furent au désespoir quand ils se virent logés dans une caserne, et simples soldats de cavalerie, obligés de panser leur cheval, de balayer l'écurie. Ils furent mis quelques jours après aux arrêts pour quelque faute de discipline. Irrités, désespérés, ils combinèrent de désertir ; [p. 44] mais ne connaissant pas le pays ils exécutèrent leur plan de la manière la plus maladroite possible, et ils furent immédiatement repris. Comme de raison ils passèrent devant un conseil de guerre {{sous la grave accusation de désertion avec complot.}} Si la sévérité du Code militaire les eut condamnés inexorablement à la peine de mort, c'était le cas, ou jamais, pour l'autorité Royale d'exercer son droit de grâce. Loin de là, le défenseur ayant fait valoir en faveur des accusés que d'après une disposition positive de la loi militaire, les nouvelles recrues ne sont censées connaître la loi qu'après avoir été un temps déterminé sous les drapeaux, et que ce terme n'était pas expiré pour ses clients, le Conseil de guerre penchait beaucoup pour l'acquiescement ; mais il reçut ordre du Vice roi de passer outre, et deux ou trois de ces malheureux furent fusillés. J'étais lié avec l'Avocat défenseur, qui était dans un état d'indignation profonde. Toute la Ville en fut aussi indignée et attristée à un point inouï.

Une autre fois il voulut donner en mariage à un de ses aides de camp français (le Général Duthoir⁷¹), une riche héritière de Crémone encore mineure. [p. 45] Ce Général était un étourdi sans le sou et criblé de dettes, et par conséquent le tuteur et le Conseil de famille refusèrent leur consentement sans lequel par la loi {{le mariage ne pouvait être célébré.}} Le Procureur général près le Tribunal civil dans l'exercice de ses fonctions sans hésiter homologua l'acte du Conseil de famille. Le Vice roi voulut le destituer ainsi que le juge de paix qui avait présidé le conseil de famille, aussi dans l'exercice de ses fonctions

⁷⁰ Michele Villata (1776-?), dal 1811 prefetto del dipartimento del Musone, dopo una brillante carriera nell'amministrazione centrale: cfr. L. Antonielli, *I prefetti dell'Italia napoleonica*, pp. 405-406.

⁷¹ Pierre-Joseph Duthoir, già maresciallo dell'artiglieria a cavallo della Guardia dei consoli.

d'après la loi. Le tuteur fut même momentanément arrêté ; mais la famille et les autorités judiciaires eurent recours directement à l'Empereur, qui n'entendit pas de cette oreille-là. Le Vice roi dut reculer, et la jeune fille ne fut pas sacrifiée à l'avidité d'un aventurier.

Je me suis étendu sur ces deux cas tout-à-fait particuliers, et sans intérêt par eux-mêmes pour montrer comment était motivé le sentiment presque général d'aversion qu'on éprouvait pour cet homme, qu'un écrivain français très spirituel {{M. Debeyle qui a écrit sous le pseudonyme de *Baron de Stendhal*. M. Debeyle a vécu pendant plusieurs années à Milan, du temps du Royaume d'Italie}} de ma connaissance a si bien qualifié. Il met dans la bouche d'un officier Italien les mots suivants : « il ne fut jamais qu'un Marquis français chez nous »⁷². En effet il en avait toute la morgue et l'insouciance. Il se piquait d'exécuter et faire exécuter à la lettre les ordres de son beau père, et même d'en exagérer la portée, en préjudice de la population. [p. 46] Il n'y a pas d'exemple qu'il ait jamais fait une représentation quelconque dans l'intérêt du pays qu'il gouvernait. Et certes les occasions n'auraient pas manquées. Notre principal impôt l'impôt foncier, réglé sur un ancien cadastre très bien fait, était d'une percept[ion] très simple et peu coûteuse, et pouvait, pour ainsi dire, être augmenté à volonté, aussi il fut graduellement poussé à un point que dans quelques départements surtout dans les anciens états de Venise les propriétaires incapables de payer abandonnaient leurs terres au fisc. Dans les départements autour de Milan bien des terres payaient plus de la moitié du revenu. Toujours est que notre impôt foncier était largement le double en proportion de ce qu'on payait en France, et que nous aurons identiquement tous les autres impôts directs et indirects qui existaient dans l'Empire proprement dit.

C'était là un grief bien réel, mais le Vice roi était bien content de pouvoir augmenter le budget, envoyer les 30 millions de contribution annuelle à la France, entretenir les régiments français qui tenaient garnison dans le Royaume, et suffire aux frais d'une Cour splendide, d'une administration dispendieuse, et d'une armée Italienne tellement nombreuse qu'elle absorbait la plus gros des dépenses de l'Etat, conséquence inévitable de l'état de guerres continuelles, qui furent l'essence du gouvernement de Napoléon. Cette armée prit part [p. 47] à toutes les guerres de l'Empire, et se distingua dans maintes occasions.

Les généraux français, l'Empereur lui même lui rendirent justice sous ce rapport. Il n'y avait que le Vice roi qui saisissait toutes les occasions pour montrer le peu de cas qu'il en faisait. Aussi les soldats italiens le détestaient, tout en partageant avec les soldats français l'enthousiasme pour la personne de l'Empereur. Et cependant c'est avec ces troupes que le Vice roi, se fit plus tard une réputation de bon général, quand elles firent sous ses ordres

⁷² In *Rome, Naples, Florence* (I, ed. H. Martineau, Paris, Le Divan, 1927, p. 46), Stendhal aveva scritto qualcosa di diverso, anche se il senso è più o meno vicino a quanto riferisce Bossi: « La femme d'un riche banquier, madame Bignami, refusa, dit-on, d'être dame du palais, parce qu'on voyait que le prince Eugène, véritable marquis français, beau, brave et fat, ne prisait que la noblesse, et *aristocratisait* constamment les mesures de son beau-père ».

toute la retraite de Russie à l'arrière garde {{de la grande armée}}. Le meilleur Général du monde n'aurait pu soutenir cette épreuve, si ses soldats n'étaient d'un courage ferme et inébranlable, et d'une discipline la plus parfaite. Avant cette retraite, dans les campagnes de 1805 et 1809, les talents stratégiques du Prince Eugène ne parurent sûrement pas d'une manière bien brillante.

En 1809 il commandait le corps d'armée d'Italie, et d'échecs en échecs il fit une assez mauvaise retraite, en sacrifiant inutilement beaucoup d'hommes, d'après le dire des hommes du métier, surtout dans une affaire assez chaude sur les hauteurs de Caldiero (entre Brescia et Vérone) où la garde Royale souffrit considérablement. {{Tous les généraux blâmèrent hautement les dispositions prises par le Vice roi dans cette occasion}}⁷³. Les Autrichiens seraient sûrement venus nous faire une visite à Milan cette année là, si les éclatantes victoires [p. 48] que Napoléon remportait en Allemagne ne les avaient forcés à la rétrograder.

Le sentiment de gloire nationale aidait à cette époque les français à supporter les lourdes charges en hommes et en argent qu'imposait au pays ce système de guerres continuelles contre toute l'Europe occidentale. Nous étions forcés à contribuer proportionnellement autant et même plus que les français, sans profiter notre part de cette auréole de gloire qui couronnait exclusivement le nom français, sans refléter le moins du monde sur les auxiliaires qui avaient contribué leur bonne part pour la conquérir.

C'est donc bien naturel que nous eussions dès le commencement en aversion un gouvernement qui nous imposait des charges énormes, sans aucune compensation. La conduite de l'homme qui était censé à la tête de ce gouvernement, n'était nullement faite pour adoucir ce sentiment, et il fut personnellement détesté plus que le système. De 1809 à 1813 et au commencement de 1814 les désastres d'Espagne, de Russie, {{et la dernière campagne d'Allemagne, bataille de Leipzig etc.}} aggravèrent tellement la situation qu'elle devint presque insupportable. La preuve en est que la France elle même était tellement harassée qu'en 1814 les alliés furent reçus à Paris comme des libérateurs. Thiers dans son histoire du Consulat et de l'Empire décrit parfaitement l'état de lassitude où étaient les populations⁷⁴. {{J'ai un souvenir vif de cette époque pendant laquelle on}} vivait comme dans un cauchemar perpétuel. A la fin de 1813 j'ai assisté, comme officier de la garde civique, à la réception des débris de régiments [p. 49] italiens arrivant d'Espagne. La mine et la tenue sévère et martiale de ces hommes endurcis à la fatigue, aux privations, et à une vie de dangers de tous les jours et des toutes les heures étaient vraiment imposantes ; mais la vue de ces beaux régiments partis en grand complet, revenant réduits à quarante ou cinquante hommes chacun, produisit sur moi, et je suppose sur tous les spectateurs, une impression de tristesse impossible à exprimer en paroles, et une profonde indignation

⁷³ Bossi menziona le pesanti sconfitte subite dal viceré Eugenio contro l'arciduca Carlo d'Asburgo a Sacile e nel Friuli, che misero a repentaglio la successiva vittoria di Wagram.

⁷⁴ Si veda diffusamente il vol. XVIII dell'*Histoire du Consulat*.

contre celui qui avait sacrifié à son capricieux orgueil un si grand nombre de nos concitoyens, arrachés par force à leur paisibles travaux {{ Les troupes qui venaient de Russie avaient encore plus souffert: quelques semaines avaient suffi pour détruire presque complètement une des plus belle et plus nombreuses armées qui se soient vues dans le cours des siècles. Par exemple les gardes d'honneur parties au nombre de 500 il n'en revint que 13, lesquels n'étaient qu'une partie du dépôt qui suivait l'armée. Les autres y périrent presque tous, et un très petit nombre furent faits prisonniers. Il est facile de penser qu'un très grand nombre de familles connues furent dans le deuil}}.

A cette époque (1813) on avait déjà levé deux conscriptions anticipées, augmenté encore les impôts, et pour dernière ressource les communes furent *forcées* de faire de offres *volontaires* proportionnées à l'étendue et aux produits de leur territoire. On voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le Soleil. L'Autriche a tout dernièrement imposé en Lombardie un emprunt qu'elle a qualifié de *national et volontaire*, et qui est distribué au prorata des impôts, perçu par le receveur des contributions, avec les mêmes privilèges que pour les contributions.

Les partisans du Gouvernement français furent toujours en immense minorité dans le pays ; mais à cette époque il ne restait plus en sa faveur que les hommes qui vivaient aux frais de l'Etat. Comme je l'ai dit je partageais le sentiment général {{depuis que j'ai commencé à penser}}, et ne désirais que qu'on pût agir pour secouer le joug. Tous mes vœux étaient pour l'indépendance et l'autonomie de ma patrie. [p. 50] Jusqu'au moment de la débâcle personne n'a pu croire possible d'agir. Aussi jusqu'à ce moment tout se bornait pour moi à des vœux et à des imprécations ; me trouvant au dehors de toute possibilité de m'occuper activement de politique {{et ne demandant rien pour moi personnellement}}. D'ailleurs j'étais assez retenu par mes occupations individuelles. Pendant que je suivais mes études j'assistais ma mère dans l'administration de notre modique fortune assez compliquée par ce procès dont j'ai fait mention ailleurs, e par la gestion de la propriété d'Induno qu'il fallait diriger et surveiller de près directement. Les propriétés rurales de ce genre en Lombardie, sont généralement administrées directement par le propriétaire, et ne peuvent guère être mises à ferme sans courir le danger d'être gravement détériorées. Mon père avait beaucoup soigné et amélioré ce domaine et je tâchais après lui de l'entretenir. Peu après que mes études furent finies, à l'âge de 21 ans et demi on me chargea de la tutelle de mes cousins Bossi⁷⁵, qui était restée vacante par la mort de notre Oncle commun le Comte Rossini frère de nos mères. Un an auparavant était mort l'autre cotuteur, qui demeurait depuis quelque temps avec nous, et gérait aussi par procuration les biens dont nos deux Tantes paternelles étaient entrées en possession, et dont elles faisaient libéralement usage pour donner de l'aisance à notre famille. La gestion de ces biens retomba sur ma mère et sur moi ; mais comme je n'étais pas encore majeur la procuration pour tout ce qui exigeait

⁷⁵ Dovrebbe trattarsi dei figli di Marianna Rossini e di Francesco Bossi.

de la légalité fut donnée à un homme de loi ami de la maison. Plus tard j'eus moi même cette procuration [p. 51] de la seule Tante survivante. Cela coulait pour ainsi dire de source puisque cette Tante, ainsi que celle qui était décédée avaient fait leur testament en notre faveur et nous on avait fait connaitre la teneur. Cette dernière Tante avait une confiance entière en moi, et m'aimait particulièrement. Me regardant comme le chef de la famille, et pour me dédommager en partie de la perte de mon majorat, elle me fit positivement dire qu'elle désirait changer ses dispositions et me laisser seul héritier, au préjudice de mes frères, {{ou au moins m'avantager considérablement.}} Je le suppliai de n'en rien faire, et naturellement elle céda à mon désir.

Malgré toutes ces occupations pour affaires de famille, je ne renonçai pas, après les études régulières finies, à continuer des études par moi-même, de droit et de sciences morales en particulier. Tout cela ne m'empêcha pas de jouir aussi assez largement de la société et des plaisirs de la jeunesse, et de subir les atteintes des passions qui appartiennent aux différents âges, et qui par moments absorbent presque toutes les facultés de l'homme.

Ce que ce pendant je crois pouvoir dire de moi, c'est que j'ai toujours fait marcher le devoir, {{ou ce que j'ai cru mon devoir}} en première ligne.

Dans ma première jeunesse je regimbais contre les entraves que ma mère voulait mettre à ma liberté personnelle, sans jamais cependant dépasser les limites du respect et des égards que je lui devais, [p. 52] et cela non seulement par sentiment de devoir ; mais autant par l'affection et la vénération que j'avais pour elle. C'était du reste une femme éminemment raisonnable, et quand je fus par l'âge tout-à-fait libre de ma personne elle se montra toujours très satisfaite de ma conduite à son égard, et il m'est revenu qu'elle le disait aussi dans des conversations confidentielles. Cela prouve le jugement et le bon sens de cette brave femme, qui savait ne pas se scandaliser, {{et ne pas même se donner pour informée}} de quelques écarts qu'elle ne pouvait de fait pas ignorer. Elle devait probablement aussi s'apercevoir que mes opinions en matières religieuses n'étaient pas très orthodoxes. Quoique je n'aie jamais heurté ses sentiments sous ce rapport, et que de crainte de l'affliger j'aie toujours, pendant qu'elle a vécu, suivi les parties du culte extérieur censées indispensables ; avec la finesse de son intelligence il me paraît difficile qu'elle ne se doutât pas que mes convictions étaient bien différentes des siennes. Je ne veux entrer ici dans aucun détail ; peut-être traiterai-je ce sujet séparément. En 1811 nous eûmes le malheur de la perdre d'une vomique pulmonaire, qui littéralement l'étouffa en cinq minutes. Elle n'était âgée que de 52 ans, et elle était depuis deux jours au lit pour ce que l'on croyait d'abord un gros rhume. Le jour de sa mort la maladie paraissait s'aggraver, elle eut le médecin et elle fut saignée. Quand l'étouffement lui prit ma sœur Virginie était restée dans la chambre, et j'étais monté [p. 53] pour écrire à Como à ma Tante, et lui communiquer la maladie de sa sœur et l'inquiétude que nous commençons à éprouver. J'avais à peine tracé la première ligne que ma sœur monta toute effrayée pour me dire ce qui arrivait. Je descendis précipitamment, et je vis que réellement la pauvre femme

paraissait absolument aux abois. J'envoyai chercher médecin, chirurgien, prêtre, et je sortis moi même dans le même but ; mais elle expira dans les bras de sa fille, et aucun secours ne peut arriver à temps. A mon retour à la maison je trouvai que tout était fini, toute la famille pleurant, et je n'eus plus qu'à mêler mes larmes à celles de mes frères e mes sœurs. Ma sœur Melzi fut la seule qui ne se trouva pas présente à la fatale catastrophe. Avertie par moi du grave danger de notre mère, elle n'avait pas eu matériellement le temps de venir à la maison, avant la douloureuse fine. Au premier moment nous nous trouvâmes réunis ma sœur Virginie mariée depuis deux ans, une seconde sœur Marie qui fut ensuite Mad. Spini,⁷⁶ Fanny la cadette âgée de 14 ans qui ne survécut à sa mère qu'une année, mes deux frères et moi. Selon l'usage détestable de notre pays on nous fit tous sortir de la maison, et nous ne rentrâmes qu'après que les cérémonies de l'Eglise et de l'inhumation furent remplies. C'est une chose qui me répugnait, mais je n'osai pas aller contre les usages généralement établis.

A la mort de notre mère je fus naturellement nommé tuteur de mes deux frères encore mineurs, et de mes deux sœurs mineures aussi et non mariées. Quant à l'administration des biens, cette nouvelle qualité n'ajoutait presque rien à mes occupations ordinaires. Moralement parlant au contraire [p. 54] ce n'était pas une petite charge pour un jeune homme de 23 ans, d'être à la tête d'une famille de deux garçons déjà en âge au delà de l'adolescence, et de deux filles dont une était en âge de se marier au premier jour. Il ne m'était pas possible avec une si petite différence d'âge, d'exercer une surveillance sérieuse sur mes frères, ni de les empêcher d'amener à la maison des amis et des camarades, ce qui pouvait devenir peu convenable vis-à-vis du monde pour les jeunes sœurs. J'espérais que ma sœur Melzi {{mariée depuis 8 ans, et de deux ans plus âgée que moi}} se chargerait de Marie jeune fille de 18 ans simple, douce, et aussi éloignée que possible de toute idée d'amourettes ou choses semblables. Cela paraissait tout naturel, mais sa bigoterie excessive l'empêcha d'accepter cette charge. La Tante Venere Turconi sœur de ma mère que nous avions à Como reçut ma sœur pendant quelques mois, et heureusement je trouvai à cette époque à la marier convenablement. Peu de mois après nous perdîmes la sœur cadette morte d'un typhus, dans un pensionnat de religieuses {{spécialement vouées à l'éducation. A cette époque il n'y avait à Milan qu'un seul pensionnat séculier pour les demoiselles, conduit sous les auspices du Gouvernem[ent] et pour avoir une place même payante il fallait s'inscrire une année d'avance et on n'était pas sur de l'obtenir.}} Vive spirituelle, et d'un cœur excellent ma bonne Fanny s'était soumise à entrer dans ce pensionnat par raison, reconnaissant que les circonstances rendaient peu convenable qu'elle restât à la maison, et sachant que ses deux sœurs mariées, une ne voulait pas, et l'autre ne pouvait décidément pas la recevoir. Je l'aimais comme si c'était mon enfant plus que comme ma sœur. Quand on est avancé en âge comme je le suis (j'écris ceci en 1856) en regardant derrière soi on trouve que les principaux jalons qui marquent la voie parcourue, sont les pertes

⁷⁶ Maria aveva sposato Giulio Spini, futuro consigliere dell'I.R. Tribunale civile di Milano.

douloureuses qu'on a faites. C'est une des tristes conditions de la vie humaine, plus sensible pour les êtres [p. 55] dont l'existence se prolonge et qui ont appartenu à une nombreuse famille.

Tant qu'on est jeune et occupé on ne perd pas les souvenirs ; mais on a des distractions naturelles ou même forcées, des vues d'avenir, et on reprend avec intérêt le cours d'une vie active. Le contraire arrive à l'homme âgé, qui est frappé d'un coup terrible et inattendu. J'en ai fait la triste expérience, et j'en ressens tous les jours les suites, qui m'accompagneront jusqu'à ma dernière heure. Vous avez vu à peu près quelles étaient mes occupations, et aucun autre évènement remarquable pour la famille n'a eu lieu depuis 1811 à 1814, si ce n'est les mariages de ma sœur Marie et de mon frère Galéas, et le départ pour l'armée {{de mon frère Raphaël}} comme conscrit pour les gardes d'honneur, arrivé au commencement de 1813. L'année précédente mon fr[ère] Galéas avait tiré un numéro non partant pour les gardes d'honneur, et avait mis un remplaçant dans la ligne. A mon temps j'avais aussi évité les gardes d'honneur par un tour de passe passe, et j'avais mis également un remplaçant. Cet exemple suffit pour prouver combien la conscription pesait sur les familles. Ajoutez à cela les anciens impôts augmentant tous les jours, et des nouveaux inventés. Une de nos propriétés de famille a payé pendant les deux ou trois dernières années la moitié, et jusqu'à près des deux tiers du fermage, l'enregistrement sur tous les contrats, l'impôt sur les successions, la régie du sel et du tabac, le papier timbré, un impôt personnel soit capitation, les droits de douane [p. 56] très élevés formaient un ensemble qui n'était plus supportable. Le système dit continental était éminemment contraire à nos intérêts. Il avilissait le prix de toutes les denrées que notre pays exporte, en particulier les soies, et nous faisait payer le double et le triple les objets manufacturés dont nous avons besoin. Cependant malgré toutes les prohibitions les marchandises anglaises arrivaient encore par contrebande. Quand les douaniers saisissaient on les brûlait sur la place publique, c'était vraiment le comble de la démesure fiscale.

Ces détails expliquent le profond mécontentement de toutes les classes dont j'ai parlé. Aussi quand après le Campagne de Russie, et ses conséquences immédiates la Campagne d'Allemagne de 1813, {{et celle de France 1814,}} le gouvernement dut encore plus pressurer les peuples, et qu'en même temps le prestige de la toute puissance Napoléonienne déclinait, on put entrevoir la possibilité de secouer le joug.

[p. 57] On ne voyait pas encore comment on pourrait s'y prendre, et on sentait que cela dépendrait de la marche que prendraient les événements imminents. Comme on avait envoyé à l'armée toutes les troupes régulières existantes y compris la plupart des dépôts de recrues, et une bonne partie de la gendarmerie, le pays se trouvait complètement désarmé pour le maintien de la tranquillité publique à l'intérieur. Le gouvernement expirant créa en conséquence une garde civique dont tous les habitants faisaient partie, {{comme cela se pratique souvent dans les moments de transition.}} Je fus nommé capitaine d'une des compagnies de la garde de la Ville de Milan. Plusieurs d'entre nous et moi du nombre

acceptèrent des grades dans la prévision que cela pourrait par la suite nous placer favorablement pour nos vues politiques. Bientôt arrivèrent les nouvelles du mauvais succès de la Campagne de France, et à la suite celle de l'abdication de Napoléon, et de l'occupation de Paris par les alliés.

L'abdication de Napoléon laissait vacante la Couronne du Royaume d'Italie. Les alliés se présentaient partout en se donnant comme les libérateurs des peuples. Toute l'Allemagne s'était levée comme un homme aux promesses de liberté et de nationalité que leurs Princes faisaient hautement sonner. {{Tout le monde sait à présent comment ils tinrent leurs promesses en rivant les haines des peuples, et on se les partageant comme des troupeaux de moutons, sans aucun égard pour les sentiments et les intérêts des sujets qu'ils s'attribuaient ainsi. Nous voyons les suites de ces procédés avides et immoraux, dans la belle harmonie qui règne entre gouvernants et gouvernés dans une grande partie de l'Europe.}} Le pays était comme je l'ai montré fatigué de l'oppression, et exténué par des souffrances auxquelles il avait été condamné, il avait particulièrement en aversion l'homme qui le gouvernait en chef immédiat sous les ordres de Napoléon. Le gouvernement fit la faute de ne pas publier la nouvelle de l'abdication de Napoléon, nouvelle qu'il était impossible d'ailleurs de tenir la réellement secrète. Le bruit [p. 58] se répandit dans la Ville que le lendemain le Sénat devait s'assembler pour envoyer un message au Vice roi, {{qui était à l'armée sur la ligne de Mincio}} et lui offrir la Couronne du Roy[aume] d'Italie. On organisa une pétition⁷⁷ contre cette mesure, qui reçut un grand nombre de signatures, et il fut convenu qu'on la présenterait en masse le lendemain à la séance du Sénat.

Je fus un des signataires de la pétition, partageant vivement les sentiments qu'elle exprimait ; mais ne m'étant pas cependant occupé de l'organiser ou de la faire signer à d'autres. Les moteurs principaux étaient tous de mes amis, entr'autres Confalonieri⁷⁸, Serbelloni⁷⁹, Ciani⁸⁰ et d'autres. Le premier avait une haine profonde contre le Vice roi: la

⁷⁷ Questo il testo della petizione: «Milano, 19 aprile 1814. Dopo l'adunanza del Senato del giorno 17 del corrente mese, delle cui deliberazioni nulla fu comunicato al pubblico, è opinione universale esservi stato proposto, discusso e definito un affare della maggiore importanza per il nostro Regno. Se nelle attuali straordinarie vicende è necessario d'invocare straordinari provvedimenti, credono i sottoscritti indispensabile, in coerenza de' principi della costituzione, che siano convocati i Collegi elettorali, ne' quali solamente risiede la legittima rappresentanza della nazione»: cfr. Tommaso Casini (ed), *La rivoluzione di Milano dell'aprile 1814. Relazioni storiche di Leopoldo Armadori e Carlo Verri*, Roma, Società Editrice Dante Alighieri, 1897, pp. 59-64.

⁷⁸ Federico Confalonieri (1785-1846). Esponente di una delle famiglie più illustri del patriziato milanese, fu un deciso oppositore del governo di Beauharnais, dal quale accetta, solo col rinnovato titolo di conte, la carica di dama di palazzo per la moglie Teresa Casati. Fu tra gli organizzatori della rivolta del 20 aprile 1814 e membro della delegazione della Reggenza provvisoria che a Parigi provò a patteggiare l'indipendenza lombarda. Durante la restaurazione contribuì alla fondazione de «Il Conciliatore» e fu promotore di innovazioni in ambito sociale e tecnologico, come le scuole di mutuo insegnamento, la navigazione fluviale a vapore e l'illuminazione a gas. Arrestato dopo fallimento dei moti del 1821, venne riconosciuto come uno degli orditori della congiura lombarda e condannato a morte, pena in seguito commutata nel carcere a vita allo Spielberg. Nel 1835 ottenne la grazia in forma di deportazione forzata negli Stati Uniti; fuggito in Europa nel 1837, tornò a Milano in seguito ad amnistia nel 1840.

⁷⁹ Giovanni Battista Serbelloni, anch'egli componente della Guardia civica.

⁸⁰ Giacomo Ciani (1776-1868). Deputato ai Comizi di Lione in rappresentanza della camera di commercio, fu anch'egli a Parigi nel 1814 come membro della delegazione della Reggenza provvisoria. Prese parte ai moti del 1821, in seguito ai

chronique scandaleuse prétendait qu'il avait des griefs personnels, à cause de la conduite entreprenante du Prince à l'égard de Mad.^e C.⁸¹ dame d'honneur de la Vice reine. Quoique bien sûr sans succès ; car je déclare n'avoir pas connu à Milan une seule femme *plus* et je dirai même *aussi* réservée et vertueuse qu'elle. Le public milanais tout méchant et gloqueur qu'il est lui a toujours rendu justice sous ce rapport, même avant qu'elle se fit connaître par sa sublime conduite d'abnégation et de sacrifices, pendant que son mari était dans les prisons du Spielberg. Cette digression m'est sortie de la plume, et je n'ai pas su résister au désir d'exprimer la vénération que j'ai pour la mémoire de cette noble et héroïque victime, je reviens à mon récit.

La pétition déclarait que la couronne du Royaume d'Italie était vacante par l'abdication de Napoléon; le [p. 59] Sénat n'ayant aucun droit pour conférer la Couronne, on lui demandait {{de renoncer à envoyer le message au Vice roi, et}} de convoquer les collèges électoraux, pour s'occuper du sort du pays. Ces collèges électoraux étaient un rouage {{institué par les}} statuts dits constitutionnels du Royaume d'Italie, qui n'avait fonctionné qu'une fois. Les fonctions principales devaient être d'élire le corps législatif. Celui-ci comme je l'ai dit précédemment, fut non de droit mais de fait annulé à sa première ou seconde session, après la création du Roy[yaume] d'Italie, et par conséquent les collèges électoraux restèrent également au repos. Ils se composaient de trois collèges dont les membres étaient nommés par le Roi d'Italie. Le collège des savants, celui des propriétaires ou notables, et celui des commerçants. Le nombre était limité, je crois, à 450 en tout ; c'était cependant le seul corps, qui pût être regardé comme une ombre de représentation nationale.

Ce fut le 19 Avril 1814, qu'on signa la pétition, on la fit connaître, et on fit savoir qu'on la présenterait à la séance du Sénat qui devait avoir lieu le lendemain. Le peuple se rendit en foule au palais du Sénat. Un petit poste de soldats nouveaux conscrits, formant les restes d'un dépôt existant encore à Milan, montait la garde à la grande porte, et voulait interdire l'entrée dans la grande Cour du palais. D'après notre demande ce poste fut remplacé par la garde civique, et ce fut moi qui me rendis à notre corps de garde, et prit le commandement d'un détachement d'une trentaine d'hommes, dont plusieurs étaient de mes amis. Nous laissâmes libre l'entrée dans la cour ; mais quand nous vîmes que la foule était menaçante, je rangeai sur deux rangs mon petit détachement au pied de grand escalier, par lequel on montait à la salle des séances. Le Sénat avait reçu la [p. 60] pétition, et était en délibération. Le peuple impatient commençait à vociférer et menaçait de monter pour forcer le Sénat à

quali scelse la via dell'esilio rifugiandosi prima a Ginevra, poi in Inghilterra e infine nuovamente in Svizzera, a Lugano, dove si lega a Mazzini e aderisce alla Giovine Italia.

⁸¹ Teresa Casati (1787-1830). Secondogenita di Gaspare Casati e Maria Orrigoni, nel 1806 sposa Federico Confalonieri; fu dama di corte di Augusta Amalia di Baviera, moglie del viceré Eugenio di Beauharnais; dopo la condanna a morte del marito, si adoperò tenacemente per ottenere dall'imperatore la commutazione della pena e in seguito una mitigazione delle condizioni carcerarie.

accordare la domanda. Le Sénateur Verri⁸² descendit au pied de l'escalier pour voir quelles étaient les exigences du peuple. Confalonieri s'avança et entra en pourparlers avec lui. A ce même moment quelqu'un me dit qu'il y avait parmi la populace des voix menaçantes qui voulait s'emparer du Ministre des finances Prina avec des intentions évidemment sinistres. J'en prévins le Sénateur Verri, et lui dis que si ce Ministre assistait à la séance du Sénat, la prudence exigerait qu'il tachât de sortir par une porte secrète, {{et de quitter la Ville tant que durait la fermentation}}. Nous ferions ce qui était en notre pouvoir pour empêcher l'invasion du Sénat ; mais nous étions bien faibles en nombre pour pouvoir beaucoup prolonger notre résistance. Le Sénateur Verri ne me fit aucune réponse ; mais au fait Prina n'assistait pas à la séance. Nous eûmes à soutenir le choc de la foule qui voulait monter pendant plus d'une heure et demie. Enfin le Sénat fit répandre un bulletin, par le quel il accordait les demandes de la pétition, et renonçait à son message au Vice roi. A cette communication la partie inoffensive de la foule se dissipa. {{La canaille qui restait devint plus furieuse en voulant forcer le passage de l'escalier pour envahir la salle du Sénat. Je montai au Sénat pour avertir l'assemblée que nous ne pouvions tenir. Mon avertissement fut presque interprété comme une menace. Cependant le Sénat finit par lever la séance, et avec notre aide et celui de quelques honnêtes gens les Sénateurs}} purent se rendre à leurs voitures sans subir de violences, et accompagnés seulement de quelques cris de désapprobation ; mais après deux bonnes heures de résistance, nous fûmes débordés. Une fois le peloton rompu, {{et le flot de la foule lancé sur l'escalier}} il n'y avait plus moyen de résister, et tout ce que je pus faire fut de ne pas laisser mes hommes se disperser, et d'empêcher les plus ardents de lancer des coups de bayonette à droite et à gauche. La première goutte de sang répandu aurait pu être le signal d'une lutte sanglante entre concitoyens, qui au fond poursuivaient le même but. La salle fut envahie, et il y eut quelques dégâts de peu d'importance, [3^{me} Cahier, p. 61] d'autant moins à regretter, qu'il ne fut fait aucun mal à personne, et que même rien ne fut volé. Un marquis Castiglione⁸³ fut le premier à donner le signal du dégât en brisant le portrait de Napoléon, ce qui prouva que ce n'est pas toujours la populace qui commet les actions les plus viles. Ce misérable ne jouissait d'aucune estime dans le pays : ancien officier de Cavalerie dans l'armée italienne, il s'était fait destituer par inconduite et lâcheté, et il avait par conséquent des rancunes et une vengeance à exercer. J'ai cité ce nom parce que des libelles imprimés quelque temps après sous les auspices de la Police Autrichienne attribuèrent ce fait à Confalonieri⁸⁴, ce qui est absolument faux, et contraire au caractère noble et élevé de ce digne martyr de la cause de

⁸² Carlo Verri (1773-1823). Fratello minore di Pietro e Alessandro, fu senatore del Regno d'Italia e presidente della Reggenza provvisoria.

⁸³ Potrebbe trattarsi del marchese mantovano Baldassarre Castiglioni.

⁸⁴ Tale è ad esempio la versione raccontata nel libello anonimo, in seguito attribuito al senatore maceratese Leopoldo Armaroli, *Memoria storica sulla rivoluzione di Milano seguita il giorno 20 aprile 1814*, Paris, novembre 1814 (che si cita da *La rivoluzione di Milano dell'aprile 1814*), in cui Confalonieri era indicato quale orditore della congiura che portò all'invasione del Senato – nel corso della quale si sarebbe scagliato contro il ritratto di Napoleone dell'Appiani, «che con l'ombrello ruppe e gittò dalle finestre» – e soprattutto implicitamente additato tra i responsabili dell'uccisione del ministro Prina.

l'indépendance italienne. Il publia en réponse à ces calomnies une petite brochure⁸⁵ qu'il fit imprimer à Lugano, qu'il introduisit lui même par contrebande, et qu'il distribua publiquement. Pour ce fait de simple défense personnelle on lui infligea une arrestation pendant plusieurs mois dans sa propre maison de Campagne. Mais j'anticipe sur les temps, revenons au Sénat. Dès que les Sénateurs furent partis et en sûreté, l'invasion de la salle que nous ne pûmes pas empêcher, n'eut pas de conséquence bien mauvaises, et la foule se dissipa bientôt complètement. Je ramenai mon détachement au corps de garde, les miliciens furent licenciés, et je croyais ma journée finie. Je sortis du corps de garde en compagnie de quelques autres officiers de la garde civique et nommément de notre commandant le Comte Annibale Visconti⁸⁶. Comme nous passions dans la Rue de S.t Fedele nous vîmes que la Maison habitée par le Ministre Prina était envahie. Les débris de meubles tombaient de tous les étages sur le grand escalier ; mais évidemment ce dégât était opéré par un très petit nombre de mauvais [p. 62] sujets qui se croyaient surs de l'impunité. Je fus tellement persuadé de cela que je proposai à mes camarades de monter et de chasser cette canaille à coups de plats de sabre. Ma proposition ne fut pas adoptée, et j'ai encore à présent la conviction que nous aurions fait évacuer la maison, et peut-être aurions nous sauvé la vie à ce malheureux Prina. {{Nous ne doutions pas qu'il ne se fut mis en sûreté, à la suite des menaces qui avaient retenti contre lui dans la foule assemblée dans la cour du Sénat. On a su après qu'il avait en effet été averti ; mais il n'avait pas voulu tenir compte de l'avertissement, ne croyant pas à un danger réel.}} J'ignore encore à présent si au moment {{où nous passâmes devant la maison}} il avait ou non été trouvé, dans le grenier où il s'était caché ; et d'où on le tira pour le vouer à une mort lente et atroce. Ce fut à coup de cannes et de parapluies qu'il périt après une longue agonie. Quoique j'aie été toute la journée en mouvement, et que j'aie même couru des risques assez graves, par les efforts infructueux que j'ai faits pour tâcher de le sauver, je ne l'ai pas rencontré ni même vu de loin. {{Voici comment la chose s'est passé:}} quelques personnes charitables étaient parvenues à le tirer, déjà horriblement maltraité et défiguré, des mains de ses persécuteurs, et on l'avait abrité dans la maison d'un marchand de Vin sur la place du théâtre filodrammatico. Ne sachant rien de cela je me dirigeais vers la maison, quand je rencontrai le Général Peyra vieillard en retraite qui avait été {{pris pour Prina, et en conséquence}} attaqué et maltraité, quelques bourgeois de bonne volonté et plusieurs officiers l'avaient entouré pour le sauver⁸⁷. Je me joignis à ce groupe et nous le mimas en sûreté dans la maison Soresi sur la place du théâtre filodrammatico. C'est à ce moment que je sus que Prina était retiré dans la maison du marchand de Vin. Une foule menaçait déjà de forcer la

⁸⁵ Il marchese allude con ogni probabilità al libello apologetico *Lettera ad un amico*, pubblicato da Confalonieri nel marzo 1815 in risposta alle accuse del senatore Armaroli. Cfr. Federico Confalonieri, *Lettera ad un amico*, in Id., *Memorie e lettere. Pubblicate per cura di Gabrio Casati*, Milano, Hoepli, 1889, vol. I, *Memorie*, pp. 253-275.

⁸⁶ Annibale Visconti (1770-1828), figlio del conte Giuseppe.

⁸⁷ Luigi Peyri (1758-1822), generale del Regno d'Italia. L'episodio della sua aggressione viene ricordato anche nella *Lettera Apologetica* di Ugo Foscolo, accorso anch'egli a strappare «dalle mani di molti manigoldi ubbriachi» lo sventurato generale.

porte. Je trouvai par là quelques connaissances et amis, et je réunis une dizaine d'hommes avec lesquels j'allai chercher des armes au corps de garde, et je revins avec eux pour tâcher de garder la maison où gisait ce malheureux. Nous étions trop peu nombreux, et les miliciens n'ayant pas l'habitude de se tenir serrés furent bientôt dispersés, quoique je fisse pour les tenir ensemble. Cela se [p. 63] comprend d'autant plus que leurs armes n'étaient pas chargées, et que nous n'avions aucun moyen pour nous procurer des munitions. La foule devenait toujours plus menaçante, on entendait crier de tous les côtés, «nous voulons Prina». C'est dans ce moment que je fus poussé par la cohue dans l'allée d'une maison sur la même place. Un garçon serrurier de grande taille m'aborda, et me dit {{d'un ton menaçant}} que c'était la garde civique qui leur avait ôté Prina des mains, et que le peuple saurait bien se le faire rendre. Il essaya même de me prendre par l'os-col, (plaque qui indique qu'un militaire est en actualité de service) et il paraissait tout disposé à en venir aux voies de fait, encouragé qu'il était par les vociférations des personnes qui l'entouraient. Tout en lui répondant poliment je parvins à me tenir à distance, et je tenais sans affectation la main sur la garde de mon épée, bien déterminé en moi-même à vendre ma vie si on m'avait sauté dessus. J'avais calculé que l'espace dans l'allée était suffisante pour faire brusquement un saut en arrière, tirer l'épée et immoler quelques uns de mes assaillants avant d'être massacré moi-même. Heureusement pour moi un de mes intimes amis, M. Charles Rusca témoin de toute la scène, par des bonnes paroles parvint à changer la direction des idées de la foule, et on ne s'occupa plus de moi. Rusca me dit ensuite qu'il avait parfaitement interprété mon intention, en voyant ma manière de répondre et mon attitude. Je montai dans la Maison Soresi où se trouvait le Général de division Pino⁸⁸ accompagné d'une espèce d'État Major, et haranguant la foule depuis le balcon, pour tâcher de la calmer à l'égard de Prina. Ce Général ayant des motifs de mécontentement personnel contre le Viceroy, s'était prononcé pour le mouvement de la journée, et {{il prit le commandement militaire de la Ville.}} Je crois, Dieu me pardonne, qu'il rêva un moment qu'il pourrait être élu Roi du [p. 64] Royaume d'Italie.

Voyant qu'on l'applaudissait, mais qu'il n'obtenait rien pour la délivrance de Prina, il quitta la Maison Soresi pour se rendre au Broletto palais de la municipalité la quelle siégeait en permanence, pour comprimer autant qu'il était en son pouvoir le désordre, et prendre les mesures nécessaires pour les jours suivants. A peine le Général Pino avait-il quitté la place du filodrammatico, la foule se porta de nouveau et avec plus d'acharnement contre la maison où le malheureux Prina était abrité. Voyant cela je courus après le Général pour l'en

⁸⁸ Domenico Pino (1767-1828), generale. Nel 1804 fu ministro della Guerra del Regno d'Italia, incarico che lasciò 1806 per tornare sul campo di battaglia come comandante di divisione in Pomerania e in Prussia; prese parte alle campagne di Spagna e di Russia e nel 1813 partecipò alla guerra contro l'Austria; fu in seguito sospettato di intrattenere accordi segreti con Murat quando questi firmò l'alleanza con l'Austria. Membro della Reggenza provvisoria di Milano del 1814, si ritirò a vita privata al ritorno degli austriaci. Cfr. Arianna Arisi Rota, *Domenico Pino: il mestiere delle armi e le insidie della pace*, «Clio», XLII, 2006, 1, pp. 13-38, ora anche in Maria Canella (ed), *Armi e nazione. Dalla Repubblica Cisalpina al Regno d'Italia (1797-1814)*, Milano, FrancoAngeli, 2009, pp. 171-193.

avertir et le prier de prendre quelques mesures militaires pour dissiper cette cohue. Un peloton de cavalerie aurait dans un instant balayé la place. J'ignore s'il en existait un dans la Ville ; mais plusieurs officiers qui étaient là auraient pu monter à cheval, et j'en fis la proposition m'offrant, cela va sans dire, a me joindre à eux. Le Général leva les épaules ayant l'air de dire qu'il ne valait pas la peine de faire tant embarras pour sauver un seul homme. Ma méchanceté m'a suggéré que peut-être il croyait que c'était une victime nécessaire pour lui paver les marches du trône !! Quoiqu'il en fût je me trouvai après cette dernière tentative dans l'impuissance absolue de faire quoique ce soit pour la délivrance du malheureux Prina, et je me dirigeai vers chez moi. Je sus après que la maison du marchand de Vin avait été forcée, et que le malheureux avait succombé à de nouveaux coups qu'on lui avait portés. Il ne reçut pas dans tout le temps qu'il fut en proie aux fureurs de la populace un seul coup vraiment grave, et son martyre n'en fut que plus long et plus atroce. On ne parvint à retirer des mains [p. 65] de l'émeute qu'un cadavre meurtri et défiguré. On le déposa dans la Cour du Palais Municipal (le Broletto) où il fut confié au poste de garde civique, qui était de garde à ce palais. L'officier qui commandait ce poste m'a affirmé qu'au commencement ils eurent assez de peine pour faire respecter le cadavre même.

Je suis entré dans des détails circonstanciés sur ce bien déplorable événement, détails sans intérêt pour les étrangers et pour les personnes qui n'en ont pas été témoins parce que pendant long-temps les partis politiques rétrogrades, en ont fait un prétexte pour considérer les milanais comme un peuple de cannibales, et pour crier haro sur tout mouvement révolutionnaire. De fait le malheureux a beaucoup plus souffert, parce que aucun homme n'a osé lui appliquer un coup mortel. Quant aux moteurs de la pétition et du mouvement politique à l'égard du Sénat, le nom de Prina {{n'ayant aucune importance politique}} ne s'était pas seulement présenté à leur esprit ni en bien ni en mal, et il leur était impossible de prévoir cet incident affreux, qui surgit de la manière la plus inopinée, comme je l'ai indiqué. Prina fut la victime d'une haine qui s'était accumulée depuis long temps contre lui dans le bas peuple, à cause des règlements vexatoires qu'il avait établi pour exécution la plus stricte et la plus minutieuse des lois de douanes, et autres lois de finances. Ces lois étaient par elles mêmes bien lourdes, et la sévérité avec lesquelles elles étaient mises en œuvre les rendait insupportables, surtout pour les détaillants, les colporteurs, et jusqu'aux femmes qui portaient leurs denrées au marché.

Prina était un homme dur mais honorable et versé dans les finances et l'administration. Il était un excellent Ministre dans [p. 66] l'intérêt du trésor public, sachant faire produire aux impôts plus qu'on n'en attendait. Ce talent pesant nécessairement sur tous les contribuables⁸⁹, on s'explique sans difficulté la haine qu'il avait accumulé sur sa tête. Sa maison fut entièrement pillée, et la populace paraissait commencer à prendre goût à ce

⁸⁹ Incluso – è il caso di ricordarlo – il ceto patrizio, sul quale gravava un'imposta fondiaria che, seppur mitigata dall'alto prezzo delle derrate alimentari, costituiva pur sempre la principale imposta diretta del Regno, garantendo un terzo delle sue entrate. Cfr. Vittorio Criscuolo, *Napoleone*, Bologna, il Mulino, 1997, pp. 148-153.

métier. Quelques paysans entraient en Ville en demandant aux portes où est ce qu'on allait piller. Les citoyens se montraient peu zélés pour monter la garde, et on avait de la peine à réunir le nombre nécessaire pour garnir les postes ordinaires. Mais quand ce bruit de pillage dont la Ville paraissait menacée se répandit, tous les marchands fermèrent leurs boutiques, et le lendemain on vit des patrouilles imposantes, composées chacune de quarante à cinquante hommes bien armés, parcourir les Rues de la Ville, ce qui ôta toute envie aux maraudeurs. Pendant plusieurs jours je fus pour ma part dans une activité continuelle dans mes fonctions d'officier de garde civique, comme de raison. Je [p. 67] conduisis entr'autres la nuit du 20 au 21 une forte patrouille autour de la maison pénitentiaire, dont les habitants montraient quelque velléité de rébellion. C'est cependant remarquable que pendant tout le temps que la garde civique fit son service, soit depuis les derniers mois de 1813 jusqu'à Avril et Mai 1814, les crimes et les délits contre la sécurité des personnes et des propriétés furent beaucoup moins nombreux qu'à l'ordinaire. [p. 66] Le Sénat nomma un gouvernement provisoire composé en grande partie de la Municipalité de la Capitale⁹⁰ ; comme cela arrive presque toujours dans ces circonstances de transition. Les collèges électoraux furent réunis et commencèrent à délibérer sur l'organisation future du pays, toujours dans la supposition qu'il serait érigé en état indépendant. C'était bien compter sans son hôte comme nous allons voir.

[p. 67] La nouvelle du mouvement de Milan irrita (comme on pouvait bien le prévoir) le Prince Eugène, lequel ne voyant plus jour à l'espoir qu'il avait conçu de pouvoir être Roi du Royaume d'Italie ou au moins d'une bonne partie de ce beau et bon pays, {{céda immédiatement toutes les troupes italiennes aux alliés représentés par l'Autriche sans conditions, et en ne stipulant rien en leur faveur, mais se réservant des avantages personnels considérables}}. Jusqu'à ce moment il avait conservé en bon ordre son armée, pour temporiser et traiter avec les puissances alliées, et il se flattait probablement de parvenir à son but si la population avait montré le désir de l'avoir à sa tête. {{Cet espoir pouvait avoir quelque fondement puisque l'on conservait Murat sur son Trône.}} Il y avait même eu des pourparlers secrets entre Eugène et Murat, pour joindre leurs deux armées, et par leur attitude imposante obtenir des conditions meilleures. Quoique Murat eut déjà fait sa défection, il fut sur le point de se retourner encore ; mais l'antipathie personnelle invétérée qui existait entre lui et le Vice roi l'empêcha de rien conclure. Je tiens ce fait, ignoré je crois de tous les historiens, du {{Colonel Cornaro Vénitien⁹¹}} aide de camp du Vice roi qui fut chargé de cette mission, et eut plusieurs rendez vous nocturnes avec Murat à cette occasion. Les avantages que le Prince Eugène stipula dans son intérêt personnel, furent d'abord la reconnaissance de tous ses titres princiers, et dignités, la promesse d'une

⁹⁰ Membri della Reggenza furono: Giberto Borromeo, Alberto Litta, Giorgio Giulini, Giacomo Mellerio, Carlo Verri, Giovanni Bazetta e Domenico Pino; ai quali si aggiunsero successivamente dei rappresentanti di ogni dipartimento lombardo: Giacomo Muggiasca (Lario), Gian Battista Vertova (Serio), Matteo Sommariva (Alto Po), Lucrezio Longo (Mella), Luigi Tonni (Mincio), Gian Battista Tarsis (Agogna) e Francesco Peregatti (Adda).

⁹¹ Il patrizio veneziano Andrea Corner, ufficiale d'ordinanza del viceré Eugenio.

souveraineté sur un état quelconque qui devait avoir je crois 40.000 âmes, ou un autre chiffre semblable, et surtout la reconnaissance des propriétés qu'il était [p. 68] censé posséder en Italie. La presque totalité de ces biens était composée d'immeubles situés dans différentes parties du Royaume formant ce qu'on appelait l'apanage du Vice roi, lequel apanage avait été {{ récemmment institué et }} composé de bien Nationaux estimé à *un million de revenu* par des experts nommés par le Prince même qui devait le premier en jouir comme Vice-Roi d'Italie. Les alliés lui firent la petite galanterie de reconnaître ces biens comme propriétés personnelles. Plus tard l'Empereur Alexandre s'enticha de lui, le fit Prince de Leuchtenberg, l'attira en Russie et mais [sic] la promesse des 40.000 âmes ne reçut pas d'exécution. Je ne sais comment il fut compensé, de la petite part qu'on lui avait promise sur les troupeaux d'âmes que les Souverains alliés allaient se partager. Il n'y perdit sûrement rien. Une fois l'armée du Mincio dissoute, {{ ou plutôt incorporée avec l'armée Autrichienne }} nous nous trouvâmes complètement à la merci des alliés, soit de l'Autriche, qui nominaleme nt représentait alors toute l'alliance, mais évidemment s'emparait du pays comme d'une ancienne possession. Il ne nous restait plus que la ressource des pétitions et des prières, triste ressource quand on a à faire à des Rois puissamment armés.

Le gouvernement provisoire commença par envoyer deux députés à l'armée, ce furent le Comte Jean Serbelloni appartenant à notre opinion, et M. Jules Ottolini⁹² homme âgé, de famille noble, et aussi encroûté Autrichien que possible. Ils furent assez poliment reçus, et on leur annonça le jour que l'armée Autrichienne entrerait pacifiquement à Milan, en promettant qu'il n'y aurait aucune espèce de poursuite, à l'occasion des événements qui avaient eu lieu le 20 Avril.

[p. 69] Ce fut, soit dit en passant, une singulière générosité, puisque les évènements avaient eu lieu pendant que nous n'étions nullement sous la domination de l'alliance ni de fait ni de droit, et qu'en outre le seul effet qu'on pouvait leur attribuer était d'avoir ouvert quelques jours plutôt les portes de Milan aux alliés⁹³.

Une députation plus nombreuse fut en même temps envoyée à Paris composée de Mess. Beccaria⁹⁴ {{ Neveu du célèbre auteur *dei delitti e delle pene.* }}, Confalonieri, Jacques Ciani, Balabio⁹⁵, Pecchio (aussi je crois⁹⁶) et autres dont je ne me rappelle pas les noms⁹⁷. Leur

⁹² Giulio Ottolini, consigliere comunale e già membro della Congregazione della città e della provincia di Milano durante l'intermezzo austro-russo.

⁹³ Nella prima presentazione del manoscritto di Bossi, Giovanni de Castro riporta un brano in cui il marchese andrebbe ben oltre una tale timida resipiscenza, definendo la sommossa del 20 aprile «un grave errore politico, e in ciò io non era d'accordo con alcuni miei amici politici, fra gli altri Confalonieri». Di tali parole, tuttavia, nei *Souvenirs* non v'è traccia: cfr. Giovanni De Castro, «I ricordi autobiografici inediti del marchese Benigno Bossi», *Archivio storico lombardo*, XVII, 1890, p. 991.

⁹⁴ Giacomo Beccaria (1779-1854), cugino di Alessandro Manzoni.

⁹⁵ Pietro Balabio (1759-1835). Banchiere e consigliere comunale, nel 1814 fu capo battaglione della Guardia Civica e membro della delegazione della Reggenza provvisoria.

⁹⁶ Giuseppe Pecchio (1785-1835) non fece parte della delegazione. Assistente al consiglio di Stato del Regno d'Italia per le sezioni delle finanze e dell'interno, durante la restaurazione collaborò al «Conciliatore» pubblicando articoli di economia politica e promosse con Porro e Confalonieri le scuole di mutuo insegnamento; nel 1819 fu nominato deputato della

mission fut de se présenter aux Souverains alliés, ou à leurs représentants réunis à Paris, et de leur demander au nom du pays un gouvernement indépendant et constitutionnel sous un Prince que les alliés désigneraient. Ils furent reçus de la manière la plus brusque et dédaigneuse soit par Lord Castlereagh⁹⁸, soit par l'Empereur d'Autriche, qui leur dit que la Lombardie lui appartenait par droit de conquête, et par droit d'hérédité, et que ce pays recevrait bientôt ses ordres, auxquels il devrait se conformer. {{Je ne cite pas littéralement, mais c'est bien le sens de la réponse.}}

Les troupes Autrichiennes entrèrent à Milan le 18 Mai, et la garde civique fut commandée pour faire haie et les recevoir. Ma compagnie était rangée tout près de la Porte Romaine par où les Autrichiens arrivèrent. Ils avaient à leur tête le Général Neipperg⁹⁹, très bel [p. 70] homme malgré qu'il eut perdu un œil à la guerre, monté sur un magnifique cheval, et qui salua très poliment en entrant. C'est ce même Général qu'on plaça à côté de Marie Louise, et qui sut si bien entrer dans les bonnes grâces de là ci-devant Impératrice, {{devenue Duchesse de Parme et Plaisance,}} qu'il en eut deux enfants du vivant même de Napoléon. Après la mort de Napoléon Neipperg épousa la Veuve. Telle est la moralité princière, et le bigot François premier ne craignit pas de mettre à côté de sa fille un séducteur pour la jeter dans la débauche, et la rendre tellement méprisable, qu'elle ne pût pas servir de signe de ralliement au parti Napoléonien encore fort et influent en France. {{Les Autrichiens furent reçus très froidement par le peuple, quelques gamins, probablement payés, mirent des branches du bois à leurs casquettes, et en tout il y avait très peu de monde dans les Rues. La garde civique sur un ordre parti (pas très régulièrement) de moi fit ôter les branches de bois sur toute la ligne.}} Le Feld-maréchal Bellegarde¹⁰⁰ prit possession au nom de la S.^{te} Alliance et il fut mis provisoirement à la tête du Gouvernement. Chacune des puissances alliées avait un Commissaire auprès de lui. Le Commissaire Anglais était un Général Macfarlen ou Macfarlane¹⁰¹. Ugo Foscolo imagina de rédiger et faire souscrire une pétition écrite avec beaucoup de chaleur, comme tout ce qu'écrivait ce littérateur distingué, pour demander son appui et celui de son gouvernement, à notre désir de former un état indépendant, avec des institutions libérales. Cette pétition n'avait aucune chance de succès, on le voyait clairement par l'attitude que prenait le Maréchal Bellegarde, et par tout ce qui se passait à Paris ; elle obtint néanmoins un assez grand nombre de signatures, et elle fut présentée au Général Anglais par plusieurs milanais,

Congregazione provinciale di Milano. Dopo il fallimento dei moti del 1821 riparò prima in Spagna, poi in Portogallo e infine a Londra, dove continuò la sua attività di pubblicista.

⁹⁷ Oltre a quelli indicati dal marchese, i membri della delegazione furono Alberto Litta (1759-1832), membro della Reggenza, Gian Giacomo Trivulzio (1774-1831), Gian Luca Cavazzi della Somaglia (1762-1838), Marco Antonio Fé (1762-1836) e Serafino Sommi (1768-1857).

⁹⁸ Robert Stewart Castlereagh (1769-1822), ministro degli Esteri britannico.

⁹⁹ Adam Albert von Neipperg (1775-1829). Generale austriaco, fu marito di seconde nozze di Maria Luisa d'Asburgo-Lorena.

¹⁰⁰ Heinrich Johann Bellegarde (1756-1845), generale austriaco, fu commissario imperiale e governatore delle province lombarde dal 1814 al 1816.

¹⁰¹ Robert Henry MacFarlane (1771-1841), generale britannico.

et j'étais du nombre. Je m'associé à cette démarche quoique j'eusse l'intime conviction qu'elle ne pouvait avoir aucun résultat ; mais je tenais à prendre dès le commencement [p. 71] but, le plus essentiel pour l'émancipation de l'Italie¹⁰².

Le Maréchal Bellegarde gouvernait donc le pays d'abord comme représentant les puissances alliées, et la machine gouvernementale marchait tant bien que mal avec les anciens rouages. Il avait un air doucereux et poli, tout en n'accordant jamais rien de ce qu'on lui demandait, et ne faisant jamais droit à aucune réclamation, ni à aucune plainte. On lui donna le sobriquet du Maréchal *Consolina*. {{Cela fait jeu-de mots avec consolateur, et est le nom qu'on donne à un breuvage froid, une espèce de limonade qu'on vend dans les Rues à 2 cent le grand verre.}} Il continua pendant plus d'une année à la tête du gouvernement de la Lombardie, après que ce pays fut formellement cédé à l'Autriche. Bien entendu que selon la coutume Autrichienne, il ne pouvait rien faire de quelque importance, sans le consentement direct de Vienne. {{A leur arrivée les militaires observèrent une discipline très stricte et il y eut très peu de désordres et de violences. Les officiers avaient particulièrement l'ordre de tâcher de se rendre agréables, et de tâcher de pénétrer dans la société. Si le soldat autrichien commet des atrocités toute la culpabilité doit retomber sur les chefs ; car la discipline est tellement sévère ; qu'ils peuvent et savent toujours empêcher les désordres quand ils veulent bien.}}

Dès le commencement la police fut excessivement tracassière, on introduisit dans tous les bureaux des employés autrichiens, et même des juges dans les tribunaux civils et criminels. Ces juges ne connaissaient ni la langue dans laquelle on traitait les affaires, ni la législation qui nous régissait encore provisoirement ; mais ils étaient là comme surveillants de leurs collègues. La seule mesure qui eût du bon sens fut une publication émanée quinze jours après la prise de possession officielle, par laquelle le gouvernement Autrichien déclara qu'il reconnaissait toutes les ventes de biens Nationaux faites en bonnes formes légales par le gouvernement précédent. Il [p. 72] était à peu près impossible d'agir autrement à l'égard des actes d'un gouvernement qui avait fonctionné pendant douze ans étant formellement reconnu de toute l'Europe. Cependant le souvenir de la conduite de l'Autriche à cet égard pendant la courte invasion de 1799 à 1800 pouvait donner de l'inquiétude aux acquéreurs, et cette déclaration formelle fut un acte de prudence pour calmer les esprits.

¹⁰² L'*Indirizzo della Guardia Civica al generale Macfarlane* del 30 aprile 1814, presentato al generale e a Sommariva, fu più probabilmente solo redatto dal Foscolo su richiesta degli stessi militari, i quali si occuparono delle sottoscrizioni (si veda U. Foscolo, *Edizione nazionale delle opere*, VIII: *Prose politiche e letterarie dal 1811 al 1816*, Firenze, Le Monnier, 1933, pp. 291-292). L'iniziativa, della quale il capitano Bossi fu un attivo promotore, dovette provocare tra l'altro una certa apprensione sul fronte anti-eugeniano, come attesta una lettera indirizzata da Teresa Casati a Federico Confalonieri il 2 maggio 1814: «La Guardia Civica, la quale principia a fare delle buffonate, sta organizzando un corpo di cavalleria, e Serbelloni ne è il Colonnello, ma quello che è peggio ancora fanno un indirizzo a Lord Bentink per domandare nuovamente l'indipendenza e ne faranno un altro a Sommariva, dietro riflessi a loro fatti che non bisognava indisporre quest'ultimo, domandando la stessa cosa; alla testa di questa nuova cosa è il Colonnello Visconti e Bossi Benigno, il quale è furente; una quantità di persone di sano criterio hanno cercato di dissuadere questi signori e di rappresentar loro tutta la sconvenienza di questo passo, avendo già noi altri una Deputazione alle Alte Potenze Alleate, ma tutte le ragioni furono inutili»: cfr. *Carteggio del conte Federico Confalonieri*, vol. I, pp. 92-93, lettera di Teresa Casati a Federico Confalonieri, Milano, 2 maggio 1814.

[p. 73] L'Empereur vint visiter les Provinces Lombardes en 1816 (si je ne me trompe de date)¹⁰³. A son arrivée un vieux Colonel Litta¹⁰⁴ imagina et obtint de former une garde noble pour l'occasion. J'y fus spécialement invité, d'autant plus que je connaissais, et rencontrais assez souvent le dit Colonel, et naturellement je n'hésitai pas un instant à donner un refus péremptoire et très légèrement motivé. Je n'ai jamais eu de goût pour jouer au soldat, je ne me sentais nulle envie d'endosser ce ridicule uniforme rouge à Brandebourgs d'or que vous avez vu, mes enfants, sur le dos de votre Cousin par alliance Frigerio¹⁰⁵, et j'avais encore moins le désir de faire ma cour à S. M. François premier. {{Cette garde organisée simplement d'abord comme une affaire de circonstance fut ensuite confirmée et rendue stable. Les membres étaient invités à toutes les réceptions de la Cour du Vice roi, et on les réunissait deux ou trois fois par année pour des parades. Je crois que ce corps n'a pas été rétabli après 1848.}} L'Empereur ne resta pas longtemps, et il put se convaincre qu'il n'était pas populaire à Milan. Il fut reçu avec un *dignitoso silenzio* quand il fit son entrée, et à peine si on ôtait son chapeau quand il passait dans les Rues dans sa voiture. Il y eût réception de tous les Nobles qui défilèrent devant lui, sans qu'il sût rien ne dire à aucun d'eux, et si on citait quelques mots de lui ce n'était que des choses désagréables pour son interlocuteur. J'assistai aussi à cette présentation, et ce fut la première et la dernière fois que j'assistai à une présentation ou cérémonie de Cour quelconque.

[p. 72] Après le départ de l'Empereur arriva la désorganisation et réorganisation de la justice, des finances, de l'administration et de tous les rouages de Gouvernement, et avec cela une véritable irruption d'employés autrichiens dans toutes les gradations et genres d'emplois. Cette irruption fit plus que doubler le mécontentement [*sic*], que causa nécessairement un changement total de formes, en froissant une quantité d'intérêts, et en entravant presque toutes les affaires. Les soldats Italiens furent amalgamés dans les Régiments Autrichiens, {{Quand je dis *Autrichiens*, j'entends toutes les autres parties de l'Empire d'Autriche hors l'Italie. Le moment n'était pas encore venu de désigner les Hongrois à part.}} ou reçurent des officiers Autrichiens et ceux de nos officiers qui ne demandèrent pas leur démission furent disséminés dans les Régiments Autrichiens. Cela va sans dire que le pauvre soldat fut soumis au régime du bâton comme tout le reste de l'armée.

On nous appliqua en entier les Codes civil, pénal et de procédure du vainqueur sans s'occuper d'y faire aucune des changements que réclamaient nécessairement les différences entre nos mœurs, nos habitudes, notre civilisation, l'état de la propriété dans notre pays, comparé aux autres Provinces de l'Empire¹⁰⁶.

¹⁰³ La visita dell'imperatore Francesco I avvenne tra il dicembre 1815 e il gennaio 1816.

¹⁰⁴ Alfonso Litta Visconti Arese (1750-1817).

¹⁰⁵ Probabilmente uno dei figli di Virginia Bossi e Ignazio Frigerio, che aveva servito come capitano nell'esercito lombardo.

¹⁰⁶ Sui malumori suscitati dall'amministrazione asburgica all'indomani della Restaurazione, nell'inevitabile confronto con la precedente stagione napoleonica, cfr. Marco Meriggi, *Il Regno Lombardo-Veneto*, Torino, Utet, 1987, pp. 33-105.

[p. 73] En partant l'Empereur laissa pour Gouverneur son frère, l'Archiduc Rainer, auquel il fit épouser une sœur du Prince de Carignan {{ensuite Roi Charles Albert.}}. L'Archiduc occupa cette sinécure jusqu'à la révolution de 1848. Il n'avait aucun pouvoir, et cependant il s'était acquis une espèce de réputation de bonhomme, qui fut bien démentie plus tard. Il lui fut très facile de [4^{me} Cahier p. 74] se donner cette réputation en ayant l'air d'avoir le désir d'accorder ce qu'on lui demandait, et en se rejettant sur la nullité de ses pouvoirs pour en fin de compte ne rien concéder. En effet il n'avait la nomination à aucune place, et il ne pouvait pas même sans le consentement de la Chambre aulique de Vienne accorder une gratification au-dessus de 300 lir. Autrich[iennes] (f. 255) à un employé qui se serait distingué, ou qui aurait fait un travail extraordinaire. {{Le titre pompeux de Royaume Lombard-Vénitien fut donné aux provinces Italiennes sous la domination de l'Autriche, une proclamation bombastique, qui fit lever les épaules à tout le monde, annonça cette nouvelle dénomination, en disant que l'Empereur nous octroyait notre «nazionalizzazione», mot barbare inventé pour la circonstance. Nous n'en fumes pas moins traités en provinces et en provinces conquises, et toutes les précautions les plus jalouses étaient prescrites pour qu'il fut bien entendu que même dans les plus petits détails de forme nous n'étions qu'une fraction de *l'unitaire* Empire Autrichien, tellement qu'on ne donna pas même le titre de Vice roi à l'Archiduc. Son pouvoir était nul comme je l'ai dit, et}} le véritable administrateur était le C.te de Saurau¹⁰⁷ Président du Conseil de Gouvernement de la Lombardie ; mais lui aussi devait dépendre en tout de la Chambre Aulique.

L'ignorance où était cette chambre Aulique de nos besoins, de l'état de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce, la connaissance imparfaite de notre langue lui fit commettre des bévues vraiment ridicules et absurdes. Sa lenteur, proverbiale dans l'expédition des affaires, faisait souvent que l'approbation de travaux publics les plus urgents, tels qu'endiguements de rivières, réparations de ponts etc. n'arrivait qu'après que le dommage était irréparable, ou exigeait le triple de la dépense pour y remédier. Tout le système de Gouvernement fut vexatoire et taquin selon l'esprit et le cœur de S. M. I. Pour se transporter d'une Ville à l'autre dans l'intérieur même du Royaume Lombard-Vénitien il fallait un passeport. Pour les voyages à l'étranger on n'accordait la permission que comme une faveur, quand on prouvait des motifs de santé ou des affaires importantes.

[p. 75] En 1817 j'allai personnellement chez M. le Comte de Saurau pour lui demander un passeport pour la Suisse. Il me reçut très poliment mais il me refusa le passeport, en me disant que si je désirais voir des montagnes et des beaux sites je pouvais aller en Tyrol sans sortir *dai felicissimi stati*, et en même temps il se montra un peu étonné de ne m'avoir jamais vu aux soirées qu'il donnait chez lui, ni aux réunions de la Cour du Vice roi. Au fait je recevais toutes les invitations aux quelles me donnait droit ma naissance ; mais je n'ai pas

¹⁰⁷ Franz Joseph Saurau (1760-1832), governatore della Lombardia dal 1816 al 1818.

profité d'une seule. Je fis également mon voyage en Suisse sans passeport. Je passai à pied la frontière montagnaise entre Como et Lugano, je trouvai quelqu'un en route qui me prêta un passeport, je fis un tour en Suisse qui dura à peu près deux mois, et je rentrai de la même manière que j'étais sorti¹⁰⁸. Je m'attendais à être appelé à la police, et je me proposais de les bien turlupiner ; car au bout du compte on ne pouvait guère me mettre en prison pour avoir été faire une promenade en Suisse. Mais il n'en fut rien et on me laissa complètement tranquille. Outre toutes ces petites vexations l'essentiel marchait encore pire. Les impôts continuèrent en temps de paix comme pendant la guerre la plus active. Les travaux publics restèrent malgré cela en souffrance. Notre argent servait non seulement aux frais d'administration du Royaume Lombard-Vénitien, et à l'entretien d'une nombreuse soldatesque qui tenait garnison dans le pays, [p. 76] et qui était complètement à notre charge, mais tout ce qui restait en sus allait s'enfouir dans les coffres de Vienne. En dehors de tous les frais pour le pays même la Lombardie seule payait au Gouvernement central une contribution annuelle de 30 Millions de livres Autrichiennes. La conscription fut aussi lourde ; mais pendant long-temps elle ne retomba que sur les pauvres. On pouvait s'exempter en payant 700 florins (moins de 2000 fr.). Cette somme était censée être employée par le Gouvernement à procurer un remplaçant ; mais tout bonnement le Gouvernement en faisait son profit, et le Conscrit pauvre qui aurait eu un bon numéro, se trouvait forcé de marcher à la place de celui qui avait été admis à payer. Le commerce, l'industrie tout était entravé par les lois de Finances ; dont le but, outre la fiscalité, était de favoriser l'industrie plus ou moins imparfaite des anciennes provinces Autrichiennes au préjudice de la nôtre. Non seulement les marchandises étrangères étaient frappées de droits d'entrée presque prohibitifs ; mais il y avait une ligne de douanes entre la Lombardie et les États Vénitiens, et entre ces derniers et les Provinces Autrichiennes. {{Pour mieux nous épuiser le Gouvernement Impérial renonçait sur ce point particulier à sa manie de centralisation.}} On nous faisait payer l'équipement et l'entretien des troupes très nombreuses qui tenaient garnison dans la Lombardie et la Vénétie ; mais toutes les marchandises, et objets manufacturés employés pour cela étaient tirés des Provinces Autrichiennes proprement dites. Les bâtons pour les caporaux, et les clous pour les souliers de la troupe arrivaient d'Allemagne à grands [p. 77] frais sur des fourgons de l'Armée. Les militaires ne furent plus contenus par la discipline, dans cette sévère réserve que les chefs leur avaient imposée en 1814. Les officiers devinrent très insolents et souvent par ordre. Ils provoquaient les bourgeois par des insultes ou des violences ; mais jamais ils n'acceptèrent un défi. Ils se permirent plus d'une fois de faire donner la bastonnade à des bourgeois, même à des femmes et à des enfants. Les officiers portèrent même leur insolence dans les

¹⁰⁸ Viaggio che il marchese affrontò in condizioni di salute precarie, «non avendo quasi forze da reggersi in piedi», come ci informa una lettera di Federico Confalonieri ad Alberico De Felber del 23 agosto 1817, e nel corso del quale si presentò al conte Giovanni Gorani con una commendatizia dello stesso De Felber, suo nipote: cfr. *Carteggi del conte Confalonieri*, vol. I, p. 335.

salons. Vexés de n'être reçus que dans un très petit nombre de familles, ils se donnaient des airs de supériorité, et comme si c'était eux qui fesaient une faveur quand ils étaient invités quelque part. {{Ce ton déplaisant et l'antipathie politique aidant, nous nous étions donné le mot entre plusieurs hommes de la société de sortir immédiatement soit d'un salon, soit de la loge d'une dame, dès que nous y trouverions, ou que nous y verrions entrer un officier Autrichien. Ce mot d'ordre est la première origine de leur exclusion absolue de la société, qui dure encore actuellement (1858) en Italie ; et à un degré plus positif.}} C'est particulièrement au Casino des Nobles, où nécessairement il y avait plusieurs Officiers présentés, que ceux-ci prenaient le ton de maîtres. Comme c'est de là qu'est partie la première étincelle de la conspiration de 1821 il convient que je dise quelques mots sur la fondation et la nature de cet établissement.

Le Casino avait été fondé à l'occasion de l'arrivée de l'Empereur en 1816¹⁰⁹. Quelques vieux zélés avaient imaginé cette réunion, et appuyés par le Gouverneur, on avait employé tous les moyens de prière et presque de menaces indirectes qui mettaient en suspicion les Nobles qui se refuseraient. Je cédaï aussi aux instances de tous mes parents et amis ; quoique le [p. 78] principe d'exclusion des non nobles me déplût. Ceux-ci étaient invités aux fêtes ; mais ne pouvaient pas être membres de la Société. On donna à l'Empereur une magnifique fête dans une magnifique salle qui avait été construite en six semaines pour la circonstance et qui je crois existe encore actuellement. Les réunions de tous les jours et de tous les soirs n'étaient jamais nombreuses. On n'avait pas pu refuser parmi les associés le Gouverneur, et quelques-uns des principaux employés du Gouvernement, et comme les membres avaient le droit de présentation, plusieurs officiers furent présentés, ce qui éloignait la plupart des hommes jeunes et connus du pays.

Cette large admission ne suffisait pas à nos maîtres. Le Président du Gouvernement des Provinces Lombardes successeur de Saurau était en 1820 le Comte Strassoldo¹¹⁰ de famille originaire du Tyrol Italien. En général les Tyroliens soit qu'ils parlent Italien ou Allemand ont toujours été très dévoués à l'Autriche ; cependant je crois qu'à l'heure qu'il est les habitants de Trento et Bolzano ont fait scission sous ce rapport avec leurs frères du Tyrol Allemand. Strassoldo {{était né, je crois, en Autriche et surement}} pendant tout le temps de l'occupation française en Italie [p. 79] il avait suivi le gouvernement Autrichien dans la carrière des emplois. C'était naturellement un homme à opinions absolutistes comme tout bon serviteur de l'Autriche, en outre ses idées étaient des plus étroites, sa capacité tout à fait médiocre, étant bien au dessous de son prédécesseur pour les qualités intellectuelles.

Un beau jour il eut l'idée de demander au Casino que tous les officiers se trouvant à Milan ou y arrivant eussent droit d'entrée au Casino sans présentation. Je ne me rappelle

¹⁰⁹ Fondata tra la fine del 1799 e l'inizio del 1800, la Società del Casino riaprì i battenti nel novembre 1814: vedi in proposito. Marco Meriggi, *Milano borghese. Circoli ed élites nell'Ottocento*, Venezia, Marsilio, 1992, pp. 17-19 e 52-58.

¹¹⁰ Giulio Strassoldo (1773-1830), ufficiale di origini goriziane, succedette nel 1818 a Saurau al governo delle province lombarde.

pas au juste s'il fit faire cette proposition directement par le Commissaire du Gouvernement, qui assistait aux assemblées générales annuelles, ou bien par un vieux Comte Sormani¹¹¹ Milanais confident intime du Gouverneur. Cette proposition était aussi monstrueuse que maladroite. Monstrueuse puisqu'elle violait évidemment le droit de propriété des sociétaires, et infligeait, {{à un établissement privé,}} une invasion forcée d'un grand nombre d'inconnus, qui se croiraient en droit de faire ce qui leur plairait, sans même se croire obligés à observer les règles de la politesse la plus commune. Maladroite puisque nous étions en 1820, vers la fin de l'année, au moment où une Révolution avait créé à Naples un gouvernement Constitutionnel, qui en apparence fonctionnait passablement, et dont l'existence avait mis en émoi les esprits de tous les Italiens libéraux, et ennemis de la domination étrangère. Dans de pareilles circonstances, exciter [p. 80] dans une Assemblée ordinairement si nulle et inoffensive, une discussion où l'on prendrait nécessairement le Gouvernement à partie, était ou une insigne maladresse, ou une provocation stupide. Je n'avais jamais assisté à ces séances, ne mettant aucun intérêt à cet établissement ; peu m'importait de savoir comment il était administré, et s'il avait été plus ou moins fréquenté. Mais cette fois dès que la circulaire de convocation à l'assemblée nous fit connaître la proposition qu'on allait lancer, tous les sociétaires libéraux se donnèrent le mot pour la combattre, et tous se trouvèrent présents à la séance¹¹².

Le Président de l'Assemblée lut la proposition et allait la mettre aux voix, quand Pecchio se leva pour la combattre, dans des termes assez hardis quoique dans les limites qu'il n'était pas permis de dépasser. Quelques autres personnes dirent quelques mots pour appuyer Pecchio, qui avait demandé que la proposition fut rejetée, et subsidiairement que si la majorité l'adoptait tout membre d'opinion contraire pût immédiatement se retirer de la société. Le Commissaire du Gouvernement se leva pour soutenir la proposition, et pour arrêter toute discussion ultérieure à ce sujet comme inconvenante. Comme je suis absolument incapable de parler devant un public quelconque, tout de suite après l'algarade de [p. 81] M. le Commissaire Imp. et R., pour ne pas me borner à un vote silencieux, je me levai et déclarai à haute et intelligible voix que j'adhérais à la proposition de M. Pecchio. Au fait on ne procéda pas à la votation et la mesure nous fut imposée. {{J'ai su qu'après cette séance le vieux Comte Sormani se rendit immédiatement auprès de Strassoldo, et lui dit « Excellence la révolution vient de commencer à Milan » et au fond il ne se trompait pas.}} Le lendemain il fut convenu entre les opposants, que chacun de nous déclarerait séparément par lettre à l'administration qu'il entendait ne plus faire partie de la Société du Casino. Cette entente se fit sans aucune réunion spéciale, en nous la communiquant de l'un

¹¹¹ Il conte Giuseppe Sormani (1771-1840), ciambellano dell'imperatore e consigliere aulico.

¹¹² Secondo quanto ricostruito in sede storiografica, l'affaire al Casino sarebbe invece sorto in seguito alla sovrana risoluzione del 1° luglio 1820, che escluse dall'accesso a corte (*Hofzutritt*) oltre cento famiglie aristocratiche che vi erano ammesse prima del 1796, mettendo in discussione l'ammissibilità al corpo di gran parte degli associati: si veda in proposito M. Meriggi, *Milano borghese*, pp. 63-67 e Corrado Occhipinti, «Il Casino dei Nobili fra ancien régime e liberalismo», *Il Risorgimento*, XLIII, 1992, pp. 108-116.

à l'autre. Toute réunion nombreuse sans autorisation, aurait pu nous rendre passibles de poursuites par la police, et les démissions individuelles (non motivées sur la dernière mesure qu'on nous avait imposée) ôtaient également à notre démarche tout caractère légal d'opposition au gouvernement.

L'administration s'appuyant sur un article des statuts prétendit que nous n'avions pas le droit de sortir de la Société, et déclara ne pas accepter notre démission. Là dessus il fut entendu que nous entamerions un procès, et je fus particulièrement chargé de m'en occuper. Je pris la chose avec beaucoup de zèle, prévoyant que ce n'était qu'un préliminaire de quelque chose de plus important.

Peu de temps avant le commencement de l'affaire de Casino, et après que la [p. 82] Révolution avait éclaté à Naples, Confalonieri, Pecchio et le Comte Jean Serbelloni avaient fait un voyage à Florence, sous un prétexte quelconque ; mais on put soupçonner qu'il y avait un but politique, vu les opinions connues de ces trois individus, qui d'ailleurs n'étaient pas socialement très liés entr'eux, devaient avoir eu un motif commun spécial pour faire cette course ensemble. Pour ma part je ne doutai pas que ces Messieurs n'eussent eu le but de s'entendre avec les Révolutionnaires de Naples, et avec leurs adhérents en Toscane ; quoique je ne fusse pas encore dans la confidence.

A cause du procès à entamer contre le Casino, j'eus souvent occasion de voir Confalonieri et Pecchio. Des bruits sourds commençaient à se répandre que le Piémont imiterait Naples. J'étais presque étonné qu'on ne me parlât de rien, quand un jour que je me rendis chez Pecchio pour parler de l'affaire du Casino, sur laquelle je me montrais très échauffé, nous eûmes le petit dialogue suivant. Pecchio « Tout cela est bon, mon cher ami ; mais il s'agit maintenant de quelque chose de bien plus important, et plus sérieux... ».

Moi « Halte là, mon cher, il y a longtemps que je vois qu'il y a quelque chose dans l'air ; mais je ne pouvais décemment offrir ma coopération, ne sachant pas encore si vous aviez assez de confiance en moi pour l'agréer, et me mettre dans le secret. Maintenant [p. 83] je ne veux te laisser ni le mérite de m'avoir persuadé, ni la responsabilité de m'avoir compromis, et je viens te dire que je suis tant prêt à agir d'accord avec vous, à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour la cause de la liberté et de l'indépendance Italienne, et à courir tous les dangers qui peuvent en résulter pour ma personne ».

Dès ce moment je fus membre du Comité de conspiration qui était organisé à Milan, sans même qu'on ait procédé à aucune cérémonie de réception. J'étais si intimement lié avec mes collègues en conspiration, et tellement connu d'eux, qu'on m'épargna toute simagrée. Notre société avait sa première origine dans les Carbonari, lesquels avaient fait la Révolution de Naples, et avaient des ramifications dans toute l'Italie. Tant que je restai à Milan nous fumes d'accord qu'il était inutile que je fusse formellement reçu, et ce ne fut que plus tard à Turin, que je trouvai plus commode d'être formellement affilié, pour avoir les mots de passe, et les signes de reconnaissance dont j'avais besoin, pour quelques missions que j'eus à remplir dans quelques villes d'Italie.

Pecchio en accueillant avec empressement mon adhésion, voulut cependant me persuader que le danger personnel n'était pas aussi grand que je le croyais. Je coupai court là-dessus, en lui disant que j'avais [p. 84] la conviction que le danger pour nous pouvait aller jusqu'au point de nous conduire à la potence ; mais que je trouvais le motif assez élevé, et les circonstances apparentes assez favorables, pour qu'il valût la peine de courir même cette dernière chance, et que pour ma part je me sentais plus fort pour faire face à un danger, quand j'en avais envisagé toute l'étendue, et la portée. Dans cette première entrevue Pecchio me communiqua l'état des choses. Le voyage que lui, Confalonieri et d'autres avaient fait en Toscane avait réellement eu pour but de s'entendre avec les Révolutionnaires du Midi d'Italie. Ensuite on s'était entendu avec ceux de Piémont, où devait dans quelques jours éclater une Révolution à la tête de laquelle se trouverait le Prince de Carignan héritier présomptif du Trône de Piémont : il aurait, comme le Prince de Salerne à Naples, le titre de Prince Régent.

On proclamerait comme à Naples la Constitution Espagnole, pour ainsi dire comme mot commun de ralliement entre les différentes parties d'Italie, sauf à introduire ensuite toutes les modifications qui seraient ordonnées par la Nation une fois constituée, et dûment consultée au moyen de ses représentants. Une fois la Révolution faite en Piémont, nous éclaterions, et l'Armée Piémontaise nous appuierait immédiatement en se présentant à la frontière, disposée à entrer dès que nous l'appellerions. Tels étaient les plans. Notre tâche à nous Comité de la conspiration lombarde devait être [p. 85] d'étendre la conspiration, d'aviser aux moyens de faire à un moment donné insurger les populations, et de penser aux voies et moyens pour nous pourvoir d'armes et de munitions. Les dépôts de ce genre pourraient se faire en Piémont près de la frontière. Quoiqu'on fasse, de tels préparatifs ne peuvent pas avoir lieu dans un secret absolu ; mais pour organiser la première levée de boucliers nous avons le système dit de fédération, inventé je crois par les carbonari, et suivi depuis par toutes les sociétés secrètes qui ont un but politique. Ce système quoique maintenant bien connu, a toujours l'avantage de réunir un grand nombre d'hommes autour d'un centre commun, de manière cependant que chacun de ces hommes ne connaît que le premier anneau de la chaîne qui le rattache au centre et à la masse. Si un membre trahit le secret, il ne compromet que son supérieur immédiat et ainsi de suite, et dès qu'on rencontre en remontant ainsi un homme ferme, les autorités et la police trouvant le chemin fermé à toutes les découvertes ultérieures. Cette organisation est assez simple. Un membre de Comité nomma un certain nombre de chefs de fédérés, ceux-ci ne se connaissant pas entr'eux, et ne connaissant chacun que le membre qui les a reçus. Chacun des chefs doit s'affilier cinq fédérés, les quels également ne se connaissent pas entr'eux et ne connaissent que leurs chefs. Chaque [p. 86] fédéré promet d'accourir au premier appel de son chef pour le service de la cause pour laquelle il s'est engagé, et doit se munir d'un

armement aussi complet que possible. Le chef doit non seulement avoir ses armes, mais il doit s'assurer que ses fédérés en soient munis¹¹³.

Je commençai mes opérations en faisant entrer dans notre Comité mon ami intime de Felber¹¹⁴ homme hardi et prudent en même temps, et possédant beaucoup de jugement, et un sang froid admirable. Confalonieri désirait beaucoup l'avoir ; mais quoiqu'ils fussent très liés il n'osait pas lui en parler. Je me chargeai de lui faire la proposition, en me faisant d'abord autoriser à lui présenter la chose purement et simplement sans détours, ni précautions. Je lui communiquai l'existence et le but de notre Comité, et en lui disant que j'étais chargé de lui demander de s'unir à nous, je ne lui dissimulai nullement, comment je voyais la chose sous le rapport des dangers personnels que chacun de nous courait. J'ajoutai que soit qu'il se décidât à accepter, ou qu'il refusât, nous étions également tranquilles par rapport au secret, qu'il nous garderait bien fidèlement quoiqu'il en fût. De Felber réfléchit quelques minutes, et ensuite il me répondit qu'il acceptait définitivement. Je nommai ensuite quelques chefs des fédérés, et je m'assurai même de la coopération de [p. 87] quelques habitants de la Campagne, entr'autres de mon bon Curé de Buscate, qui ne voulut pas entrer dans la fédération ; mais qui me dit « si vous arrivez au point de faire sonner le tocsin, j'ôterai les clous de la serrure de mon clocher. »

Nous eûmes aussi une séance générale du Comité à la quelle intervinrent les représentants de quelques autres Villes de Lombardie, et où on décida toutes les mesures qu'on aurait à prendre, et les principes sur lesquels se baserait notre insurrection, {{et on arrêta une liste des membres qui prendraient le Gouvernement provisoire. C'étaient Confalonieri, Mantovani¹¹⁵ (duquel je parle plus bas à pag. 89), Pecchio, Arrivabene¹¹⁶ pour Mantoue, Ugoni¹¹⁷ pour Brescia etc. De Felber devait être chargé de l'administration et de la garde de l'argent dont on aurait pu s'emparer, ou qu'on aurait pu recueillir.}} ils sont assez bien exprimés dans les considérant de jugement qui nous a condamnés

Nous fîmes un plan d'organisation de la Garde Nationale, et plusieurs de nous furent chargés de s'assurer du consentement des chefs et officiers désignés. La première réunion armée aurait lieu au moyen des fédérés qui se trouvaient tout organisés ; mais aucun mouvement ne devait commencer qu'à la suite de l'insurrection piémontaise, et quand

¹¹³ Si tratta di uno schema organizzativo verticale senza comunicazione orizzontale, adottato dai giacobini napoletani nelle congiure del 1793-94 e poi ripreso dai Filadelfi ostili al regime napoleonico: Orazio De Attellis lo chiama «sistema marsigliese» e lo riferisce direttamente a Robespierre che lo avrebbe promosso. Cfr. Gianmario Cazzaniga, *La catena d'unione. Contributi per una storia della massoneria*, Pisa, ETS, 2016, pp. 497-498 n. 22.

¹¹⁴ Alberico de Felber (1783-1850), figlio di don Carlo e della contessa Teresa Della Scala, poi coinvolto nei processi del 1821. Vendette la sua casa in via Morone a Manzoni che l'abitò lungamente e la rese celebre.

¹¹⁵ Costantino Mantovani (1790-1857). Avvocato, assieme a Giuseppe Vismara rappresentò la fazione più radicale dei ventunisti milanesi. Condannato a morte in contumacia, rientrò in Italia nel 1848 e fu implicato nel moto milanese del 1853.

¹¹⁶ Giovanni Arrivabene (1787-1881). Fondatore durante la restaurazione di una scuola di mutuo insegnamento in una sua proprietà nel mantovano, dopo il fallimento dei moti del 1821 riparò in Svizzera, poi in Francia e infine in Belgio, dove si dedicò allo studio dell'economia. Tornò infine in Italia nel 1859, divenendo nel 1860 senatore del regno.

¹¹⁷ Filippo Ugoni (1794-1877). Vicino al gruppo del *Conciliatore*, dopo il 1821 fuggì in Inghilterra e successivamente in Francia e Svizzera, dove si legò a Giuseppe Mazzini. Prese parte alle Cinque Giornate e nel 1876 fu senatore del Regno.

celle-ci se trouverait en position nous prêter l'appui de son armée régulière. On pensa beaucoup aux voies et moyens, et d'abord au moment de l'insurrection on espérait beaucoup s'emparer d'au moins quelques unes des caisses publiques et avec cela et avec le secours d'offres volontaires dont nous nous étions assurés nous espérions pouvoir faire face aux premières dépenses.

Ensuite le Gouvernement provisoire qui serait établi pourvoierait à la perception des impôts nécessaires. En général nous pouvions beaucoup compter sur l'appui des populations [p. 88] entières des Villes, et jusqu'à un certain point aussi des gens aisés des Campagnes. Quant au paysan, sa condition est si mauvaise en Lombardie que ce serait folie d'attendre de lui du zèle et du patriotisme ; mais il a tellement le sentiment de son impuissance et de sa nullité, qu'il obéit toujours au Gouvernement existant. Une fois qu'un Gouvernement provisoire aurait été établi il se serait rendu aux appels comme il avait toujours fait sous les gouvernements précédents. Nous espérions aussi avoir un élément d'accroissement de nos forces dans la désertion des militaires Italiens au service forcé d'Autriche. Ce service est mille fois plus oppressif et humiliant pour le simple soldat, que le service français auquel nos hommes avaient été habitués. Comme il existait encore dans les Régiments Autrichiens un bon nombre d'officiers et sous-officiers italiens qui avaient servi sous Napoléon à l'époque de ses plus brillantes campagnes, et que la plupart de ces individus n'étaient restés au service que parce qu'ils n'avaient pas d'autres moyens d'existence, et se montraient très mécontents de leur position, nous espérions beaucoup que plusieurs d'entr'eux se tourneraient de notre côté. Quelques démarches faites auprès de quelques uns nous confirmaient dans cet espoir, puisqu'il y eût même qui furent affiliés à notre société.

[p. 89] Dans nos opérations pour étendre notre association, nous rencontrâmes une autre société secrète qui travaillait à Milan dans le même sens que nous. M. Mantovani chef de cette société s'entendit avec Confalonieri et nous marchâmes ensuite toujours d'accord, ce qui est une bien grande preuve du zèle patriotique et du désintéressement personnel qui animait et distinguait ces réunions.

Peu de temps après Confalonieri tomba gravement malade, et on craignit beaucoup pour sa vie. Le public milanais en vue de tout ce qui se passait à Naples, des bruits sourds très répandus sur ce qui se préparait en Piémont, était assez exalté. Confalonieri étant connu comme ennemi juré du Gouvernement Autrichien, on se doutait qu'il était en rapport avec les révolutionnaires des deux extrémités d'Italie. Une démonstration spontanée très significative eut lieu dans cette circonstance : plusieurs milliers de {{personnes de toutes les classes dont plus de la moitié ne connaissaient pas même de vue Confalonieri,}} allèrent journallement se faire inscrire à sa porte pour demander de ses nouvelles : c'était absolument une procession toute la journée sans interruption, et des listes interminables de noms chez la Concierge. Et il fallait déjà un certain courage politique, pour inscrire son nom, puisque le Gouverneur et la police étaient le qui-vive, et ne

cachaient pas le dépit que leur causait cette démonstration. Il était bien sûr impossible (même au despotisme le plus absurde) de poursuivre directement les individus qui y prenaient part ; mais ceux-ci pouvaient être en même temps également sûrs qu'ils étaient inscrit comme suspects, sur le livre noir de la Police Autrichienne.

[p. 90] De Felber qui était plus intime que moi dans la famille de Confalonieri, voyait le malade journellement, recevait ses directions et le remplaça complètement pendant tout le temps que dura la maladie. Le malade conserva presque toujours sa présence d'esprit, et avec cette énergie qui l'a toujours distingué put lui donner toutes les directions nécessaires.

Une spécialité à laquelle je m'employai fut celle de faciliter les communications avec les conspirateurs Piémontais. La position de ma campagne d'Induno située hors de la grande route à peu de distance du Tessin, et seulement à 7 milles (2 ½ lieues) de Novare, où je pouvais me rendre par le bac de Turbigio sans me faire remarquer ayant l'habitude d'y aller quelquefois, et toujours par ce chemin beaucoup plus court par moi. J'accompagnai à Novare Pecchio deux fois, et (si je ne me trompe) Mantovani aussi. Enfin quelques semaines après l'époque où j'avais commencé à prendre part à ce travail ou jeu dangereux, nous eûmes la nouvelle positive que la levée de boucliers aurait lieu à Turin tel jour. Dans le moment où j'écris ceci je n'ai pas moyen de vérifier le jour du mois que j'ai oublié ; mais je me souviens parfaitement que c'était le Samedi du Carnevalone {{C'est le Samedi qui dans tous les autres pays catholiques suit le Mercredi des Cendres, et est le premier Samedi de Carême. Les quatre jours du Mercre[edi] au Sam[edi], sont ce qu'on appelle le Carnevalone de Milan, où le carême ne commence que la Dimanche}} de Milan¹¹⁸, et que c'était pendant le spectacle, au grand bal masqué [p. 91] qui a lieu la nuit après le spectacle au Théâtre de la Scala, que nous devions recevoir la nouvelle de l'exécution de ce mouvement. Nous nous y étions donné rendez-vous, et dès que la nouvelle aurait été positive nous devions partir avec Pecchio ; mais je devais revenir à Milan pour suivre là notre insurrection. Vers deux heures du matin le bruit se répandit dans toute la salle que la Révolution avait éclaté en Piémont, et l'agitation était extrême dans toute la salle. Quelqu'un connu comme libéral, mais que je ne connaissais que de vue, vint me toucher la main, et je lui répondis non non, malheureusement la nouvelle est fausse. Je fondais cette réponse sur ce que nous n'avions reçu là aucune communication, tandis que nous avions tous les arrangements pris pour avoir immédiatement connaissance de l'évènement dès qu'il aurait eu lieu. J'étais dans cet état d'incertitude quand un homme couvert d'un domino et avec masque sur la figure, me dit d'abord quelques bêtises insignifiantes avec une voix contrefaite, ce qu'au premier moment me fit craindre que ce fût un espion ou autre agent de police ; mais tout à coup Pecchio (car c'était lui), reprenant sa voix naturelle, me dit « la chose a manqué, nous sommes découverts, on doit nous arrêter, et il nous faut partir

¹¹⁸ Il moto insurrezionale piemontese ebbe luogo tra venerdì 9 e sabato 10 marzo 1821, in concomitanza con l'avanzata austriaca verso Napoli.

immédiatement ». Il tenait cela d'un M. Villata¹¹⁹ employé de la police qui lui avait tenu ce propos probablement pour l'effrayer, et désorganiser la chose, [p. 92] en forçant les principaux meneurs à prendre la fuite. Plus tard nous sûmes qu'aucun ordre d'arrestation n'avait encore été donné à ce moment.

Pecchio ne voulut pas venir chez moi, ni se faire chercher chez lui, pour monter en voiture {{de peur que nous fussions guettés par la Police à nos domiciles respectifs.}} Il fut convenu que je le prendrais hors de la Porta Vercellina, qui est celle qui conduit à Induno. J'y fus avant le jour. Nous ne nous reposâmes que très peu de temps à Induno, et nous traversâmes ensuite la rivière pour nous rendre à Novare sans le moindre encombre. A Novare les membres du Comité étaient dans un état d'exaspération presque comique. Le Prince de Carignan, disait-on, avait manqué à sa parole. Un des membres les plus exaltés le Doct. Tadini¹²⁰ partait pour Turin, pour savoir exactement ce qui en était, et pour tâcher de renouer si c'était possible. Pecchio était abattu, croyait la partie entièrement perdue, et pensait déjà à se retirer en Suisse. Quant à moi pendant le temps employé pour nous rendre à Novare, j'avais réfléchi et je sentais de plus en plus que la crainte pour nos personnes était prématurée, et que la chance de voir le Piémont s'insurger n'était pas entièrement perdue. Une fois arrivé à Novare je dis à Pecchio, qu'étant moins en vue [p. 93] et moins suspect que lui, je croyais plus convenable de retourner à Milan, que de rester les bras croisés à Novare où je n'avais rien à faire. Il fut entendu que si rien de nouveau n'arrivait il irait coucher à Induno si cela lui convenait, et il m'enverrait à Milan mon régisseur (fattore), homme au quel je pouvais complètement me fier, et par lui il saurait ce qu'il y avait à faire. Le Dimanche au soir j'eus soin de me montrer au Théâtre, au Café et dans tous les lieux publics, pour que les espions qui auraient pu être à mes trousses, ne pussent nullement constater la courte absence que j'avais faite. Ce même soir du Dimanche arriva la nouvelle positive que la Révolution Piémontaise avait éclaté à Alexandrie {{et que l'initiative avait été prise par la troupe}}, sur l'ordre du Comité central de Turin ; le contr'ordre que celui-ci avait dû envoyer n'étant pas arrivé à temps.

Le fait est que tant bien que mal la Constitution fut proclamée, que le Prince de Carignan fut nommé Régent, sans résistance de la part du Roi, qui se contenta d'abdiquer. {{Son frère et successeur de droit avait eu la précaution de se retirer hors des États Sardes, auprès de son beau-père le Duc de Modène qui est aussi un des nombreux Archiducs d'Autriche.}}

Le Lundi matin voilà mon Régisseur qui arrive et me dit que Pecchio a couché à Induno, et qu'il est décidé à partir pour la Suisse. Je lui fis dire de vive voix ; car on n'aime pas écrire dans ces cas là, que la chose était faite et qu'au contraire il devait [p. 94] repartir immédiatement pour le Piémont. Le Régisseur me décrivit l'état moral de Pecchio comme

¹¹⁹ Probabilmente il delegato di Polizia Carlo de Villata.

¹²⁰ Francesco Tadini (1785-1860), medico novarese. Fu il primo a proclamare la costituzione spagnola a Novara; condannato a morte in contumacia nel 1822, visse in esilio in Francia e in Inghilterra.

tellement abattu, que je crus nécessaire d'aller voir Confalonieri et de lui dire ce qui se passait. Pecchio avait toujours été désigné comme devant se rendre en Piémont dès que la Constitution y aurait été proclamée, pour représenter nos sociétés lombardes auprès du nouveau Gouvernement.

Je fus donc vers Confalonieri, et je lui annonçai que très probablement Pecchio ne se déciderait pas à partir pour le Piémont, tant il était abattu et démoralisé. Confalonieri était en voie de guérison, mais encore extrêmement faible et gardant le lit : Madame Confalonieri était auprès du lit de son mari. Nous causâmes quelques moments, et Confalonieri finit par conclure qu'il fallait que je me rendisse aussi en Piémont pour y entraîner et accompagner Pecchio. Je n'aurais que bien difficilement pu le remplacer à moi seul dans ces fonctions, vu qu'il avait tous les fils de l'affaire, et que seul il connaissait, [p. 95] pour avoir déjà traité avec eux, les hommes auxquels nous avons à faire. J'hésitai quelques minutes, et puis je me décidai à accepter cette mission. Je vois encore Madame Confalonieri me serrant la main, e son mari m'embrassant de tout son cœur.

Cela se passait le Lundi à une heure après midi. A quatre ou cinq heures j'étais en voiture, et je quittais Milan que je ne devais revoir que vingt ans plus tard. Arrivé à Induno le soir je trouvai Pecchio qui, malgré le message que je lui avais envoyé, persistait dans son intention de partir le lendemain matin pour la Suisse. Je lui racontai plus en détail où en étaient les affaires, je lui parlai de mon entrevue avec Confalonieri, et bref il fut décidé que nous {{nous dirigerions vers le Piémont}} le lendemain matin de bonne heure. Nous ne pouvions pas partir la nuit, parce que le bac de Turbigio ne traverse pas la rivière la nuit, et qu'il ne nous convenait pas d'aller chercher le pont de Boffalora, vers lequel nous savions que quelques troupes étaient parties de Milan, avec des agents de police pour surveiller la frontière.

Mardi matin arrivés à Novare, je renvoyai mon domestique et mes chevaux, qui avaient servi à toutes les courses dont j'ai parlé, mais je gardai ma petite calèche de voyage laquelle nous fut très utile pendant tout notre séjour en Piémont. Nous prîmes langue à Novare, et nous sûmes que l'insurrection [p. 96] avait été clopin-clopant, et qu'on avait presque dû forcer la main au Prince de Carignan, pour lui faire accepter la Régence provisoire.

{{Ceci se retrouvera plus bas. Je sentais que je laissais un vuide, et en réfléchissant, j'ai retrouvé dans ma mémoire l'épisode de Novare, qui suit.}}

On ajoutait que le Gouverneur de la Province de Novare le Général Comte de la Tour¹²¹ ne reconnaissait pas le mouvement et faisait mettre la troupe sous les armes pour empêcher toute innovation. Plusieurs officiers supérieurs du Régiment Cuneo en garnison à Novare étaient membres de la Charbonnerie, et étaient venues dans la réunion offrir leurs services ; mais le Général ayant convoqués tous ses officiers, il les menaça de destitution, et de punition s'ils n'obéissaient pas à ses ordres. Ils se soumirent tous, et je vois encore un

¹²¹Vittorio Amedeo Sallier de la Tour (1774-1858), generale dell'esercito sardo; nell'aprile 1821 disperse gli insorti asserragliati a Novara.

Lieutenant-Colonel, dont j'ai, heureusement pour lui, oublié le nom, entrer dans la salle des carbonari, tout penaud, {{tâchant de s'excuser}} et disant qu'il lui était impossible de violer les règles de [p. 97] la discipline militaire, et de désobéir à son Exc. le Général Gouverneur. Il n'y eut que le Capitaine Calvetti¹²² qui tint ferme. Il réunit une partie [de] sa compagnie et fit charger les armes, traversa toute la Ville, en s'arrêtant à chaque coin de la Rue, pour proclamer la constitution et lire le décret qui nommait le Prince de Carignan Régent du Royaume. Le Gouverneur de son côté avait fait mettre tout le reste du Régiment sous les armes, et garni tous les boulevards dont la Ville est entourée. J'avais accompagné Calvetti dans cette promenade, avec quelques autres bourgeois, dont quelques uns étaient membres de la municipalité, et donnaient ainsi une certaine apparence de légalité à cette cérémonie. J'ai un souvenir vague d'une rencontre dans la Rue, où par maladresse un de nos soldats laissa échapper un coup de fusil en l'air qui heureusement ne blessa personne, quoiqu'il y eût beaucoup de curieux aux fenêtres. Je ne peux pas bien me rappeler comment ; mais nous crûmes que nous aurions à faire dans ce moment le coup de fusil avec les soldats restés fidèles à de la Tour. Il n'en fut rien. Nous dûmes sortir de la Ville, puisque notre peloton, {{commandé par Calvetti, n'était composé que d'une vingtaine d'hommes, et que tout le reste du Régiment était contre nous.}} En sortant on nous tira dessus depuis les remparts, et il y eût deux hommes tués. Dès que nous fûmes sortis le Gouverneur fit fermer les portes de la Ville, et la mit en état de siège. Cet état dura trois ou quatre jours, pendant lesquels je [p. 98] fus séparé de Pecchio, qui ayant vu qu'il y avait danger de coups de fusil, s'était tranquillement retiré à notre logement, et par conséquent lui se trouva enfermé dans la Ville, et moi dehors. Au fait le parti qu'il avait pris était plus raisonnable que le mien. Désarmé comme j'étais ma présence au milieu des coups de fusil était bien superflue ; mais j'étais trop monté dans ce moment pour pouvoir faire ce genre de réflexions. Le Capitaine Calvetti m'a souvent dit depuis combien il avait été étonné de mon sang-froid dans cette occasion.

Quant à lui il était un homme sincèrement dévoué à la cause, et avec une fermeté et un désintéressement admirables. Sa conduite dans l'émigration a été des plus honorables, et quoique pauvre il a fini par se procurer une existence très suffisante par son travail. Rentré en Piémont il a pu encore servir sa patrie comme membre du Parlement, et je le regarde comme un des hommes les plus estimables que j'ai connus à l'occasion des affaires de 1821. {{Pendant les trois jours que les portes de Novare restèrent fermées, le Marquis de S. Marsan¹²³ arriva (de Verceil où il était en garnison si bien je me souviens) à la tête d'un escadron de Dragons dont il était Lieut[enant] Colonel, ayant proclamé la Constitution. Il

¹²² Probabilmente si tratta di Chiaffredo Calvetti, capitano della brigata di Cuneo.

¹²³ Carlo Emanuele Asinari di San Marzano (1791-1841), comandante di due divisioni dei Dragoni della Regina, contribuì all'occupazione della Cittadella di Alessandria e proclamò la costituzione spagnola a Vercelli; condannato a morte in contumacia, visse in esilio tra Francia, Inghilterra e Svizzera.

fit une démonstration autour des murs de la Ville, et depuis les remparts on lui tua deux dragons.}}

Trois jours après notre sortie de Novare arrivèrent des ordres de Turin qui engagèrent le Général de la Tour à ouvrir les portes de la Ville, et à ne plus se déclarer ouvertement en opposition au Gouvernement constitutionnel. {{S. Marsan entra et il fut convenablement reçu}}. Cependant pendant les trente jours que dura ce [p. 99] système, il ne se soumit jamais franchement, et il travailla à la sourdine pour préparer la contre-révolution. Nous verrons qu'il prît même sur lui vers la fin d'appeler les Autrichiens à Novare, et de prendre ainsi l'initiative du rétablissement de l'ancien régime.

Dès que les portes de Novare furent ouvertes, nous nous réunîmes avec Pecchio et nous partîmes pour Turin. Il m'est impossible de décrire l'impression glaciale que nous éprouvâmes en entrant dans cette Capitale. Tout était morne et silencieux, et on ne pouvait se dissimuler que la masse de la population ne sympathisait nullement avec le nouvel ordre de choses, et encore moins avec les Lombards, Turin ayant toujours la crainte de perdre ses avantages comme Capitale du Royaume. Si toute la Lombardie était réunie au Piémont, Milan, {{à cause de sa position géographique}} aurait pu lui disputer ces avantages, d'autant plus qu'en 1821 Milan était une grande Ville, plus peuplée et plus riche que Turin. Ce n'est plus la même chose maintenant (en 1858) Turin a augmenté en population et étendue d'un bon tiers, et beaucoup aussi en richesse, en mouvement commercial, industriel, artistique et scientifique. La population a le sentiment de sa supériorité, et ne montre plus cet esprit de [p. 100] jalousie contre une Ville qui est restée pour le moins stationnaire si elle n'a rétrogradé, et qui à l'heure qu'il est lui est décidément inférieure. Turin sent qu'il est redevable de sa prospérité en grande partie aux institutions libérales, et que l'agrandissement, et l'augmentation de puissance du Royaume ne pourrait que lui être utile. En sorte que le peuple de Turin plus éclairé est aujourd'hui le plus franchement libéral et Italien de tout le Piémont. Quelques jours de séjour à Turin ont pu me convaincre de ce fait, par une quantité de petits détails, trop difficiles à énumérer. Je ne ferai mention que de l'usage général qui s'est introduit de parler la langue italienne dans la société, dans les magasins, et lieux publics. On s'en fait comme un point d'honneur, tandis qu'anciennement on ne parlait que le jargon Piémontais ou la langue française.

A peine arrivés nous établîmes notre domicile à l'Hôtel d'Europe, qui devint un rendez vous assez habituel de quelques uns des hommes les plus influents, et de libéraux les plus prononcés. Vismara¹²⁴, qui représentait l'association Milanaise dont Mantovani était le chef, se réunit à nous, et nous agîmes toujours de concert. Pecchio et lui avaient la correspondance qu'on entretenait autant que possible avec Milan, après qu'on avait discuté [p. 101] entre nous les mesures qu'on pouvait conseiller à nos amis de l'autre côté du Tessin. Cette correspondance très difficile se faisait au moyen de messagers spéciaux membres de

¹²⁴ Giuseppe Vismara (1786-1860), avvocato novarese; condannato a morte in contumacia, riparò in Svizzera, in Francia e in Inghilterra.

nos associations, qui couraient de grands risques en exécutant ces missions. Ma tâche particulière fut de voir le Prince de Carignan, de lui présenter les Lombards qui venaient à Turin, et de l'encourager dans le rôle de libérateur et de soutien de la cause Italienne qu'il était censé avoir adopté.

Je dis censé parce que dès ma première présentation j'eus le sentiment que ce Prince n'était pas de bonne foi, et qu'il jouait double jeu. Il se répandait en protestations générales et vagues de son amour pour la cause Italienne, et on voyait parfaitement qu'il s'était fait sa leçon à ce sujet, et qu'il l'avait apprise par cœur. On voyait l'embarras sur sa figure, et jamais il ne regardait en face son interlocuteur. Il ne se décidait à prendre aucune des mesures qu'on lui suggérait, soit pour établir et organiser le système constitutionnel en Piémont, soit pour aider les Lombards à s'insurger. A différentes reprises je lui présentai quelques Lombards de distinction, qui venaient offrir leurs services, et déclarer qu'ils étaient prêts à faire tous les sacrifices pour le bien de la cause [p. 102] commune. {{entr'autres je me souviens du Marquis Arconati, et du Marquis Pallavicino¹²⁵, jeunes hommes riches et indépendants, complètement dévoués à la cause pour laquelle ils se sont sacrifiés. Le premier condamné, comme moi, par contumace a été exilé, le second a subi douze années de Spielberg.}} Le Prince les recevait très bien, leur disant quelques paroles anodines, et puis il nous congédiait très poliment. Je rendais compte à notre réunion de l'Hôtel d'Europe de ces entrevues, dont l'insignifiance devenait chaque jour plus marquée, et contribuait avec la nullité dans les actes du Gouvernement, à affaiblir chaque jour davantage les espérances que nous pouvions avoir conçues.

A notre réunion où on pouvait arriver à toutes les heures du jour, venaient souvent plusieurs des Piémontais les plus distingués, tels que Santarosa ministre de la guerre¹²⁶, S. Marsan Colonel et héritier d'une des premières familles de Piémont, Colegno¹²⁷ aide de camp du Prince aussi zélé pour la cause, que son chef l'était peu, ainsi que quelques hommes de lettres, et plusieurs étudiants de l'Université qui avaient été les premiers à s'insurger et à proclamer la Constitution à Turin. Ces hommes étaient tous affiliés à la Société des Carbonari. Le poète Ravina¹²⁸ homme très exalté m'offrit de me faire recevoir, et comme je ne montrais pas grande envie d'accepter, on me fit observer qu'il me serait utile d'avoir les mots de passe pour le cas que j'eusses à traiter avec les patriotes d'autres

¹²⁵ Giuseppe Arconati Visconti (1797-1873) e Giorgio Pallavicino Trivulzio (1796-1878) fecero parte, insieme a Gaetano Castilla, della delegazione che si recò il 16 marzo 1821 dal colonnello di San Marzano e il 17 marzo da Carlo Alberto, per sollecitare un intervento piemontese in Lombardia. Mentre il primo scelse direttamente la via dell'esilio, il Pallavicino, dopo una breve fuga in Svizzera, tornò in Lombardia, dove fu arrestato e condannato a vent'anni di carcere.

¹²⁶ Santorre di Santarosa (1783-1825), ministro della Guerra durante il governo provvisorio di Carlo Alberto, dopo il fallimento dei moti riparò in Francia, Svizzera e Inghilterra. Nel 1824 partì con l'amico Giacinto di Collegno alla volta della Grecia, per combattere al fianco delle forze indipendentiste, morendo in battaglia a Sfacteria.

¹²⁷ Giacinto di Collegno (1794-1856), maggiore dell'esercito sabaudo e scudiero del principe Carlo Alberto, dopo i moti fuggì in Inghilterra e in Spagna, e combatté in Grecia con Santarosa. Nominato nel 1848 senatore da Carlo Alberto, ebbe poi il ministero della Guerra nel governo provvisorio lombardo.

¹²⁸ Amedeo Ravina (1788-1857), politico e scrittore piemontese, in occasione dei moti diffuse i *Canti italiani*, tre componimenti in terzine inneggianti alla costituzione.

parties d'Italie. Malgré l'antipathie que j'ai toujours eue pour toutes les grimaces de la franc-maçonnerie et de tous ses dérivés je me soumis à la cérémonie. J'eus les yeux bandés, on me fit prêter un serment de fidélité à la cause Italienne, qui certes ne me coûtait guère à faire, puisque j'en pratiquais l'observance depuis longtemps de mon plein gré. On me fit plusieurs questions politiques auxquelles je répondis d'une manière qui parut être satisfaisante pour les auditeurs. J'excitai même l'hilarité de l'Assemblée à la question si je regardais le Gouvernement Autrichien comme le principal ennemi et oppresseur de l'Italie je répondis que le connaissant par expérience propre, ayant eu le malheur de vivre sous sa domination directe, je me croyais plutôt en droit de demander moi-même aux assistants s'ils détestaient ce Gouvernement autant que moi. Enfin on m'ôta le bandeau, et je vis une douzaine d'épées dont la pointe était dirigée de mon côté. C'est une formalité de règle, entendue comme une comminatoire pour le néophyte, qui pourrait être condamné à mort par la Société s'il violait son serment. Je n'ai pas besoin [p. 104] d'ajouter que cette cérémonie destinée à être imposante, me fit simplement sourire. Je reçus les mots de passe, j'appris les signes de reconnaissance, et je crois que depuis lors je ne mis plus le pied dans une *Vente* de Carbonari. C'est le nom qu'on donne aux associations de chaque localité.

Pendant les trente jours que dura ce semblant de révolution constitutionnelle, nous tâchions d'envoyer à nos amis de Milan quelques rapports le moins décourageants possibles; sans cependant le pousser à commencer le mouvement matériel, soit l'insurrection. Un instant nous crûmes que le moment propice allait arriver. Un courrier membre et envoyé des carbonari Napolitains, vint nous annoncer que l'armée Napolitaine était remplie de zèle, et disposée à se défendre vigoureusement contre le Corps peu nombreux d'Autrichiens qui était en marche vers le Royaume.

Le jour même où cette blague {{j'emploie ce mot assez vulgaire, mais très expressif}} nous parvenait, l'avant-garde Napolitaine qui se trouvait à la frontière, prenait la fuite sans tirer un coup de fusil devant le premier peloton d'Autrichiens qui se présentait et entraînait dans sa fuite tout le reste de l'Armée¹²⁹. Et cependant cette Armée régulièrement organisée et possédant un matériel complet, était bien supérieure en forces au corps Autrichien qui l'attaquait. Dans les circonstances actuelles celui-ci n'avait guère de chances de pouvoir être secouru, s'il subissait un échec ; car le Gouvernement Autrichien avait très peu de troupes en Italie, et était assez occupé pour conserver les provinces, que lui étaient immédiatement soumises. Ce corps Autrichien avait à sa [5^{me} Cahier p. 105] queue le vieux Roi Ferdinand abdicataire, que les Napolitains avaient eu la bonhomie de laisser partir sur sa déclaration qu'il partait pour supplier l'Empereur d'Autriche de ne pas se mêler des affaires de Naples. Dès qu'il fût sous la protection du dit Empereur, il déclara nulle son abdication, et tout ce qui avait été fait, et alla directement se rasseoir sur son Trône à l'ombre des bayonnettes Autrichiennes. {{Les troupes Autrichiennes n'osèrent pas marcher contre le Piémont de

¹²⁹ Allude alla pesante sconfitta subita dall'esercito napoletano nella battaglia di Rieti-Antrodoco, dovuta al ritardo con cui il generale Montemaior attaccò l'esercito austriaco.

crainte que la France pût réclamer. Le Gouvernement de Louis XVIII quoiqu'ennemi juré de toute révolution, ne pouvait pas permettre l'occupation forcée par l'Autriche d'une partie d'un État limitrophe de la France. D'ailleurs le Gouvernement Autrichien en Lombardie se sentait faible. Tellement qu'il n'osa procéder aux arrestations des suspects, que bien long-temps après. Le Gouverneur Strassoldo se contenta de rappeler formellement, et sous peine de confiscation neuf individus illégalement absents, et j'étais un des neuf¹³⁰. Il s'appuyait sur un ancien décret de Napoléon, qui n'avait pas été expressément aboli. Et il oubliait que le code pénal Autrichien en vigueur abolit positivement toute peine de confiscation.}}

Pendant que cela se passait à Naples nous continuions à nous traîner comme nous pouvions. Pour encourager si possible le Prince de Carignan, nous pensions aussi à profiter des dispositions de quelques petits États avoisinants le Piémont. On savait qu'à Modène les dispositions de la population étaient des meilleures ; mais le petit Tyran qui y domina habile et soupçonneux en sa qualité d'Archiduc Autrichien, et se trouvant très rapproché de la Lombardie, était sur d'un appui immédiat. Si même il n'y avait déjà des soldats Autrichiens à Modène, ce que je ne peux pas positivement affirmer. Restait Parme et Plaisance {{où régnait Marie Louise ex Impératrice, avec son paramour Neipperg}}, et d'où nous reçûmes aussi un message, qui engagea notre société à envoyer un de ses membres pour s'entendre avec eux. Je fus désigné pour cette mission. La veille de mon départ j'eus encore une audience du Prince de Carignan, je ne me souviens plus pour quel motif spécial. Je le trouvai plus déconfit et plus abattu que jamais. Il me dit qu'une dépêche de S. M. Charles Felix {{datée de Modène et conçue en termes très positifs et très énergiques,}} déclarait nul tout ce qui avait été fait, [p. 106] désapprouvait la conduite du Prince, et lui ordonnait de tout remettre dans l'État primitif, et me fit entendre qu'il se croyait dans la nécessité de se soumettre. Je lui fis observer que S. M. était entre les mains de l'ennemi, et que ses déterminations n'étant pas libres, le Régent n'était pas obligé de s'y conformer. Certes je n'oserais pas soutenir la stricte légalité de cette proposition, que je crus pourtant convenable d'émettre, simplement pour suggérer d'une manière indirecte au Prince un très plausible prétexte pour rester à son poste s'il en avait eu l'envie et le courage. Il n'en était rien, et cela se voyait si bien à la mine et aux manières embarrassée du Prince, qu'en rentrant à notre Hôtel je dis à Pecchio : « tu verras que le Prince de Carignan nous quitte. »

Je n'en partis pas moins le soir pour ma mission à Parme, accompagné par un Monsieur Ferrari Parmesan, qui connaissait les routes, et avait le moyen de se procurer des chevaux de relais particuliers sur une partie de la route pour ne pas donner de soupçons. En effet nous allâmes en poste avec ma calèche jusque près de Plaisance, et ensuite nous montâmes dans un cabriolet à un cheval, qui nous donnait toute l'apparence de voyageurs

¹³⁰ Secondo quanto ricostruito da Agostino Bistarelli (*Gli esuli del Risorgimento*, Bologna, il Mulino, 2011, p. 71), gli individui raggiunti dalla notificazione di Strassoldo erano otto: De Meester, Pecchio, Bossi, Pirro De Capitani, Monteggia, Poggiolini, Cherubini e Cavallini.

campagnards des environs. {{À la frontière nous passâmes devant un poste Autrichien qui émanait de la garnison de Plaisance, et j'avoue que cette vue ne m'amusa pas. Heureusement ils ne nous dirent rien.}} Arrivés le soir tard à Parme nous entrâmes au Théâtre vers la fin du spectacle. Là mon guide vit les principaux chefs de la conspiration à Parme, et immédiatement après le spectacle nous eûmes une réunion, à la quelle assistaient le Major Berchet¹³¹, et un Capitaine dont j'ai oublié le nom, et qui était le plus déterminé et le plus intrépide de tous. Ces deux officiers [p. 107] anciens militaires de Napoléon appartenaient au Régiment Marie Louise tout composé de ses sujets au nombre de douze cents. Ils se croyaient sûrs d'être suivis par tout le Régiment, si le mot d'ordre de l'insurrection avait été donné. Mais avec toute raison ils ne voulaient se déterminer à donner ce mot d'ordre, que s'ils étaient sûrs de l'appui immédiat et matériel du Piémont. Ils connaissaient l'état de faiblesse et de nullité actuelle de la Révolution Piémontaise et après tout ce que je pus leur dire, ils finirent par déclarer qu'ils étaient prêts pour le mouvement, et que dès qu'un régiment Piémontais se présenterait à la frontière, ils se réuniraient au Piémont, et ils déposeraient Marie Louise, ayant cependant tous les égards possibles pour sa personne. Connaissant l'état des choses, je ne pouvais nullement désapprouver cette décision, et je ne me fis pas faute de montrer que je la trouvais juste et sensée ; quoiqu'elle ne fût pas favorable au but de ma mission.

La nuit même je repartis pour Turin avec ma réponse telle quelle. Quand j'y arrivai, {{dans la matinée du troisième jour,}} c'est à peine si mes collègues firent quelque attention au rapport que je fis de mon expédition, tant ils étaient bouleversés, inquiets et ne sachant que faire. Le Prince de Carignan, pendant que j'étais absent, avait quitté Turin sans dire gare. On croyait qu'il s'était dirigé sur Novare, et on ajoutait qu'il avait aussi envoyé des troupes dans cette direction.

Il devenait nécessaire pour nous de vérifier ces faits, et de savoir ce qui se préparait à Novare, où on savait que le Gouverneur della Torre¹³², était un des adversaires les plus prononcés de la Révolution. [p. 108] Pecchio insistait beaucoup pour que quelqu'un se chargeât de cette commission; mais il ne s'offrait pas lui, Vismara reculait aussi. Enfin Pecchio insista auprès de moi pour m'engager à accepter. Je lui fis observer que j'avais déjà passé deux nuits de suite en voiture, et que c'était un peu trop fort d'entreprendre d'en passer encore deux de la même manière. Enfin je finis par me soumettre, et je repartis le même soir pour Novare. Quand j'eus accepté, un Novarais espèce de fanfaron dont j'ai oublié le nom qui venait quelquefois à notre réunion, s'offrait de m'accompagner. Il n'aurait pas voulu aller seul, et nos amis ne se seraient pas de leur côté fié à lui seul. Je ne sentais pas le besoin d'un compagnon, cependant pour ne pas le blesser j'acceptai son

¹³¹ Ambrogio Berchet (1784-1864), ufficiale parmense, fu capitano nell'esercito del Regno d'Italia e in seguito capo di Stato Maggiore del reggimento Maria Luigia. Accusato di aver partecipato a delle riunioni segrete in vista di un eventuale appoggio delle sue truppe alla rivoluzione, fu arrestato e costretto all'esilio.

¹³² Il conte e generale Vittorio Amedeo Sallier della Torre (1774-1858), governatore generale degli Stati di terraferma.

offre, en pensant aussi que dans ce genre d'expéditions on est quelquefois mieux à deux qu'à un. En route nous trouvâmes en effet plusieurs feux de bivouac, et c'étaient des troupes qu'on avait échelonnées entre Turin et Novare pour mieux assurer la retraite de S. A. R. Cependant la dite Altesse avait couru quelque danger à Verceil, où quelques Carbonari l'avaient reconnu au moment où il changeait de chevaux à la poste. Il avait été question de l'arrêter, et puis on finit par le laisser continuer son voyage. Nous nous abouchâmes en route pendant la nuit avec quelques-uns des officiers qui se trouvaient aux différents bivouacs, lesquels ignoraient tous ce qui se passait, et ne savaient guère eux-mêmes de quel côté ils se tourneraient.

Arrivés à Novare nous sûmes bientôt, que le Prince de Carignan y était arrivé aussi de son côté, [p. 109] qu'il avait été reçu avec les égards dus à son rang, mais avec beaucoup de froideur par le Gouverneur, le quel lui avait signifié l'ordre de S. M. de se rendre provisoirement à Milan pour y attendre les ordres ultérieurs. On nous dit aussi que des troupes Autrichiennes étaient en marche de Milan sur Novare, expressément appelées par della Torre, et que la proclamation du rétablissement du pouvoir absolu était sous presse, et serait publiée dans quelques heures. Cela va sans dire que le Régiment Cuneo qui tenait garnison à Novare, était complètement soumis et obéissant aux ordres du Gouverneur. Nous n'attendîmes pas que la proclamation fût affichée pour retourner vers nos amis de Turin, et leur donner ces malencontreuses nouvelles.

En arrivant mon compagnon de voyage prit la parole, et fit une pompeuse description des difficultés que nous avons rencontrées, de l'habileté avec laquelle nous les avons surmontées, et des dangers que nous avons courus. Je tentai de l'arrêter dans les élans de son imagination ; mais inutilement ; et mes pauvres diables de collègues en savaient sur ce qu'ils désiraient savoir autant à la fin qu'avant le commencement du discours. Quand enfin mon compagnon eût perdu le souffle, je dis en peu de mots ce que nous avons vu et su, et tout le monde put apprécier la situation.

Elle n'était pas brillante, et il était évident qu'il ne nous restait plus qu'à nous occuper de notre sécurité ; qui aurait été bien compromise, si nous avions attendu à Turin le rétablissement formel du Gouvernement restauré. Heureusement pour nous il y eût encore à Turin une espèce d'interrègne de trois ou quatre jours, et il est à [p. 110] remarquer à l'éloge du peuple Piémontais que pendant cette absence de Gouvernement et de police presque complète, il y eut une diminution très forte dans la Capitale des délits ordinaires contre les propriétés et les personnes. Cet interrègne nous donna le temps de prendre nos mesures pour notre départ, et de calculer quelle était la direction qu'il nous convenait de suivre.

Nous sûmes qu'Alexandrie tenait encore pour la Constitution, et qu'une expédition militaire était partie de cette Place forte pour se porter sur Novare. Cette expédition

commandée par Ansaldi¹³³ vieux bon homme commandant de la Place, fit en effet une démonstration, soit une espèce de promenade militaire sous les bastions de Novare. Cette Ville était au pouvoir de della Torre, soutenu par son Régiment Cuneo, et par les Autrichiens qui venaient d'arriver. On tira depuis les remparts quelques coups de canon sur la troupe d'Ansaldi, on lui tua quelques hommes, et en très peu de temps toute la troupe se débanda. Quand nous eûmes cette dernière nouvelle, nous pensâmes au départ immédiat. Nous étions munis de passeports délivrés par le Consul Espagnol à Turin, qui eut cette complaisance pour des hommes qui avaient travaillé pour établir en Italie la Constitution alors dominante en Espagne¹³⁴. Ces passeports en langue Espagnole étaient à nos propres noms, avec désignation du pays auquel nous appartenions, de sorte qu'ils ne nous présentaient pas une garantie bien sûre ; mais il vaut toujours mieux avoir en voyage un papier [p. 111] quelconque à montrer que point du tout. Nous en fîmes bien l'expérience, comme on verra, à notre entrée en France. Nous délibérâmes quelque temps pour savoir de quel côté nous sortirions de Piémont. Pecchio penchait pour aller à Chambéry, quoique ce fût la route la plus longue pour arriver à la sortie des États Sardes. Il se fondait sur ce que nous suivrions la direction contraire de celle des troupes qui devaient être en marche, et que de cette manière nous étions sûrs de les éviter.

J'opinaï pour Gênes comme étant la sortie la plus proche qui nous était ouverte, et une fois embarqués à Gênes nous pourrions nous diriger où bon nous semblerait sans crainte de mauvaises rencontres. Les troupes qui venaient de Novare avaient quatre jours de marche à faire avant d'arriver à Turin, et par conséquent sur notre route par Alexandrie nous étions sûrs de les éviter. D'ailleurs nous avions connaissance positive des dispositions favorables pour nous à Gênes et Alexandrie, tandis que nous aurions beaucoup à craindre le contraire à Chambéry où les autorités et la population ne s'étaient jamais montrés favorables au mouvement constitutionnel. {{En effet à ce que l'on m'a dit depuis nous aurions très probablement été arrêtés par les autorités de Chambéry, et dans ce cas presque aussi sûr livrés à l'Autriche.}}

Mon opinion prévalut, un peu aussi le droit du plus fort aidant ; car j'étais le propriétaire de la calèche de voyage, qui nous fournissait le moyen de voyager en poste, moyen le plus prompt de locomotion en ces temps là. Elle était en même temps assez économique, ma voiture permettant de voyager à trois, et de n'atteler que deux chevaux.

[p. 112] Nous partîmes donc pour Gênes Pecchio, Vismara et moi. Nous fîmes une petite halte à Alexandrie qui tenait encore en apparence pour la Constitution, et nous y vîmes quelques uns de nos amis politiques aussi découragés que nous. Arrivés à Gênes

¹³³ Guglielmo Ansaldi (1776-1851), colonnello della brigata Savoia, fu uno dei protagonisti della rivolta ad Alessandria, dove proclamò la costituzione e issò il tricolore; fallita la rivoluzione, per sfuggire alla condanna a morte si imbarcò a Genova alla volta della Spagna.

¹³⁴ Il rilascio dei passaporti da parte del consolato spagnolo di Torino si aggiunge allora come elemento ulteriore – e di carattere decisamente più circostanziale – alle indubbe ragioni politico-idealistiche che indirizzarono gran parte dei ventunisti verso la patria della *Pepa*: cfr. in proposito A. Bistarelli, *Gli esuli del Risorgimento*, pp. 76-77.

l'aspect de la Ville nous rassura quant à notre sécurité personnelle. La Ville conservait encore ses autorités constitutionnelles, et une Garde Nationale bien organisée, faisait des fortes et nombreuses patrouilles pour conserver l'ordre, et pour empêcher toute réaction. Nous y vîmes les banquiers Delarue¹³⁵ auxquels Pecchio était recommandé. Ils eurent l'air bien effrayés de nous voir, et se montrèrent très pressés de nous embarquer. Il y avait un paquebot chargé d'un assez grand nombre d'émigrants ; mais puisque nous le pouvions nous nolisâmes une felouque (bateau non ponté) et en côtoyant nous nous rendîmes nous trois et la Calèche à Antibes.

[p. 113] En passant devant Oneglia et Nice nous entendîmes tirer le Canon officiel pour célébrer le rétablissement du pouvoir absolu, et soi-disant seul légitime. En effet le lendemain du jour de ma dernière course à Novare, les Autrichiens y étaient entrés appelés comme auxiliaires par le Gouverneur qui avait pris cela sur lui, tout comme le Général Bubna¹³⁶ s'était hasardé sans ordres de Vienne à adhérer à la demande de Della Torre. Cependant les Autrichiens ne poussèrent pas jusqu'à Turin. Le Roi Ch. Félix rentra dans sa Capitale appuyé seulement par les troupes Nationales, qui s'étaient toutes immédiatement soumises. {{Il ne voulut pas encourir l'odiosité de rentrer dans sa Capitale accompagné de troupes étrangères, et quelques semaines après elles rentrèrent toutes en Lombardie. Ch. Félix, et les Autrichiens eux mêmes, sentaient que la France ne pouvait pas permettre l'occupation d'une partie du Piémont par les troupes Autrichiennes, sans au moins en faire autant de son côté. Cela ne faisait nullement le compte du Roi de Sardaigne, qui se débarrassa de ces hôtes incommodes le plutôt qu'il pût.}}

Après la bagarre des troupes d'Alexandrie sous Novare il n'y eut plus trace de lutte, et le Gouvernement, assis aussi tranquillement qu'avant l'échauffourée constitutionnelle, ne pensa plus qu'à poursuivre et punir ses adversaires. Le Prince de Carignan s'était rendu à Milan pour obéir aux ordres de S. M. Il y fut accueilli d'un ton très goguenard par Bubna homme assez spirituel, qui le présenta à ses officiers en leur disant : « voici, Messieurs, le Roi d'Italie ».

Le sarcasme était sanglant, Charles Albert le méritait bien c'est vrai, mais c'est indigne d'un haut fonctionnaire, d'un homme comme il faut abuser ainsi de la triste position d'un malheureux Prince.

Ch. Albert se rendit ensuite en Toscane auprès de sa sœur la G.de Duchesse¹³⁷, et il y resta quelque temps, vivant aussi retiré que possible. Ensuite il fit la fameuse expédition, dans laquelle il laissa une botte en combattant comme volontaire sous le fort du Trocadero, contre cette même Constitution qu'il avait proclamée en 1821. Ce fut sa réhabilitation.

¹³⁵ I De La Rue, originari delle Fiandre, ma naturalizzati ginevrini, erano un'importante famiglia di banchieri in relazione con le più importanti piazze finanziarie europee: cfr. Charles Aubert, *Les De la Rue: marchands, magistrats et banquiers, Genève, Genès, 1556-1905*, Lausanne, Payot, 1986.

¹³⁶ Ferdinand Bubna von Littitz (1768-1825), feldmaresciallo austriaco, dal 1818 comandante generale di Milano.

¹³⁷ Maria Elisabetta di Savoia-Carignano (1800-1856), arciduchessa d'Austria.

[p. 114] Avant de dire quelques mots sur les premiers moments de mon émigration, je crois bon d'examiner les critiques qu'on a généralement faites de ce mouvement, jugé presque comme un enfantillage, d'après ses résultats si chétifs, et d'une si courte durée. Je tâcherai d'indiquer en même temps les fautes qui me paraissent avoir été commises, et les imprévus qui ont détruit toutes nos espérances.

Malgré ces sévères critiques, et l'impression défavorable généralement produite par la facile et complète déconfiture que nous avons essayée, je persiste à croire que nos projets n'étaient ni si légers, ni si absurdes qu'on a bien voulu le dire. Je parle surtout à notre point de vue Lombard, et j'ai le sentiment que si je me trouvais aujourd'hui (Dec. 1858) dans un milieu, et dans des circonstances identiques à celles de 1821, je n'hésiterais pas à me joindre à une conspiration qui aurait pour but de chasser les Autrichiens d'Italie. Comme ce n'est pas une histoire des Révolutions de 1821 que j'écris ; mais bien des souvenirs personnels pour mes enfants, j'examine plus spécialement les événements sous les points de vue qui ont un rapport direct avec ma conduite dans cette importante phase de ma vie.

Je n'entends pas discuter la question du droit abstrait, qu'à chaque peuple, chaque citoyen, de secouer le joug du despotisme étranger imposé purement et simplement par la force. Selon ma [p. 115] manière de voir, l'existence de ce droit imprescriptible ne saurait être un objet de discussion sérieuse. Je méprise profondément les qualifications et les injures qui ont pu nous être lancées par nos adversaires, on nous traitant de perturbateurs de l'ordre public, de rebelles voire même de brigands.

La question d'opportunité est, à mon avis, la seule pratiquement sérieuse. Elle se compose dans ces cas de deux éléments essentiels, que tout homme sensé et probe doit calculer, avant d'assumer la grave responsabilité morale, d'entrer dans une conspiration, ou de prendre part à une insurrection, quelque juste et saint qu'en soit le but. Le premier est la probabilité de réussite. Les souffrances nécessairement causées par tout grand mouvement politique sont trop graves et trop nombreuses, pour qu'un ami du pays natal et de l'humanité puisse se croire en droit de les infliger, sans un espoir fondé de faire réellement en définitive et d'une manière durable le plus grand bien de ses compatriotes. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi secondement qu'il ait la conviction qu'il ne fait qu'entrer dans leurs désirs, et dans leurs idées et intentions. En d'autres termes qu'il soit convaincu qu'il ne fait que suivre l'opinion publique.

Quand je suis entré dans les affaires de 1821 j'ai toujours eu en vue ces deux considérations, et j'ai toujours tâché [p. 116] de me rendre compte de l'état réel du pays sous ces deux rapports. Etions nous dans ces conditions, quand en 1821 nous conspirâmes pour faire insurger la Lombardie, et nous réunir aux Révolutions libérales de Naples et du Piémont, afin d'expulser avec leur aide les Autrichiens de la Péninsule Italienne ? Telle est la seule question véritable à mon avis.

On nous sollicitait des deux extrémités de la Péninsule, et au moment où nous nous mêmes en rapport avec les deux pays, le Gouvernement constitutionnel de Naples était en

pleine constitution, et marchait sans obstacles apparents depuis plusieurs mois. Le vieux Roi Ferdinand ayant en 1820 renoncé à gouverner, l'Héritier du Trône s'était mis à la tête du parti libéral, et gouvernait en qualité de Régent nommé par le Roi lui même. Nous avions les assurances les plus positives que le Piémont suivrait promptement la même marche : ce qui eut en effet lieu en Mars 1821.

Nous étions assurés d'être suivis par les autres plus petits États d'Italie. Dans mon récit qui précède on a vu en effet quelle était la disposition de Parme et Plaisance, ainsi que du Duché de Modène. Les légations regrettaient et regrettent toujours amèrement leur ancienne réunion au Royaume d'Italie. Sous ce régime ces populations avaient, pendant plusieurs années, joui d'une justice intègre, impartiale et promptement administrée, et de tous les bienfaits d'un Gouvernement régulier et à la hauteur des temps, quoique absolu en principe. L'absence de toute règle, et de [p. 117] toute justice, l'anarchie dans le despotisme qui est l'essence du Gouvernement Clérico-Pontifical leur était insupportable. La Toscane aussi se déclarait prête à proclamer une Constitution. Pecchio et Confalonieri avaient fait un voyage en Toscane avant même que notre conspiration fut organisée, et s'étaient entendus avec les libéraux Toscans. Le Grand Duc même, sincèrement ou non, s'y montrait enclin. Dans aucun de ces pays les Princes n'auraient pu, par leurs propres forces, opposer aucune résistance sérieuse à la volonté de leurs peuples. Les Villes étaient bien décidément toutes pour nous. Les masses dans les Campagnes n'avaient d'opinion, auraient comme toujours obéi à l'impulsion des Villes. On connaissait aussi des localités de Campagne telles, par exemple, que la Valtellina, qui se seraient prêtées avec zèle. Dans tous les villages les personnes aisées et un peu instruites, étaient de notre côté, ainsi que presque tous les anciens soldats de Napoléon, épars dans les Campagnes, tous hommes encore actifs détestant l'Autriche et méprisant les soldats Autrichiens.

Les deux Puissances principales Naples et Piémont avaient chacune une Armée organisée avec le matériel nécessaire. Le chiffre de ces deux Armées réunies dépassait de beaucoup ce que les Autrichiens pouvaient leur opposer de prime abord, et pour un temps assez long. L'armée Autrichienne, prise au dépourvu sur le pied de paix, était éparpillée dans des garnisons très éloignées. Dans les [p. 118] Provinces Lombardes il n'y avait pas plus de 12000 hommes, et encore moins dans les Provinces Vénitiennes. Dans le cas d'une attaque sérieuse et imprévue, facile à exécuter pour le Piémont surtout, le gouvernement Autrichien n'aurait pas même pu dégarnir de troupes, aucune des Places et Villes un peu importantes de ses possessions en Italie. J'ai fait observer (pag. 105) combien les autorités Autrichiennes avaient elles mêmes le sentiment de leur faiblesse. De sorte que la plus belle chance se présentait de pouvoir au premier choc les chasser au moins jusqu'au delà de l'Adige, peut-être même de l'Isonzo. On sait quel effet peut produire sur les populations un premier succès, surtout quand la haine couve comme en Lombardie, et plus encore à Venise, et n'est contenue que par la force majeure.

Milan dans les cinq journées de 1848, et Venise dans son héroïque défense, encore après que tout était perdu, ont montré ce que peuvent faire des peuples animés du sentiment de l'indépendance Nationale. Egalement en 1821 si le mouvement avait eu quelque succès l'esprit aurait pris un grand élan, à Venise particulièrement par les anciens souvenirs si chers à ce peuple, et aussi dans tout le Lombard-Vénitien. Les traditions encore bien récentes de la faiblesse des Autrichiens, vis-à-vis de tout ce qui avait appartenu aux Armées Napoléoniennes, se seraient réveillées même [p. 119] parmi les hommes qui avaient été forcément incorporés dans l'Armée Autrichienne, et qui détestaient ce service. Nous avions des rapports avec eux, et nous comptions beaucoup sur eux, pour porter la désorganisation dans les troupes de notre ennemi.

D'ailleurs les deux Armées Piémontaise et Napolitaine en contenaient encore un certain nombre, y compris plusieurs sous-Officiers, Officiers, et Officiers supérieurs.

Le mécontentement de la Hongrie, connu déjà à cette époque, nous présentait une autre chance favorable dont nous pouvions entrevoir la possibilité, sans cependant la faire entrer dans nos calculs. Une pareille diversion augmentant sur une grande échelle le nombre des ennemis de l'Autriche, et diminuant d'autant le nombre de ses défenseurs, si elle pouvait arriver en temps utile, aurait bien vite décidé la question en notre faveur.

Dans cet état de choses, toutes les premières apparences étant en faveur de la cause de la liberté et de l'indépendance Italienne, il était bien naturel qu'en Lombardie les hommes plus ardents et chauds patriotes, cherchassent à profiter d'une Révolution qui semblait marcher vigoureusement à Naples, et était imminente chez nos plus proches voisins, toutes les deux initiées et soutenues par les Princes Héréditaires. D'après toutes les communications, que nous avons eues, nous devons supposer, que ces mouvements auraient été exécutés avec intelligence, vigueur et bonne foi. Il n'en fut rien et mon récit aussi bien que les histoires contemporaines, montrent assez que le manque de volonté et [p. 120] de bonne foi chez les Princes Régents fut la cause majeure, qui affaiblit l'esprit public, paralysa l'énergie des populations et nous fit échouer complètement. Le Piémont s'engageait à marcher sur la Lombardie, et nous avons vu que nos mesures étaient prises, pour le seconder de notre mieux par l'insurrection. Il fut néanmoins convenu que l'insurrection préparée en Lombardie n'éclaterait qu'après l'impulsion immédiate du Piémont. Cette condition ne s'étant pas vérifiée, il n'y eut en effet point d'insurrection en Lombardie en 1821. Aussi on peut dire à l'honneur des conspirateurs Lombards que, si volontairement ils risquèrent pour eux-mêmes vie, liberté et fortune, ils eurent en même temps grand soin d'éviter des maux inutiles à leur pays. Ils y réussirent, puisque les populations ne furent nullement compromises, et n'eurent à souffrir que de quelques mesures de surveillance de police plus strictes de la part de l'Autriche.

La création de Commissions spéciales, la violence et l'arbitraire des procédures firent, il n'est que trop vrai, condamner des individus, contre lesquels il n'y avait que quelques indices et point de preuves suffisantes. Ces condamnations augmentèrent la haine populaire

contre l'Autriche : résultat que je suis bien loin de regretter comme on peut facilement le penser, et qui contribua beaucoup à former cet esprit anti-Autrichien indestructible, qui sera un jour le salut de l'Italie. Je ne [p. 121] crois pas cependant qu'un seul homme ait été condamné sans avoir de fait plus ou moins trempé dans la conspiration. Il est même à ma connaissance positive que quelques membres très actifs à moi bien connus, en furent quittes pour la prison préventive de 20 mois, et furent remis en liberté « per mancanza di prove » et soumis ensuite à la surveillance de la police. C'étaient des hommes intelligents qui, n'ayant point de preuves matérielles contr'eux, eurent assez de promptitude d'esprit, et de sang froid pour ne pas se nuire en répondant aux interrogatoires les plus captieux, et les plus violents de Messieurs Salvotti¹³⁸ et C.ie. L'Autriche conservait encore à cette époque un reste de pudeur, pour ce qui concerne les Tribunaux. Elle a bien changé depuis, et les malheureux qui en 1848 furent pendus et réhabilités après l'ont bien tristement éprouvé.

Je crois par ce qui précède avoir suffisamment prouvé que nous avons agi de manière à ne compromettre que nous mêmes, et les hommes qui se réunissaient volontairement à nous, et s'exposaient de propos délibéré aux dangers que l'on court dans ces occasions. Il me semble aussi avoir également montré combien pouvait et devait paraître fondée la confiance que nous avions dans le succès de nos projets patriotiques.

[p. 122] Ici on nous objecte que la Sainte Alliance subsistait encore à cette époque, et que nous aurions eu toutes les Puissances Européennes contre nous, si on avait vu l'Autriche en danger de perdre une partie des territoires qu'on lui avait concédés par les traités de 1814 et 1815. A cela je réponds que, à l'époque de 1821, le lien de la S.te Alliance n'existait déjà plus que nominale. Aucune des Puissances limitrophes de l'Autriche ne paraissait disposée à intervenir activement pour conserver à celle-ci une force prépondérante. Nous avons des renseignements positifs, à ce sujet, et nous savions que, comme toujours, l'Angleterre aurait été absolument neutre, dans cette querelle, toute d'intérieur, entre un Souverain et ses sujets. Personne ne croyait alors à l'intervention possible de la Russie, qui n'avait certes aucun intérêt à ce que l'Autriche fût bien puissante. Nicolas le Chevalier errant le Paladin du pouvoir despotique ne régnait pas alors¹³⁹. Alexandre premier Empereur régnant affectait au contraire certaines allures libérales. Les Souverains Allemands supportaient avec impatience la suprématie insolente de l'Autriche, exercée par un Metternich. Logiquement on devait supposer que les populations allemandes, excitées quelques années avant à de grands sacrifices, et à [p. 123] des actes héroïques, au nom des principes de liberté et de nationalité, et ensuite frustrées de tout ce qui leur avait été promis, ne se prêteraient pas volontiers, à détruire ces principes chez leurs voisins, dans la supposition que les Princes, contre toute attente, eussent voulu s'en mêler.

¹³⁸ Antonio Salvotti (1789-1866), consigliere presso il tribunale di Milano, condusse l'istruttoria contro i cospiratori del Lombardo-Veneto.

¹³⁹ Nicola I Romanov (1796-1855), zar di Russia dal 1825.

Le Gouvernement français de son côté jalousait évidemment l'Autriche, et désirait d'acquiescer en Italie au moins sa part d'influence qu'elle avait entièrement perdue. Aussi malgré ses principes antilibéraux ne fit-il aucune démonstration contre la Révolution Piémontaise, ni même contre celle de Naples, quoiqu'une branche de la famille des Bourbons en souffrît. La France était d'ailleurs retenue par la Révolution triomphante alors en Espagne, qui la préoccupait beaucoup plus, autant à cause des intérêts dynastiques, que par l'influence immédiate que cette Révolution pouvait exercer sur ses propres Provinces du Midi. C'est contre cette Révolution proclamant des principes et faisant triompher des institutions beaucoup plus libres que celles de la France, que Louis XVIII avait à lutter pour maintenir intacts tous ses pouvoirs.

Quelques agents français nous ont assurés depuis, que si Naples, et surtout la Piémont comme plus proche voisin, eussent proclamé une charte à la française, au lieu de la Constitution Espagnole, le Gouvernement [p. 124] français était disposé plutôt à favoriser indirectement, qu'à contrecarrer le mouvement Italien.

Quoiqu'il en soit de ces intentions qu'on a attribuées au Gouvernement Français, j'ai toujours été d'avis que ce fut une faute grave, particulièrement pour le Piémont, d'avoir adopté cette Constitution, même provisoirement.

L'enchaînement des circonstances y avait conduit les deux pays. Quant'à nous Lombards, quelle que fût notre opinion à ce sujet, nous n'avions pas de choix : il nous fallait accepter ce que nous présentaient les deux Etats, qui seuls avaient pris, et seuls pouvaient prendre l'initiative. L'analogie de mœurs et d'habitudes, et les rapports intimes et très anciens qui existaient entre l'Espagne et le Royaume de Naples, portèrent, assez naturellement, les Napolitains à imiter, soit même à copier les Espagnols. Ce qui s'explique facilement par la réputation de patriotisme et de vaillance dont jouissaient (à tort ou à raison) ces derniers, à cause des récents souvenirs de leur guerre d'indépendance contre Napoléon. Le Piémont, venu après Naples, ne fut déterminé que par le désir de se conformer à ce que Naples avait fait, et mieux imprimer ainsi à ces deux insurrections un caractère uniforme. La nécessité de l'union était vivement sentie par tous les patriotes Italiens. On désirait [p. 125] montrer à l'Europe que nous savions nous faire réciproquement des concessions les plus sérieuses pour rester unis, et combien par conséquent, était peu mérité à l'époque actuelle, l'ancien reproche de division et manque d'entente qu'on ne cessait de reproduire contre les Italiens.

Les défauts intrinsèques de cette Constitution sont nombreux, quelques uns de ses dispositions, acceptables peut-être pour les Napolitains, auraient été inexécutables dans nos pays du Nord d'Italie. Dans les deux États insurgés, la Constitution Espagnole, n'avait été promulguée que provisoirement. Une Constituante était décrétée pour rédiger, d'accord avec le Gouvernement, un pacte fondamental approprié au besoin du pays, et remédier ainsi à toutes les difficultés que pouvaient produire ce drapeau provisoirement arboré. Tout de même le choix de ce drapeau fut, à mon avis, mauvais. Il était incompréhensible pour les

masses. J'ai vu exciter le peuple et les soldats à crier « vive la Constitution Espagnole », la froideur avec la quelle on répondait à ce cri n'était que trop significative. Vice versa quand on criait « guerre aux Allemands » {{Les Piémontais emploient le mot même français pour désigner les Autrichiens}} c'était un véritable enthousiasme.

Le choix de cette Constitution inconnue a certainement beaucoup contribué à cette froideur des populations qui se manifestait surtout à Turin. Gènes, Alexandrie, Verceil et Casale montraient beaucoup plus de zèle.

[p. 126] Les habitants de la Capitale craignaient peut-être aussi de perdre les avantages matériels, dont jouit toujours une Ville qui a cette distinction, ou au moins de devoir les partager avec Milan et Venise. On aurait, ce me semble, bien fait de rassurer les Turinois sur ce point, par une déclaration explicite. Cela aurait probablement ramené aussi une partie de la Noblesse Piémontaise, qui en grande majorité était hostile à la révolution. Cependant, à tout prendre le peuple Piémontais dans son ensemble, se prêtait assez facilement aux mesures prises par le Gouvernement, pour faire marcher le mouvement révolutionnaire. La preuve en est dans la facilité, et l'entrain que montrèrent les contingents à se rendre sous les armes dès qu'on se décida à les appeler. Ils commençaient à arriver à leurs postes, et on n'avait pas encore eu le temps matériel de les organiser quand tout fut fini.

L'inaction du Gouvernement lui même est ce qui contribua le plus à rendre si prompte et si facile la déroute. Tout se ressentait de l'apathie, et (disons-le) de la mauvaise foi du chef. Le Piémont manquait d'hommes assez énergiques, pour s'émanciper de l'esprit de subordination. Il faut cependant dans ces époques anormales, en temps et lieu opportuns, savoir faire des infractions aux règles [p. 127] hiérarchiques. Le Prince de Carignan aurait dû être contraint à marcher droit, et à prendre promptement toutes les déterminations nécessaires dans des pareilles circonstances.

Dans les bureaux du Gouvernement aucun employé n'avait été remplacé, quelqu'hostiles que quelques uns d'entr'eux se fussent montrés à la Révolution. On rencontrait par conséquent toujours une apparente apathie, et une force d'inertie insurmontables, à l'exécution de toutes les mesures qui auraient pu soutenir, et faire progresser le nouvel état de choses.

Cette résistance d'en haut et d'en bas paralysait les efforts de quelques chefs dévoués, et décidés à marcher vigoureusement. Dans ce petit nombre je signale particulièrement le Comte de Santarosa Ministre de la guerre pendant la Révolution, et le Chevalier Giacinto de Collegno Lieut[enant] Colonel du Génie, appartenant à une des familles les plus aristocratiques, et alors Aide de Camp du Prince Régent. Ces deux patriotes sincères, désintéressés, et remplis de zèle et de moyens, firent tout ce qui était en leur pouvoir pour déterminer le Prince à pousser activement l'organisation du nouvel ordre de choses. Inutilement ; car évidemment le Prince craignait de se compromettre, et, en bon

calculateur, tenait trop à son droit héréditaire à la Couronne, pour risquer de le perdre en voulant s'en emparer par anticipation.

Les deux illustres citoyens que je viens de nommer ont bien montré dans l'émigration, la grandeur de leur âme, et leur [p. 128] dévouement à la cause de la liberté. Le vertueux Santarosa, père forcément séparé d'une nombreuse famille dans laquelle il avait trouvé le bonheur de toute sa vie, se fit tuer à l'Île de Sphacteria en combattant pour la liberté de la Grèce. Colegno aussi combattit pour la même cause, et fut prisonnier du Pacha d'Égypte. Rendu à la liberté il consacra son temps à la science, et devint un savant et distingué Géologue. Il ne voulut rien demander à Charles Albert, le quel depuis son avènement au Trône jusqu'à 1848, laissa languir dans l'exil son ancien Aide de Camp et ami : l'homme qu'il avait lui-même lancé dans la Révolution de 1821. Cadet de famille très peu fortuné Colegno gagna sa vie par ses travaux scientifiques, et fut pendant quelques années Professeur de Géologie à l'Académie de Bordeaux. Et cependant cet homme, rentré en Piémont par la force des choses en 1848, voyant que le Roi se faisait sérieusement initiateur de la cause Italienne, se réconcilia avec lui complètement. Quand la bataille perdue à Novare força Charles Albert à abdiquer et se retirer en Portugal, ce fut Colegno qui l'accompagna dans son exil volontaire, et le soigna avec la tendresse d'un frère, jusqu'au jour où la mort vint briser les derniers restes d'existence, de cet être si compliqué et inexplicable, qui s'est appelé Prince de Carignan, et Roi Charles Albert.

[p. 129] Parmi les membres de la haute Aristocratie de Turin je dois signaler le Marquis de S.t Marsan fils aîné de la famille de ce nom et Lieut[enant] Colonel de Cavalerie, qui agit beaucoup en faveur de la Constitution, et alla dans plusieurs Villes la proclamant à la tête de ses Dragons. C'était un bon militaire, d'un caractère assez léger, et qui n'avait pas su se dépouiller de la morgue aristocratique, innée, pour ainsi dire dans sa classe.

M. Dalpozzo¹⁴⁰ Ministre de l'Intérieur Jurisconsulte distingué; mais rien que Jurisconsulte, n'avait ni l'initiative, ni la hardiesse requises pour la circonstance. Marentini¹⁴¹ Ministre des cultes, prêtre assez libéral, qui espérait devenir Évêque, ne fit ni bien ni mal. Avec de pareils éléments on ne doit pas être surpris que la chose soit si vite tombée.

La lâcheté des Napolitains, à leur première et unique rencontre avec les troupes Autrichiennes, fut l'évènement imprévu, qui donna le coup de grâce au mouvement Piémontais. Si, comme on avait tout le droit de l'espérer, les Napolitains avaient opposé une résistance de quelques mois, ou seulement de quelques semaines, les Troupes piémontaises auraient eu le temps d'organiser une attaque sur le Tessin. Le résultat final, à en juger comme on le peut {{après les évènements}}, aurait probablement été le même.

¹⁴⁰ Ferdinando Dal Pozzo (1768-1843), giurista piemontese. Presidente della Corte d'appello di Genova dal 1809 al 1814, al ritorno dei Savoia inizia un'attività di consulenza legale a Torino; nel 1821 fu chiamato dal reggente Carlo Alberto a ricoprire la carica di ministro degli Interni. Dopo il fallimento dei moti riparò in Svizzera e poi in Inghilterra.

¹⁴¹ L'abate Pier Bernardo Marentini (1764-1840) di Saluzzo, filogiansenista, vicario generale dell'arcidiocesi di Torino, eletto da Napoleone Bonaparte vescovo di Piacenza nel 1813, ma non confermato dal papa, era in realtà presidente della Giunta provvisoria di governo.

Mais au [p. 130] moins la tentative de 1821 aurait été considérée per l'opinion publique en Europe comme le fut plus tard celle de 1848 : soit comme un mouvement courageux et honorable pour les peuples qui l'ont tenté, malgré toutes les fautes commises et le mauvais succès.

Les hommes de 1848 surent éviter une partie des fautes commises par leurs prédécesseurs de 1821. J'ai toute confiance que le premier mouvement Italien qui aura lieu, profitera des enseignements que ses devanciers lui laissent, soit par leurs succès, soit par leurs fautes. L'émancipation d'une Nation qui gémit depuis des siècles sous le double joug de la domination étrangère, et du pouvoir clérical, n'est pas une œuvre si facile qu'elle puisse réussir dès les premiers essais. Dans ces premiers essais, dont le tout premier date de trente-sept ans en arrière, il y a eu successivement progrès, et surtout la preuve longue et évidente de la volonté inébranlable du pays de parvenir à son but. Ce qu'une Nation veut elle le peut. {{Gênes 1/5/59. Ceci a été écrit en 1858. Ce qui se passe en 1859 prouve bien que je ne me suis pas trompé sur l'intention ferme des Italiens, de conquérir leur indépendance et leur Nationalité.}} Quant à moi, arrivé désormais à une vieillesse avancée, j'ai peu d'espoir de pouvoir encore une fois contribuer ma petite part à l'avancement de la cause. Si je meurs avant, ce sera avec la conviction qu'elle doit triompher, et dans un temps pas très éloigné.

[p. 131] Je reviens au récit de notre première course d'émigration.

Débarqués à Antibes, nous dûmes pour la première chose nous présenter au Maire, seule autorité de l'endroit chargée de viser les passeports. Ces passeports en langue Espagnole l'intriguèrent tellement que Pecchio et moi nous fûmes obligés de lui rédiger les visas. Vismara fatigué de la traversée avait été se jeter sur un lit à l'auberge. En rentrant nous le réveillâmes pour lui donner son passeport visé, et nous l'engageâmes à se lever pour repartir immédiatement.

Nous nous donnâmes à peine le temps de faire un petit repas, et nous nous mimes en route pour Lyon, dans ma calèche avec des chevaux de poste.

Au premier relai, voilà mon Vismara qui se tâte les poches, et ne trouve pas son passeport. Cela nous fit joliment maugréer ; mais il fallut charger le portillon qui retournait à Antibes, d'aller le chercher, et de nous le rapporter. Ce fut une petite dépense de plus, et ce qui était pire pour nous une perte de temps de trois bonnes heures. Nous tenions beaucoup à arriver des premiers dans les grandes Villes ; croyant que nous passerions plus facilement, sans exciter les soupçons, et subir les avanies de la Police.

[p. 132] Nous étions dans l'erreur et ce fut au contraire heureux pour nous d'arriver à Lyon après d'autres émigrants piémontais, parmi lesquels était le Colonel Perrone¹⁴².

¹⁴² Ettore Perrone (1789-1849), ex ufficiale nell'esercito napoleonico, dopo la Restaurazione ottenne la naturalizzazione francese e continuò a militare come capo battaglione nell'esercito borbonico. Condannato a morte per aver preso parte ai moti del 1821, riparò in Inghilterra e in Francia, dove riprese la carriera militare. Tornato in Italia nel 1848, morì a Novara combattendo contro le truppe austriache.

Quand nous descendîmes à l'Hôtel on nous dit que les règlements exigeaient que nous allassions en personne à la Police pour faire viser nos passeports. Ce que nous fîmes immédiatement. Pecchio et moi nous demandions le visa pour Genève, et Vismara pour je ne sais plus quelle Ville de France où il avait quelques parents éloignés. Le commis auquel nous présentâmes nos passeports, nous dit que M. le Préfet de police n'était pas à son bureau, et nous indiqua l'heure à la quelle nous devions revenir. Nous retournâmes à l'heure indiquée, et M. le Préfet n'y était pas, et n'avait pas visé nos passeports. Nous nous regardâmes en face avec Pecchio, et tout cela nous parut extrêmement suspect. Heureusement Pecchio avait une lettre de recommandation pour Mess.rs Baudin banquiers¹⁴³. Il la présenta et leur exposa notre position. Ces Messieurs nous accueillirent avec la plus grande cordialité, ils poussèrent leur bonne volonté et leur obligeance jusqu'à nous faire quitter l'Hôtel et nous recevoir chez eux, où nous fûmes en pleine sûreté, pendant qu'ils prirent des renseignements sur ce que la Police Lyonnaise entendait faire de nous. C'est alors que nous sûmes que Perrone et les autres Piémontais arrivés avant nous avaient été mis provisoirement en prison. Je suppose que la police de Lyon voulait se donner le temps de consulter Paris, pour savoir au juste ce qu'elle devait faire {{En effet ces Messieurs bientôt après furent mis en liberté}}. Quant à nous on dit à M. Baudin qu'il ne nous serait pas permis de rester [p. 133] en France ; mais qu'on viserait à Pecchio et à moi nos passeports pour Genève ; et que M. Vismara devrait aussi sortir de France. Je vendis à Lyon ma calèche pour un morceau de pain ; car elle ne devenait plus qu'un embarras pour moi. Nous primes congé de nos protecteurs et bienfaiteurs, et nous partîmes pour Genève nous deux. Vismara resta à Lyon encore quelques jours, et je ne sais comment il parvint à rester en France et aller auprès de ses parents. Je ne fus pas fâché de me séparer de lui, l'ayant reconnu comme un compagnon de voyage trop égoïste pour être agréable.

Nous logeâmes à l'Ecu de Genève Hôtel alors très médiocre. Nous n'avions point de connaissances pour ainsi dire à Genève. J'y rencontrai le père Gambini¹⁴⁴, que j'avais cependant beaucoup connu à Milan, et il me reçut avec beaucoup d'amitié. Pecchio avait connu jadis M. de Sismondi. Il alla je crois chez lui ; mais il ne se crut pas assez intime pour pouvoir me présenter. Du reste Pecchio ne resta que trois ou quatre semaines à Genève, et partit ensuite pour l'Espagne où il avait des rapports avec un des Ministres, qui précédemment avait résidé à Milan. Il y resta (si ma mémoire ne me trompe) jusqu'à l'occupation française du temps de Charles X. Ensuite il alla en Grèce, puis en Angleterre, où il épousa une excellente femme qui avait une petite fortune, qui lui fût admirablement

¹⁴³ I fratelli Baudin gestivano all'epoca un'accreditata banca lionese.

¹⁴⁴ Giovanni Gambini (1761-1848), canonico, giurista e letterato siciliano. Insegnò Diritto romano all'Università di Catania. Vicino sin da giovane agli ideali democratici, trasferitosi a Milano ottenne alcuni incarichi per la Repubblica Cisalpina e durante il Regno d'Italia fu nominato giudice della Corte d'Appello di Venezia. Palesatosi poi il dissenso nei confronti di Bonaparte e del Viceré, scelse di trasferirsi a Ginevra, dove insegnò letteratura italiana ed entrò in contatto con Sismondi e Pellegrino Rossi.

dévouée pendant qu'il vécut, et eut une profonde vénération pour sa mémoire, quand il eût quitté ce Monde.

{ {Par Gambini je fis connaissance avec M. François Duval¹⁴⁵ qui me présenta à sa famille et fut depuis toujours le meilleur ami possible pour moi.} } Ce fut mon ami le Comte Porro¹⁴⁶, qui étant aussi venu à Genève comme réfugié politique, me présenta chez Sismondi. [p. 134] Je fus reçu à bras ouverts par Monsieur et Madame également¹⁴⁷. Vous, mes enfants, les avez connus tous les deux, et vous savez quel était leur cœur pour tout ce qui était honorable et dans le malheur. Je fus bien vite chez eux comme un ancien ami. C'est aussi chez eux que je fis la connaissance de votre excellente mère¹⁴⁸, et c'est à cette époque que remonte l'origine de mes liaisons avec Genève. Son esprit brillant, l'histoire de sa vie toute le dévouement pour sa famille, que M. François Duval m'avait racontée, m'intéressèrent beaucoup à elle. Elle conçut de son côté une certaine sympathie pour moi, me voyant supporter ma position sans plaintes, et comme une chose dont j'avais prévu l'éventualité, et conservant cependant toujours la force de mes sentiments patriotiques.

Je ne restai à Genève à cette époque que six semaines ou deux mois. J'y fis aussi la connaissance de Buonarroti¹⁴⁹ ancien conspirateur Toscan, { {relégué par le Gouvernement Impérial} } à Genève, où il vivait en donnant des leçons d'Italien, et quoique très pauvre, n'ayant jamais rien demandé à personne. C'était un beau vieillard dont la figure rappelait beaucoup les portraits de son ancêtre le grand peintre Michel-Ange. Son esprit et ses connaissances étaient bien supérieurs au piètre métier qu'il faisait pour vivre. Révolutionnaire et démocrate fanatique, sa divinité était ce bon Citoyen Robespierre, avec lequel il avait vécu à Paris pendant la plus terrible phase de la Révolution française. Je crois même que B[Buonarroti] fut pendant quelque temps membre du Comité de salut public. Depuis sa relégation il a vécu et il est mort en conspirant.

[p. 135] L'arrivée à Genève de quelques Italiens compromis dans des tentatives révolutionnaires, fut un véritable revenant bon pour lui. Il se hâta de faire notre connaissance, et de nous adjoindre à une espèce de société secrète, dont il était le chef, sous le nom d'un mystérieux Comité Directeur, qui n'a jamais existé et auquel nous n'avons pas cru un seul moment. Je subis, comme mes autres amis, la grimace de la réception, et je me

¹⁴⁵ François Duval (1776-1854), già gioielliere con il fratello Jacob alla corte di Pietroburgo, al suo ritorno a Ginevra nel 1816 svolse un'importante ruolo di mecenate artistico, sia a titolo privato che come membro della Société des Arts.

¹⁴⁶ Luigi Porro Lambertenghi (1780-1860). Deputato, nonostante la giovanissima età, ai Comizi di Lione, fece in seguito parte del Corpo legislativo della Repubblica e del Regno d'Italia; durante la Restaurazione fu promotore e finanziatore del *Conciliatore* e di altre iniziative di carattere economico e sociale, come la navigazione a vapore e l'illuminazione a gas. Amico di Silvio Pellico, dopo il suo arresto fuggì prima a Torino e poi a Ginevra e in Inghilterra e fu condannato a morte in contumacia. Tra il 1825 e il 1827 collaborò attivamente con il governo rivoluzionario in Grecia; nel 1838 poté beneficiare dell'amnistia e poco più tardi tornò a Milano. Durante le Cinque Giornate fece parte del comitato di pubblica sicurezza e, dopo il ritorno degli austriaci, si ritirò a vita privata.

¹⁴⁷ Jessie Allen (1777-1853) si era unita in matrimonio con Sismondi il 9 aprile del 1819.

¹⁴⁸ Adéline (Nina) Bertrand Sartoris (1790-1851), cugina, da parte di padre, di Sismondi.

¹⁴⁹ Filippo Buonarroti (1761-1837), già protagonista nel 1795 insieme a Babeuf della congiura degli Eguali, visse in seguito in esilio a Ginevra e a Bruxelles. A Ginevra era a capo della Società dei Sublimi Maestri Perfetti, capofila dei movimenti settari in quasi tutta Europa.

souviens d'avoir fait rire l'assemblée par une réponse que je fis à une des questions qu'on m'adressa pendant que j'avais les yeux bandés. Il s'agissait de savoir ce que je pensais du Gouvernement Autrichien. Je répondis que connaissant ce Gouvernement par expérience propre, j'avais plutôt moi-même le droit de demander à mes collègues futurs si réellement ils le détestaient autant que moi¹⁵⁰.

Pendant ce premier séjour que je fis à Genève j'allai assez souvent voir Buonarrotti; et j'assistai à ses réunions. J'y fis la connaissance d'Andryane¹⁵¹, jeune Parisien étourdi qui était relégué à Genève par sa famille, pour l'empêcher de trop dépenser. Il était tout à fait dans les bonnes grâces du « Vieux de la Montagne », surnom que nous avons donné au papa Buonarrotti, et qu'il acceptait très volontiers. Dans ces réunions on ne faisait pas grande chose, si ce n'est de se renforcer mutuellement dans les sentiments de liberté, que chacun de nous professait. Malgré l'exagération de ses principes, Buonarrotti supportait les dissentiments partiels de ses adeptes. Il était en cela plus tolérant que Mazzini, le seul homme moderne que je puisse lui comparer. Mazzini comme Buonarrotti a passé sa vie entière à conspirer, et mourra comme lui, persuadé que des accidents seuls ont dérangé ses plans, et que [p. 136] quoiqu'il n'ait jamais réussi à rien, il était néanmoins dans la bonne voie. Buonarrotti comme Mazzini possédait {{au plus haut degré, toute}} l'habileté, et le talent des petites ruses nécessaires à un conspirateur. Cependant il était de meilleure foi que son successeur, et il ne mentait pas si impudemment à ses propres compagnons. Pour Mazzini la base de toutes ses opérations est toujours le mensonge. Une autre qualité commune aux deux maîtres conspirateurs, c'est la facilité avec laquelle ils faisaient des victimes, sans éprouver le moindre remords, quand même ces victimes avaient été non seulement inutiles, mais très souvent préjudiciables à la cause qu'on avait voulu servir. Je parle au passé, étant dans la conviction que Mazzini a perdu toute influence, et ne parviendra plus dorénavant à offrir des holocaustes à son propre entêtement, et à troubler le Monde à tort et à travers.

Après que j'eus séjourné à peu près trois mois à Genève, un de mes anciens amis de Milan, M. Campora¹⁵² piémontais fils d'une Genevoise, qui se trouvait à Genève, m'encouragea beaucoup à aller à Paris. Il y avait des relations, et il eut la complaisance de s'informer si on me permettrait d'y demeurer. La réponse officieuse fut favorable. Je suivis

¹⁵⁰ Probabilmente Bossi confonde l'episodio della sua prima iniziazione alla Carboneria con questa ulteriore iniziazione avvenuta a Ginevra, dal momento che la domanda e la risposta rituale sono del tutto identiche: cfr. *supra*, p. 46.

¹⁵¹ Alexandre-Philippe Andryane (1797-1863). Avviato giovanissimo alla carriera militare, durante i Cento giorni fu aiutante di campo del generale Merlin; dopo la caduta di Napoleone s'interessò per un breve periodo di una fabbrica del padre, ricco possidente di Parigi. Trasferitosi a Ginevra nel 1820, aderì alla rete cospirativa di Buonarrotti, che lo innalzò al rango di Diacono straordinario e territoriale del Gran Firmamento; fu quindi inviato in Italia a ristabilire in contatti con il movimento rivoluzionario. Arrestato a Milano, fu accusato di alto tradimento e condannato a morte, pena poi commutata in carcere duro a vita. Allo Spielberg fu compagno di cella di Confalonieri fino al 1832, anno in cui gli fu concessa la grazia. Tornato a Parigi, ottenne un breve incarico agli Interni con Ledru-Rollin nel 1848. Rientrò infine in Italia nel 1859, nominato da Napoleone III commissario generale dell'esercito francese a Milano.

¹⁵² Probabilmente Francesco Campora, che Buonarrotti aveva indicato a Andryane come persona fidata: cfr. Augusto Sandonà, *Contributo alla storia dei processi del Ventuno e dello Spielberg*, Torino, Fratelli Bocca, 1911, p. 199.

ce conseil amical, étant tout-à-fait oisif à Genève, et désirant de profiter mon temps et d'étendre un peu dans ce vaste milieu, le cercle de mes idées.

J'arrivai à Paris n'ayant pour ainsi dire aucune connaissance dans cette vaste Capitale. Je crois me souvenir que Campora y arriva quelque temps après moi, et je crois que c'est à lui que je dois la connaissance du Baron Friddani¹⁵³, qui me fut très utile {{En y réfléchissant je croirais plutôt que c'est Ph[ilippe] Ugoni mon camarade de conspiration, et de potence par contumace, qui me fit connaître Friddani}}. Italien Sicilien libéral compromis aussi dans les affaires de Naples, il avait habité Paris pendant long-temps et il connaissait tous les détails de la vie, très bons à connaître pour un étranger qui y arrive pour [p. 137] la première fois. C'était d'ailleurs un homme instruit, et dont la conversation était intéressante. C'est par son moyen que je fus présenté au Baron Charles Bossi Piémontais¹⁵⁴, ancien Préfet sous l'Empire, et qui avait été membre d'un Gouvernement républicain piémontais en 1797 ou 98. Friddani lui ayant parlé de moi, je suppose favorablement, il montra le désir de connaître son homonyme. C'était un vieillard très animé, et il m'accueillit avec la plus grande bonté. Un peu plus tard je retrouvai à Paris M. Debeyle, qui a écrit plusieurs ouvrages sous le pseudonyme de Baron de Stendhal. Je l'avais beaucoup connu à Milan, et il m'initia un peu à la vie de Paris. Cela avec quelques autres Italiens {{parmi lesquels étaient Santa Rosa et Colegno}}, me faisait un cercle de connaissances suffisant, pour ce que je désirais. J'avais demandé de mes amis de Milan quelques recommandations ; mais personne n'eut la témérité de m'en envoyer.

Je me donnai pour occupation fixe d'apprendre la langue anglaise par moi-même, et pendant les huit mois que je passai à Paris, je parvins à comprendre couramment l'anglais à la lecture ; mais je ne pouvais prononcer un mot intelligiblement. J'avais cependant pris une douzaine de leçons d'un M. Mackhorn¹⁵⁵ à Genève. Ce qui m'aida beaucoup dans ce travail ce fut une traduction interlinéaire que M. Debeyle fit pour mon usage.

Cette étude, la lecture des journaux, et quelques études d'Economie politique occupaient une bonne partie de mon temps. Je fis la visite des curiosités, et des monuments de Paris tout à mon aise. Mais un réfugié politique de fraîche date ne peut pas rester sans travailler à la chose seule qui l'occupe sérieusement, et il se fait toujours des illusions sur les moyens dont il croit pouvoir disposer, pour approcher de la solution si ardemment désirée. C'est ce qui [p. 138] m'arrivait aussi bien qu'à mes compatriotes compromis pour la même cause. Aussi eûmes nous des réunions de temps en temps pour aviser à ce que l'on pourrait faire.

¹⁵³ Michele Chiarandà barone di Friddani (1777-1855). Dopo aver preso parte ai moti in Sicilia nel 1820, fu esule a Parigi, dove il suo salotto divenne punto di riferimento per i siciliani presenti nella capitale francese.

¹⁵⁴ Giuseppe Aurelio Carlo Bossi (1758-1823). Diplomatico e letterato piemontese, collaborò, all'arrivo dei francesi nel 1799, alla riorganizzazione politica e amministrativa del paese. Fu in seguito membro della Commissione esecutiva del Piemonte, incaricata di accordare l'amministrazione subalpina alla legislazione francese, e successivamente prefetto dell'Ain e della Manica. Rifugiatosi in Inghilterra dopo la capitolazione di Napoleone, trascorse gli ultimi anni della sua vita a Parigi, in contatto con gli esuli piemontesi.

¹⁵⁵ Non identificato.

Nous eûmes des rapports avec quelques français qui conspiraient aussi contre le Gouvernement de la Restauration. Parmi ceux-ci était le Colonel Fabvier¹⁵⁶ homme doué d'un esprit distingué, et d'une énergie rare. {{Il était entré en rapport avec nous par l'intermédiaire de Colegno, son ancien ami.}} Nous vîmes même-une-fois avec lui son ami intime le célèbre Député Manuel¹⁵⁷. Ces Messieurs nous assuraient de leur concours, dans le cas que leurs propres projets eussent du succès. Bref après plusieurs réunions nous décidâmes qu'il fallait envoyer quelque émissaire en Italie, pour maintenir les esprits, et pour relever les espérances avec la promesse du concours des révolutionnaires français, et d'autres correspondances que nous avions ménagées. Je fus chargé de rédiger les instructions {{Ces instructions furent approuvées par notre réunion de Paris}}, et de les porter à Genève où, avec l'aide de la société Buonarroti, on se flattait de trouver plus facilement la personne qui consentirait à se charger de cette mission.

Arrivé à Genève, je consultai le Vieux de la Montagne, et après quelques pourparlers, il fut conclu que Andryane acceptait cette dangereuse entreprise. Dans mes conversations particulières à ce sujet avec Buonarroti, je lui fis observer que Andryane me paraissait trop léger et trop bavard, pour entreprendre une chose qui exigeait une prudence et une discrétion à toute épreuve. Il m'assura que depuis son séjour à Genève Andryane était devenu un homme tout à fait sérieux, et voué corps et âme à la cause de la liberté. Je livrai donc l'argent {{Cet argent appartenait à la société. Il n'y avait que le strict nécessaire, de sorte que Andr[yane] ne pouvait absolument avoir aucune vue intéressée dans ce genre}} pour les frais de voyage, et les instructions, en [p. 139] faisant bien promettre à Andryane qu'il étudierait le contenu, et qu'il les brûlerait avant de toucher au sol Autrichien. J'insistai autant que possible sur la nécessité qu'il y avait de ne pas garder un papier quelconque auprès de lui, qui pût compromettre {{lui, ou les personnes avec lesquelles il aurait quelques rapports}}. Toutes mes recommandations furent faites en pure perte. Non seulement Andryane emporta avec lui à Milan les instructions que j'avais rédigées ; mais Buonarroti à mon insu lui donna en plus tous les volumineux statuts de sa société, pour qu'il pût en établir une pareille en Italie. Je donnai aussi à Andryane une lettre de recommandation toute simple pour mon frère Galéas, {{Ce dont je me repentis bien ensuite}} et un ou deux noms de personnes, qui pourraient lui être utiles, toujours en exigeant de lui la promesse, qu'il apprendrait ces noms par cœur, et qu'il ne garderait rien d'écrit.

N. B. Interrompu pendant plusieurs mois, repris à Milan en Sept. 1859.

¹⁵⁶ Charles Nicolas Fabvier (1782-1855). Colonnello nell'esercito napoleonico, nel 1823 combatté a fianco dei liberali spagnoli e successivamente passò in Grecia per sostenerne l'indipendenza. Tornato in Francia, fu comandante della piazza di Parigi durante la rivoluzione di luglio e nel 1849 deputato all'Assemblea Nazionale.

¹⁵⁷ Jacques-Antoine Manuel (1775-1827), dopo un'esperienza giovanile nell'esercito rivoluzionario, durante la restaurazione fu capo dell'opposizione parlamentare ai Borboni.

Quelque semaines après nous eûmes la nouvelle qu'Andryane était arrêté. Je tremblai pendant long temps pour mon frère Galéas, et enfin je sus qu'il avait été interrogé par la Commission, et qu'il avait été laissé en liberté. Si j'avais eu à me reprocher d'avoir été cause indirecte de l'emprisonnement de mon frère, ou je serais mort de chagrin, ou bien ç'aurait été le malheur de toute ma vie. Galéas ne prenait pas de part à la conspiration ; mais il en connaissait l'existence. Si on avait pu lui prouver cela, il aurait subi [p. 140] certainement une condamnation, puisque la loi Autrichienne punit la non révélation. Andryane dans cette expédition se conduisit comme un véritable enfant. Il passa à Lugano, et là il s'arrêta quelques jours en fesant ribotte avec des réfugiés Lombards, correspondants de Buonarotti. Dans ces ribotes on porta des toasts révolutionnaires, et Andryane ne manqua pas de laisser échapper quelques mots mystérieux qui laissaient soupçonner la mission dont il était chargé. Lugano a de tout temps été infesté d'espions de l'Autriche soit indigènes soit Lombards. Peut-être y en avait il quelques uns, même parmi les convives. Le fait est que nous avons acquis plus tard la certitude, qu'avant qu'il entrât à Milan il était signalé comme homme suspect. Dès son arrivée toutes ses démarches furent naturellement surveillées et suivies par les agents de la Police. Il ne resta libre que quelques jours, et quand il fut arrêté, la police saisit dans une cachette une bonne partie des paperasses qu'il avait gardées. {{Parmi ces paperasses se trouvaient les instructions que j'avais rédigées, pour la mission qui fut ensuite confiée à Andryane. Dans les citations publiées par la Commission contre les absents, et dans les considérant de la Sentence, je retrouvai quelques phrases textuelles, dont j'avais le souvenir sûr, à une époque si rapprochée, de celle de la rédaction. Heureusement j'avais eu soin de ne pas y insérer un seul nom propre.}} Le reste avait été par lui confié à mon frère, qui se hâta de les brûler dès qu'il sut Andryane en prison. Galéas, sûr de n'avoir ainsi point de preuves matérielles contre lui, aurait pu se présenter avec assurance à un interrogatoire, heureusement il ne fut pas appelé. {{N. B. correction faite sur ce que Galéas vient de m'affirmer}}.

Une justice à rendre à Andryane, c'est que n'ayant pu se sauver lui [p. 141] même, à cause des corps de délit et preuves écrites qui existaient à sa charge, il sut ne compromettre aucune des personnes avec lesquelles il avait eu des pourparlers. Animé par un profond sentiment d'honneur, pour parvenir à ce noble but a du faire preuve d'un grand courage moral, d'une rare fermeté et présence d'esprit.

L'arrestation d'Andryane, suivie par un renouvellement de surveillance de la Police, de menaces, et de mesures vexatoires, arrêterent pour assez long temps toute menée ou démarche révolutionnaire ou de conspiration. Nous réfugiés restâmes particulièrement dans l'impossibilité de rien faire, ni rien préparer. Et ce fut (j'en suis convaincu) pour le mieux. L'expérience de toutes ces années m'a prouvé cette triste vérité, que les réfugiés ne sont nullement aptes à prendre l'initiative d'un mouvement de ce genre dans leur patrie. Ils ignorent les circonstances locales du jour, ils ne peuvent connaître les véritables besoins et les véritables désirs de leurs compatriotes. Si l'absence a duré quelques années, ceux-ci en

grande partie les ont oubliés, ne les connaissent presque plus, et ne peuvent avoir confiance en eux.

[p. 142] Avant le départ de Genève d'Andryane, les réfugiés Italiens avaient déjà été expulsés de cette Ville. Nous vivons sous des faux noms, dans différentes campagnes du Canton de Vaud aux environs de Nyon. Le Colonel Marchetti Piémontais¹⁵⁸, un M. Tricceri¹⁵⁹, Monsieur Demarchi¹⁶⁰ aussi Piémontais, le Général Demeester Milanais¹⁶¹, ainsi que moi étions en pension chez l'excellente famille Reboul¹⁶² propriétaires de la papeterie de Clarens près de Prangins. Notre vie simple, dans un très beau pays, et entre amis qui s'entendaient parfaitement, m'a laissé un souvenir plutôt agréable ; malgré le vers rongeur de l'exil qui se fait toujours bien sentir. Nous faisons d'assez fréquentes courses à Genève sans difficulté, nous allions chez Buonarroti, et ce fut au commencement de notre séjour à Clarens que s'organisa la malencontreuse expédition d'Andryane. Il vint même nous voir une fois ou deux.

[p. 143] Je reviens un peu en arrière pour dire comment notre expulsion de Genève se passa.

Après mon retour de Paris j'avais déjà été appelé une fois par M. Rigaud¹⁶³ alors lieutenant de Police, plus tard premier Syndic. Le Gouvernement de Genève avait été tancé plusieurs fois par le Gouvernement central {houpillé lui même par les Ministres des Puissances résidants à Berne}}, sur ce qu'il donnait asyle aux réfugiés politiques.

M. Rigaud me dit sincèrement la chose, en me recommandant et me chargeant de recommander à mes compatriotes de paraître le moins possible en public. On lui avait rapporté, que nous nous tenions beaucoup au café, et que nous y jouions aussi. Je m'avouai un des coupables, et lui dis que tout cela se réduisait, à aller prendre notre demi-tasse après diner et la jouer au domino pour éviter le compliment à qui est-ce qui paierait.

Ma déclaration le fit sourire, et il ajouta qu'en effet le plaisir était bien innocent. Maman m'a dit ensuite, que ce brave homme, pestait contre le rôle qu'on lui faisait jouer, et qu'il

¹⁵⁸ Camillo Marchetti, biellese, già membro dell'esercito napoleonico, venne nominato comandante della brigata Piemonte dalla Giunta costituzionale nel 1821.

¹⁵⁹ Giuseppe Tricceri, notaio di Vercelli, anch'egli implicato nei moti del 1821, e già esule a Ginevra.

¹⁶⁰ L'avvocato Gaetano de Marchi (1792-?), biellese, dopo i moti del 1821 visse in esilio. Nella I legislatura del Regno di Sardegna sarà vice presidente della Camera dei Deputati.

¹⁶¹ Giacomo Filippo de Meester Hüydel (1765-1852). Laureato in legge all'Università di Pavia, aderì alla Repubblica Cisalpina, comandando una legione della guardia nazionale e redigendo successivamente, su incarico del generale Domenico Pino, un *Progetto di piano d'organizzazione per la Guardia nazionale sedentaria della Repubblica cisalpina*. Decorato dell'Ordine della Corona di ferro e barone dell'Impero, nel 1811 fu nominato governatore del Collegio degli orfani dei militari milanesi. Al ritorno degli austriaci fu condannato a quattro anni di carcere per aver partecipato alla congiura militare milanese-bresciana del 1814. Prese poi parte ai moti del 1821, dopo i quali fu costretto all'esilio in Francia, Inghilterra e Svizzera.

¹⁶² La famiglia di François Reboul, il cui padre, Antoine, aveva acquistato la cartiera nel 1766.

¹⁶³ Jean-Jacques Rigaud (1785-1854), membro del Consiglio rappresentativo di Ginevra (1814-1821), uditore (1816-1819), consigliere di Stato (1821), luogotenente di polizia (1822 e 1824), poi per undici anni primo sindaco della Repubblica (1825-1843) e presidente dell'Assemblea costituente del 1841. Liberale moderato, fautore di un «progresso graduale», svolse un ruolo di primo piano nella vita politica ginevrina della Restaurazione.

disait souvent « je veux bien être au service de la République de Genève ; mais non pas des Ministres étrangers ».

Quelques jours après, un Secrétaire de Légation Autrichien, un Russe, et le Ministre plénipotentiaire de Prusse en personne, arrivèrent à Genève dans le seul et unique but de demander, non l'expulsion, mais l'extradition de neuf réfugiés dont huit Italiens, et un Prussien [p. 144] le Comte de Buckholz¹⁶⁴, beau et intelligent jeune militaire, que je rencontrais dans le monde, chez Sismondi, et qui était un des Benjamins de Buonarroti. Le général Demeester, moi et Arrivabene et, je crois Ugoni, étions du nombre des poursuivis par Mess. les Diplomates. J'ai oublié les noms des autres : M. Rigaud nous fit encore appeler séparément, pour nous donner l'ordre de partir. Je lui dis que nous savions ce qui se passait, et que dans deux jours j'aurais quitté Genève. Il parut un peu blessé de cette réponse, je ne sais pas pourquoi. A l'honneur du Gouvernement de Genève de cette époque je dois ajouter qu'il refusa franchement l'extradition demandée. Un Gouvernement d'un si petit pays, aurait été excusable, s'il avait en principe accordé l'extradition, tout en ayant soin de nous faire secrètement évader.

N. B. Interrompu et repris en Juillet 1860

Dans mes excursions de Clarens à Genève, je voyais régulièrement mes amis soit toutes les personnes qui s'étaient intéressées à moi. Les Duval, les Gambini, et plus particulièrement les Sismondi, et dans la maison Sismondi Mademoiselle Bertrand, qui y avait son logement, et que je tâchais de voir le plus souvent que je pouvais. Ses belles qualités d'esprit et de cœur m'intéressaient à elle, et quoique je ne sois pas plaisant de mon naturel, ses plaisanteries sur mon calme et ma froideur m'amusaient. Elle dut enfin s'apercevoir que je n'étais [p. 145] cependant pas si glacé qu'elle me croyait. Je n'avais pas encore osé lui parler de mes sentiments pour elle ; mais depuis quelque temps ce que j'éprouvais en moi même, me disait que mon bonheur dépendait d'elle. Jour et nuit, à Clarens comme à Genève elle était présente à mon esprit, je l'avais, pour ainsi dire, toujours devant les yeux.

Un soir enfin je pris mon grand courage, et je lui exprimai les sentiments que j'éprouvais. Tout en me montrant que ma déclaration ne lui déplaisait nullement, elle ajouta qu'il fallait que nous nous vissions bien plus rarement, puisque notre relation ne pouvait conduire à rien de positif. C'est alors que je répondis par ce « *et pourquoi pas ?* » dont je vous ai parlé quelquefois, et qui a été la seule formule de ma demande en mariage, directe et sans aucun intermédiaire.

Le lendemain matin Maman mit les Sismondi dans la confiance, en leur demandant leur avis sur la convenance de cette union, et leurs conseils sur les moyens de l'effectuer si

¹⁶⁴ Non identificato.

elle était possible. Je vis aussi de mon côté M. de Sismondi ; nous parlâmes des moyens que j'avais pour faire aller le ménage, et de quelques autres détails. Je dis ce que pouvait être en tout mon petit avoir ; mais que dans ma position de poursuivi en justice, et hors la loi, je ne pouvais donner aucune preuve écrite de ce que j'affirmais. A cette occasion Sismondi me présenta à M. Bellot¹⁶⁵, et je le priai de rédiger un contrat de manière à garantir les intérêts de Mad.lle Bertrand, et la laisser maîtresse absolue, d'administrer [p. 146] et gérer son bien, puisque de mon côté je ne pouvais présenter aucune garantie légale. Étant dans un pays étranger, où très peu de personnes avaient connaissance de mon caractère et de mon origine, je tenais beaucoup à ce qu'il fût prouvé, que je n'étais nullement dirigé par l'intérêt dans cette affaire. Le brave Monsieur Bellot se montra touché de ma délicatesse dans cette occasion. Aucune autre personne ne fut mise dans la confiance, pas même mes frères et sœurs. Malgré l'avis de M. de Sismondi, et mon désir de faire la cérémonie du mariage dans quelque Canton Suisse, où on est dispensé de produire certains documents que je ne pouvais pas me procurer, Maman préféra que le mariage se fit en Angleterre, où on a le même avantage. Nous y allâmes chacun de notre côté. Maman logée à Londres avec son frère Simon pour la chaperonner, et moi ayant un lodging séparé, jusqu'au jour du mariage qui fut célébré le ... à l'Église protestante de ... et à l'Église catholique ...

Maman avait pris avec elle Simon en passant à Paris, où elle s'était arrêtée deux ou trois jours chez sa Tante Torras¹⁶⁶, la quelle ainsi que Léon furent naturellement mis dans la confiance. Depuis Londres je fis connaissance avec eux par écrit, avant de les connaître personnellement. Je crois bien qu'après notre mariage ils vinrent nous voir à Londres.

[p. 147] Maman préféra rester quelque temps en Angleterre (soit dans la G.de Bretagne), quoique la dépense nous gênât beaucoup. Par les demoiselles Allen, nous connaissions la famille Horner¹⁶⁷, qui nous conseillèrent de transporter notre domicile à Edimburgh, où réellement la vie est sensiblement moins chère qu'à Londres. Cependant sous bien des rapports nous étions obligés de nous imposer des privations, relativement à ce que nous aurions pu faire sur le Continent.

Nous nous logeâmes dans un appartement meublé, et quelque temps après je me décidai à acheter la petite Maison 18. Ann. St. qui me coûta 400 liv. St., avec un few-duty annuel de £ 12.10 St., espèce d'emphytéose, qu'on paye au propriétaire originaire du sol sur le quel est bâtie la maison.

J'ai conservé très peu de souvenirs du genre de vie que nous y avons mené, et des personnes que nous y avons connues. Cependant nous étions assez répandus dans le

¹⁶⁵ Pierre-François Bellot (1776-1836). Avvocato e giurista ginevrino, insegnò diritto e procedura civile e diritto commerciale all'Accademia di Ginevra; membro del consiglio rappresentativo, fu redattore degli *Annales de législation et de jurisprudence* insieme a Étienne Dumont e Pellegrino Rossi. Contribuì alla revisione delle leggi civili e della Costituzione cantonale, nonché alla riorganizzazione del potere giudiziario; a lui si deve la *loi Bellot de procédure civile* del 1820, che sostituì il Codice francese del 1806.

¹⁶⁶ Jeanne-Louise Sartoris Torras, moglie del banchiere di origine torinese Jacques Torras, residente a Parigi.

¹⁶⁷ Probabilmente la famiglia di Francis Horner (1778-1817), con il quale le sorelle Allen fecero il loro primo viaggio in Italia tra il 1816 e il 1817.

monde, et Maman y était très choyée. Nous voyons très intimement Lord Jeffrey¹⁶⁸ {{Il avait le titre de Lord, en qualité de juge, ce titre ne s'entendait pas à la femme}}, et Mrs. Jeffrey sa femme. C'était une société très spirituelle et très aimable. Nous y rencontrions quelque fois Walter Scott, qui était aussi très agréable en conversation. Quoique ces deux Messieurs fussent aux antipodes pour les opinions politiques, ils vivaient très bien ensemble socialement. Ce qu'on ne sait pas faire à Genève soit dit en passant.

{{Il me revient à la mémoire Lady Keith¹⁶⁹ fille de feu l'Amiral Keith, et femme du Général Comte de Flahault¹⁷⁰, qui avait été un des plus brillants hommes du Monde à Paris. Nous passâmes quelques jours à leur Campagne à Tullialan}}.

[6^{me} Cahier p. 148] – Sept. 1860 – J'ai suspendu ces notes pendant quelque temps, parce que ma mémoire me faisait complètement défaut; mais (comme cela m'arrive assez souvent) en me reposant quelque temps j'ai pu rattraper une partie de mes souvenirs. Les familles que nous voyons le plus souvent étaient outre les Horner qui nous avaient conseillé de nous établir en Écosse, la famille Fletcher, un Monsieur et une Dame Drysdale¹⁷¹ et d'autres. Il y avait aussi à Edimburgh quelques réfugiés Italiens, entr'autres je me souviens de M. Demarchi Piémontais, qui, comme tant d'autres, donnait des leçons de langue Italienne pour vivre, quoique ce fût un homme bien supérieur à cette profession. Un autre Italien jeune instruit était un M. Romanazzi Napolitain¹⁷². Je ne me souviens pas dans ce moment des noms de quelques autres. Ils venaient tous chez nous en intimité, et nous les rencontrions en société Écossaise. La présence d'un certain nombre d'Italiens de bonne société, et excitant un certain intérêt par leur qualité de réfugiés politiques, mit un peu à la mode à Edimburgh la langue italienne et les affaires d'Italie.

Les Édimbourgeois formèrent une société mixte d'Écossais et d'Italiens, pour la culture de la langue et des intérêts d'Italie. Naturellement tous mes amis Italiens et moi en fîmes partie. Chaque membre devait à son tour, lire dans une des séances de la société, un mémoire en langue italienne sur un sujet à volonté. Quand mon tour arriva je rédigeai un mémoire dont la lecture dura deux séances. Il m'a paru avoir assez de succès, et je l'ai conservé dans mes paperasses. Le sujet de ce mémoire [p. 149] est l'État de la Lombardie sous le Gouvernement Autrichien, et la conduite de ce Gouvernement avant 1796, époque de l'invasion par le Général Bonaparte, comparé à ce que cela devint depuis 1814.

¹⁶⁸ Lord Francis Jeffrey (1773-1850), giudice, letterato e parlamentare scozzese, fondatore della rivista di critica letteraria *The Edinburgh Review*.

¹⁶⁹ Margaret Mercer Elphinstone (1788-1867), figlia primogenita del visconte George Keith Elphinstone, ammiraglio scozzese che combatté contro la Francia rivoluzionaria e napoleonica

¹⁷⁰ Charles Joseph de Flahault (1785-1870), servì nell'esercito francese come aiutante di campo di Murat e poi di Napoleone, che sostenne anche durante i Cento giorni. Ritiratosi in Gran Bretagna dopo Waterloo, nel 1819 sposò Margaret Elphinstone. Sotto la Monarchia di luglio fu generale e pari di Francia e proseguì la sua carriera come diplomatico.

¹⁷¹ Probabilmente William Drysdale, futuro tesoriere della Town Council di Edimburgo.

¹⁷² Giuseppe Maria Romanazzi (1796-1855), giurista, economista e patriota pugliese, futuro membro del Parlamento napoletano nel 1848.

Je passe sur les circonstances de famille, dont j'ai souvent entretenu mes enfants. Ils connaissent d'abord les angoisses que m'a causées la naissance d'Arthur, qui a mis en grave danger la vie de sa mère, à la suite de longues et atroces souffrances. C'est aussi (je crois) pendant que j'étais à Edimburgh, que j'ai perdu successivement mes deux sœurs, la Melzi et la Spini. Peut-être cette dernière n'est morte que depuis que nous étions de retour à Genève. Ce qui est sûr est que je les avais laissées toutes les deux dans un mauvais état de santé, et que je ne les ai pas revues, après mon émigration en 1821. J'avais toujours conservé des rapports et une correspondance avec la Spini, et j'ai été bien péniblement affecté de sa perte quoiqu'elle ne fût que trop prévue. Quant à la Melzi elle était toute à la dévotion ; et avait, pour ainsi dire, renoncé à toutes ses relations et affections ici bas, et nous le lui rendions passablement. Aucun évènement important n'eut lieu pendant notre séjour à Edimburgh, pour ce qui concerne la politique {{et je n'eus aucune occasion de m'en mêler}}. En famille il y eut la naissance de Léontine, qui fut très heureuse, et sans aucun accident fâcheux. Léontine avait à peu près un an, quand nous nous décidâmes à retourner sur le Continent.

Nous nous embarquâmes avec nos deux enfants à Leith pour Rotterdam. [p. 150] Je n'étais pas encore sûr à cette époque de pouvoir séjourner tout à fait tranquillement en Suisse, et au contraire dans le Royaume des Pays Bas il y avait la plus grande sécurité et tolérance. Nous choisîmes pour notre résidence Bruxelles, pays qui à cette époque faisait partie du Royaume des Pays Bas, et sujet de la Maison d'Orange aussi bien que la Hollande.

Nous séjournâmes une année à Bruxelles où nous étions recommandés à quelques familles du pays, et particulièrement à une famille anglaise, dont j'ai oublié le nom, avec laquelle cependant nous étions assez liés. Je trouvai à Bruxelles Buonarroti qui avait été aussi renvoyé de Genève, sur la demande, je crois, de la France. Il s'était organisé {{là aussi}} une société politique et conspiratrice, et il continuait à réunir quelques personnes qui battaient le marteau avec lui. J'y allais quelquefois, mais sans y avoir la moindre confiance, n'y attacher la moindre importance. Il a dîné quelquefois avec nous ; mais Maman ne sympathisait pas avec lui. Nous passâmes une année à Bruxelles. Les lettres que Maman reçut de Genève pendant notre séjour à Bruxelles, nous rassurèrent complètement, sur la tranquillité absolue, que nous aurions trouvée, en nous rendant dans la Sainte Cité. On nous demandait seulement de ne faire aucune démarche officielle, et on nous garantissait la plus grande sécurité. La condition n'était pas difficile à remplir, et c'est ce qui nous décida à partir. J'achetai un Cheval et une voiture, et nous fîmes le voyage à petites journées avec nos deux enfants, et la bonne.